Notre vision pour l'Égypte

2026 - 2030

Crise et Résolution



Dr. Ayman Nour

Notre vision pour l'Égypte

2026–2030

Tous droits réservés
Première Édition
1447 H – 2026 G

Notre vision pour l'Égypte 2026–2030

Par le

Dr Ayman Nour



Introduction

Avant de commencer votre lecture

Notre réponse à l'invitation du président Abdel Fattah El-Sisi

Une invitation lancée par le président Abdel Fattah El-Sisi lors de l'Iftar de la famille égyptienne qui s'est tenu au Caire le samedi 15 mars 2026, lors d'un rassemblement traditionnel réunissant des responsables, des hommes politiques, des personnalités des médias et des personnalités publiques, à l'occasion du ramadan, un événement à la fois social et politique.

Une phrase courte, au ton familier, mais chargée d'implications politiques évidentes, dans laquelle il a déclaré :

« Quiconque a une solution doit se manifester , et nous l'écouterons.

Mais restez dans les limites qui vous sont imposées. l'État, c'est une tout autre affaire. »

À première vue, cette déclaration constitue un appel à la participation publique qui mérite d'être pris au sérieux ; le chef de l'État affirme que quiconque a une solution doit la proposer, et que l'État est prêt à l'écouter.

Il s'agit là en soi d'une évolution positive , qui reconnaît également la réalité indéniable que les défis actuels sont complexes , avec toutes leurs complexités politiques et économiques (locales, régionales et internationales), et que la réflexion sur les solutions n'est pas l'apanage d'une institution particulière.

Cette approche s'inscrit dans la réalité selon laquelle la politique moderne, dans la plupart des pays, repose sur le principe que les gouvernements ne détiennent pas le monopole de la sagesse, et que la société — y compris les experts, les économistes et les penseurs — peut être un partenaire dans le processus de délibération.

Mais la deuxième partie de la déclaration ouvre une autre porte à l'interprétation , à savoir :

« Restez à votre place… l'État est une tout autre affaire. »

Cette idée est ancienne dans la pensée politique; il y a des siècles, le philosophe anglais Thomas Hobbes décrivait l'État comme une gigantesque entité politique comparable au « Léviathan » biblique , dont les mouvements ne peuvent être compris depuis l'extérieur de sa structure.

Mais les démocraties modernes reposent sur une idée parallèle, plus importante et plus méritoire, à savoir :

que la complexité de l'État ne nie pas le droit de la société à exprimer des opinions et des points de vue, même s'ils proviennent de l'extérieur du domaine de l'autorité.

Au contraire, plus l'État devient complexe et plus la situation s'aggrave, plus il est nécessaire que la société participe à l'orientation de son cours.

Dans cette perspective, la déclaration du président #Sissi peut être interprétée à deux niveaux différents :

Le premier niveau :

Elle est perçue comme un appel explicite à proposer des solutions plutôt que de se contenter de critiquer. La critique sans alternatives peut facilement se transformer en bruit politique ; elle peut susciter l'admiration d'une partie du public, mais elle n'apporte rien à la réalité. Elle s'apparente à un médecin qui consacre tous ses efforts à décrire la maladie sans en prescrire le remède.

Le deuxième niveau :

Il estime que la deuxième partie de la déclaration annule de fait l'appel lancé dans la première partie, fixe des limites claires au rôle de la société et des experts dans le débat public, et réaffirme que la simple délibération — en dehors de l'appareil d'État, et pas seulement la prise de décision — est une question souveraine à laquelle nul autre n'est autorisé à s'attaquer.

Notre position :

Notre position se situe entre ces deux interprétations.

Les États ne peuvent être réformés par une approche consistant à rejeter le rejet, à s'opposer à l'opposition, ni par des slogans et des cris de ralliement, ni en se retirant de l'arène de la raison et des solutions pour se confiner aux espaces des réseaux sociaux et aux vues qu'ils génèrent sur YouTube.

Mais ils ne peuvent pas non plus être gouvernés en marge de la société, ni en minimisant son rôle ou en écartant son opinion, de sorte que cet acteur clé dans la plupart des pays du monde devienne un simple spectateur — de loin — d'un match dont il sera le seul à supporter l'issue.

C'est là que réside la différence entre citoyens et sujets, entre démocratie participative et systèmes qui ne sont ni représentatifs ni participatifs.

Une relation saine entre le gouvernement et l'opinion publique ne doit pas être régie par un conflit permanent, mais plutôt par un équilibre ; le gouvernement a besoin de l'opinion publique et de la critique pour éviter les erreurs, et la société doit comprendre les complexités de l'État afin de ne pas tomber dans une simplification excessive et dangereuse.

Les expériences des pays qui ont réussi à gérer leurs crises au cours des dernières décennies montrent que les solutions ne naissent pas uniquement dans l'esprit des gouvernements. Bon nombre des grandes idées de réforme ont émergé des parlements et des politiciens, des universités et des centres de recherche, ainsi que des dialogues publics auxquels a participé une communauté de citoyens — et non de sujets. Les États forts ne craignent pas le dialogue ; au contraire, ils en tirent une force supplémentaire.

Par conséquent, la déclaration faite à l'occasion de ce Ramadan peut être interprétée comme un appel inachevé, et sa portée ne sera pleinement réalisée que par un engagement ouvert et orienté vers la réforme à son égard — ou plutôt, à l'égard de sa première partie.

Pour notre part, et en vertu de la position réformiste que nous avons défendue tout au long de quatre décennies et demie de service public, nous déclarons à travers ces pages

— et quelques heures seulement après l'appel lancé par le président Abdel Fattah El Sisi lors de l'iftar de la famille égyptienne — que nous acceptons cette invitation.

Notre vision pour les quatre prochaines années

C'est dans un esprit pragmatique et constructif que nous présentons à l'Égypte, et plus particulièrement à l'État égyptien, une vision réformiste réaliste. Moderne et en phase avec les dernières évolutions nationales, régionales et internationales, cette vision aborde les défis en matière de politique étrangère qui se posent à la suite de la guerre contre l'Iran et dans le Golfe.

Elle aborde également les changements économiques et les crises qui y sont associées, en proposant un cadre politique concret — sans pour autant en nier l'existence — et en se concentrant non pas sur leurs causes, mais sur l'apport de solutions claires et concrètes, issues de 45 ans d'expérience dans la fonction publique et au Parlement.

Il ne s'agit pas d'une vision partisane au sens strict, ni d'un programme électoral présidentiel ou parlementaire pour des élections auxquelles nous avons déjà annoncé – et nous le répétons – que nous ne nous présenterons pas. De plus, nous ne prétendons pas que cette vision soit exhaustive dans les moindres détails, ni ne présumons qu'elle détienne la vérité absolue, ni qu'elle soit, à elle seule et à l'exclusion de toute autre, la solution définitive et globale qui doive être acceptée sans exception.

À travers ces pages, nous présentons

une vision libérale réaliste

pour l'Égypte de 2026 à 2030

telle qu'elle est à la fois possible et méritée ;

Car dans les moments critiques, la critique se transforme en idées et en solutions, et le débat se transforme en dialogue productif.

Et en fin de compte, la politique reste un art délicat de l'équilibre ; l'État a besoin de la sagesse de l'autorité, mais il a également besoin de l'esprit de la société.

Les sociétés qui progressent ne sont pas celles qui restent silencieuses face à l'État, ni celles qui lui crient au visage, mais

celles qui savent dialoguer avec lui et qui frappent sans relâche à ses portes, certaines qu'elles s'ouvriront.

Peut-être que le sens profond de cette phrase est que le chemin de la réforme ne commence pas avec ceux qui détiennent le pouvoir, mais avec ceux qui détiennent les idées.

Car si l'autorité dirige l'État,

mais ce sont les idées qui façonnent son avenir.

Dr Ayman Nour

Istanbul,

16 mars 2026

Une vision pour la politique étrangère égyptienne 2026–2030

Le monde après la guerre en Iran… Quelle place occupe l'Égypte sur la nouvelle carte ? (1–5)

La géographie évolue parfois aussi lentement que le silence du désert, puis un instant suffit à révéler que tout a changé sous la surface sans que nous nous en rendions compte. C'est ainsi que se présente aujourd'hui la région à la suite de la récente confrontation militaire qui a éclaté entre les États-Unis et Israël d'un côté, et l'Iran de l'autre. Cette guerre n'était pas simplement un chapitre de plus dans les annales des conflits au Moyen-Orient ; elle s'apparentait plutôt à un séisme stratégique qui a remanié d'anciennes questions et ouvert de nouvelles pistes de réflexion qui : détient l'initiative dans cette région en proie à des turbulences ? Et qui possède la capacité de protéger ses intérêts dans un monde qui évolue à un rythme aussi effréné ?

Cette confrontation a révélé que le Moyen-Orient se trouve à l'aube d'une nouvelle phase, dans laquelle les alliances traditionnelles ne sont plus en mesure d'expliquer ce qui se passe ni d'en déterminer le rythme. Les relations transatlantiques entre l'Europe et les États-Unis ne sont plus ce qu'elles étaient, et les puissances régionales sont devenues plus indépendantes dans leurs calculs, tandis que les pressions économiques et sécuritaires s'intensifient sur les routes commerciales mondiales, du Golfe à la mer Rouge. Au cœur de ce paysage tumultueux se trouve l'Égypte, non pas en tant qu'observateur distant, mais comme l'un des pays dont la sécurité et la stabilité sont affectées par chaque changement majeur dans la région.

Et comme l'Égypte n'est pas un acteur marginal sur cette carte, la véritable question n'est plus de savoir comment gérer une crise passagère, mais comment reformuler une vision globale de la politique étrangère égyptienne afin que l'Égypte puisse retrouver sa force et son poids stratégique.

Caractéristiques du nouvel ordre régional

Quiconque réfléchit aux développements de ces dernières années constatera que le Moyen-Orient n'est plus la région que nous connaissions après la fin de la guerre froide. L'équation qui a régné sur la région pendant des décennies – celle d'une hégémonie américaine quasi absolue – a commencé à s'éroder progressivement avec l'émergence de nouvelles puissances régionales et internationales, et avec la tendance croissante des États de puissance moyenne à mener des politiques plus indépendantes.

La récente guerre contre l'Iran a clairement révélé que les conflits dans la région ne sont plus gérés uniquement par le biais de guerres par procuration, mais évoluent rapidement vers des affrontements directs. Les missiles qui ont survolé le Golfe, les drones qui ont frappé des installations énergétiques et les tensions qui se sont propagées au détroit d'Ormuz et à la mer Rouge sont autant de signes indiquant que l'ordre régional est dans un état de flux sans précédent.

Dans de telles circonstances, les pays dont la situation géographique est sensible — comme l'Égypte — deviennent plus vulnérables à l'impact de ces changements, mais ils disposent en même temps d'une occasion unique de transformer leur situation géographique en une source de force s'ils parviennent à interpréter correctement ce moment historique.

L'Égypte entre géographie et politique

Sur la carte, l'Égypte apparaît comme le point de rencontre de trois grandes sphères :le Moyen-Orient, la Méditerranée et l'Afrique. Tout au long de l'histoire, cette situation unique lui a conféré un rôle qui transcende ses frontières géographiques, mais lui impose également une double responsabilité dans la gestion de ses relations extérieures.

À l'ouest se trouve la crise libyenne, qui n'a pas encore trouvé le chemin d'une stabilité totale.

Au sud, le Soudan reste un terrain ouvert à de multiples possibilités au milieu de la guerre qui y fait rage.

À l'est, les répercussions de la guerre à Gaza se poursuivent, plaçant une fois de plus le Sinaï au cœur de l'équation sécuritaire régionale.

Au sud-est, la question du barrage de la Renaissance s'impose comme l'un des défis stratégiques les plus graves auxquels l'Égypte a été confrontée depuis des décennies.

Ce paysage géopolitique complexe ne permet pas à l'Égypte de mener une politique étrangère traditionnelle et réactive ; il l'oblige plutôt à développer une vision stratégique cohérente grâce à laquelle elle pourra protéger ses intérêts dans un environnement régional extrêmement instable.

L'économie au cœur de la politique étrangère

Dans le monde d'aujourd'hui, la politique étrangère n'est plus simplement un réseau de relations diplomatiques ; elle est devenue un prolongement direct de l'économie nationale. Un État qui ne peut protéger ses routes commerciales, attirer les investissements ou garantir la stabilité de son environnement économique sera incapable de maintenir son influence politique, quelles que soient son histoire ou sa taille.

La récente crise de la mer Rouge et les perturbations du transport maritime qui en ont résulté ont mis en évidence à quel point l'économie égyptienne est vulnérable aux développements régionaux. Lorsque certaines compagnies maritimes internationales ont été contraintes de détourner leurs navires du canal de Suez, les recettes du canal ont chuté de manière significative, tandis que les coûts de transport et d'assurance ont augmenté, ce qui a eu des répercussions sur le commerce international dans son ensemble.

Cette expérience confirme que la protection du canal de Suez n'est plus seulement une question économique, mais qu'elle fait désormais partie intégrante de l'équation de la sécurité nationale de l'Égypte. Le canal n'est pas seulement une source importante de revenus, mais une artère vitale reliant l'Égypte à l'économie mondiale.

Le Golfe… L'équation de la stabilité économique

Parmi les cercles régionaux qui influencent directement l'économie égyptienne, la région du Golfe arabe occupe une place prépondérante. Les relations économiques entre l'Égypte et les États du Golfe ne se limitent pas à de simples échanges commerciaux, mais constituent un vaste réseau d'investissements, de transferts financiers et de coopération dans les domaines de l'énergie et des infrastructures.

Cependant, les récents développements dans le Golfe — en particulier la confrontation militaire avec l'Iran — ont révélé que la stabilité de cette région n'est plus aussi assurée qu'auparavant. Les tensions récurrentes dans le détroit d'Ormuz, les attaques contre des installations énergétiques et les fluctuations des prix du pétrole sont autant de facteurs qui obligent l'Égypte à réévaluer sa politique à l'égard du Golfe à la lumière de ces changements.

L'Égypte a clairement intérêt à soutenir la stabilité dans le Golfe et à empêcher que la région ne devienne le théâtre d'un conflit ouvert entre les puissances régionales et internationales, car tout bouleversement majeur dans cette région aurait des répercussions immédiates sur l'économie égyptienne.

La nécessité d'une nouvelle vision

Tous ces développements indiquent que l'Égypte a besoin de bien plus qu'une simple gestion quotidienne des crises. Elle a besoin d'une vision à long terme qui redéfinisse les priorités de sa politique étrangère et détermine clairement sur quoi ses efforts diplomatiques et économiques devront se concentrer dans les années à venir.

Cette vision doit reposer sur un principe simple mais profond :la politique étrangère n'est pas une fin en soi, mais un moyen de protéger les intérêts nationaux et de renforcer la capacité de l'État à assurer sa croissance et sa stabilité.

Par conséquent, l'élaboration d'une politique étrangère efficace nécessite de combiner trois éléments essentiels :

une définition claire des intérêts nationaux,

la capacité d'interpréter les évolutions internationales,

et une flexibilité dans l'établissement de partenariats régionaux et internationaux.

L'Égypte et ce moment historique

La région vit actuellement un moment historique, semblable à ceux où se dessinent de nouvelles cartes d'influence. Dans de telles périodes, il ne suffit pas aux États d'essayer d'éviter les risques ; ils doivent également chercher à tirer parti des opportunités.

L'Égypte, grâce à sa situation géographique et à son poids culturel et politique, dispose d'une réelle opportunité de reconstruire son rôle régional si elle parvient à formuler une politique étrangère équilibrée alliant réalisme et ambition.

Le rétablissement du rôle de l'Égypte n'est pas une question de slogans ou de nostalgie du passé, mais un processus politique et économique complexe qui exige une vision claire et une forte volonté exécutive. L'objectif de cette série d'articles est de contribuer à la formulation de cette vision à travers une analyse minutieuse des transformations en cours dans la région et dans le monde.

Dans le prochain volet, nous aborderons la question la plus sensible de l'équation de la sécurité nationale égyptienne :la sécurité du Nil et la crise du barrage de la Renaissance, afin de tenter de répondre à une question attendue depuis longtemps :peut-on sortir de l'impasse sur cette question, ou resterons-nous prisonniers d'un cercle vicieux de négociations sans fin ?

Cette question servira de point de départ naturel pour comprendre comment la politique étrangère égyptienne peut agir plus efficacement afin que l'Égypte puisse retrouver sa puissance et son poids stratégique.

Le barrage de la Renaissance… La crise et le labyrinthe stratégique (2-5)

Le barrage de la Renaissance n'est pas simplement un gigantesque projet d'ingénierie construit sur le Nil Bleu, comme certains ont tenté de le réduire à un discours technique étroit ces dernières années. Cette question s'est progressivement et discrètement transformée en l'un des dilemmes stratégiques les plus complexes auxquels l'État égyptien ait été confronté dans son histoire moderne. Pour l'Égypte, le Nil n'est pas simplement une ressource en eau ; c'est le fil conducteur sur lequel sa civilisation s'est construite, autour duquel ses sociétés se sont implantées, et à travers lequel sa géographie politique et économique s'est façonnée depuis des milliers d'années.

Tout pays peut faire face à une crise énergétique, commerciale, voire sécuritaire, par des moyens alternatifs ou avec le temps. Mais une crise de l'eau, en particulier pour l'Égypte, est une crise qui ne tolère ni retard ni risque. L'État égyptien dépend du Nil pour près de 97 % de ses ressources en eau, tandis que la disponibilité en eau par habitant a diminué au cours des dernières décennies pour passer à moins de 500 mètres cubes par an, ce qui place l'Égypte sans conteste parmi les pays souffrant d'une grave pénurie d'eau selon les normes internationales.

Avec une population dépassant les 100 millions d'habitants, et compte tenu des impacts croissants du changement climatique et de la fluctuation des précipitations sur le plateau éthiopien, toute perturbation du débit des eaux du Nil devient un enjeu qui transcende les calculs techniques, se transformant en une préoccupation directe de sécurité nationale qui affecte simultanément l'agriculture, l'alimentation, l'énergie et la stabilité sociale.

Le Nil… L'équation existentielle de l'État égyptien

De nombreuses études économiques indiquent qu'une pénurie de seulement un milliard de mètres cubes d'eau pourrait entraîner la perte de plus de 300 000 acres de terres agricoles, ce qui aurait un impact direct sur la production agricole et les opportunités d'emploi dans les zones rurales d'Égypte. Dans un pays où des millions de citoyens dépendent de l'agriculture comme principale source de revenus, toute réduction significative de la part d'eau constitue une double menace pour la sécurité alimentaire et la stabilité sociale.

Cela explique la sensibilité exceptionnelle avec laquelle l'Égypte aborde la question du barrage de la Renaissance. La question ne porte pas seulement sur la quantité d'eau susceptible d'être affectée pendant les années de remplissage, mais aussi sur la manière dont le fleuve sera géré à l'avenir, en particulier pendant les années de sécheresse ou de sécheresse prolongée. En l'absence d'un accord juridique contraignant régissant cette question, la gestion du fleuve pourrait être soumise à la volonté d'une seule partie — une situation qu'aucun pays dépendant presque entièrement de cette ressource ne peut accepter.

L'accord de la Déclaration de principes… Un regard serein dix ans plus tard

Lorsque l'accord de la Déclaration de principes a été signé à Khartoum en 2015, il est apparu à beaucoup comme un pas vers un règlement politique qui ouvrirait la voie à la coopération entre les pays du bassin du Nil oriental. L'accord affirmait des principes importants tels que la prévention de tout préjudice grave, la coopération en matière de gestion du fleuve et une entente sur les règles de remplissage et d'exploitation du barrage.

Cependant, l'expérience pratique des années qui ont suivi a révélé que l'accord, malgré son importance politique, laissait une grande marge d'interprétation et ne prévoyait pas de mécanismes de mise en œuvre clairs pour garantir le respect de ces principes dans la pratique. La définition des règles d'exploitation pendant les années de sécheresse et les mécanismes de règlement des différends sont restés des questions non résolues de manière juridiquement contraignante.

Ces lacunes ont permis à l'Éthiopie de procéder unilatéralement au remplissage et à l'exploitation du barrage, ce qui a fait passer la crise d'un cadre de négociation technique à un véritable labyrinthe stratégique où se mêlent politique, droit et économie.

Un examen serein de cette expérience ne signifie pas renier l'accord, mais plutôt reconnaître ses limites et chercher des moyens de le développer ou de le compléter par un cadre juridique plus rigoureux.

Le barrage entre développement et politique

Il est juste de reconnaître que, pour l'Éthiopie, le Grand barrage de la Renaissance éthiopienne représente un projet de développement colossal visant à doubler sa production d'électricité et à renforcer son économie nationale. Le barrage est conçu pour produire plus de 5 000 mégawatts d'énergie hydroélectrique, ce qui en fait le plus grand projet de ce type en Afrique.

Cependant, le problème ne réside pas dans le droit au développement de l'Éthiopie, mais plutôt dans la manière de gérer un projet de cette envergure sur un fleuve international partagé par plusieurs pays. Le Nil Bleu n'est pas un fleuve local, mais une voie navigable transfrontalière dont dépendent des millions de personnes dans plusieurs pays.

Ainsi, faire de ce barrage un instrument de pression politique ou une réalité unilatérale dans la gestion du fleuve ouvre la voie à des conflits à long terme qui, en fin de compte, ne servent les intérêts d'aucun des peuples de la région.

Les erreurs de la phase précédente

Aucune nouvelle vision ne peut aboutir sans un examen franc des erreurs du passé. Les plus importantes de ces erreurs peuvent être résumées en trois points principaux.

Premièrement, le recours excessif à un long processus de négociation sans levier juridique ou diplomatique efficace pour faire aboutir un règlement définitif.

Deuxièmement, le retard pris dans la constitution d'alliances africaines soutenant la position égyptienne au sein de l'Union africaine et des institutions continentales.

Troisièmement, la question n'a pas bénéficié d'une attention suffisante de la part des médias et de la diplomatie internationale, de sorte que la crise du Nil n'est pas devenue un sujet d'intérêt pour l'opinion publique mondiale, comme cela s'est produit dans des cas internationaux similaires.

Cette analyse ne vise pas à attribuer des responsabilités, mais constitue une étape nécessaire pour redresser la barre.

Sortir de l'impasse… vers une nouvelle approche égyptienne

Pour sortir du labyrinthe stratégique imposé par la crise du barrage de la Renaissance, il faut passer d'une politique défensive à une politique proactive. Cette initiative peut s'articuler autour de quatre axes parallèles.

Le premier axe est celui du droit international. Le droit international relatif aux cours d'eau partagés reconnaît le principe d'une utilisation équitable et l'interdiction de causer un préjudice grave à d'autres États. L'Égypte peut s'efforcer de mettre en œuvre ce cadre juridique par l'intermédiaire des institutions internationales.

Le deuxième volet est le volet africain. La question ne concerne pas seulement l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan, mais aussi l'avenir de la gestion de l'eau sur l'ensemble du continent. Dans cette perspective, l'Égypte peut s'efforcer de nouer des partenariats africains plus larges qui soutiennent l'idée d'une gestion conjointe des cours d'eau internationaux.

Le troisième axe est celui du développement. Au lieu de considérer le barrage comme un projet isolé, des efforts peuvent être déployés pour l'intégrer dans un réseau énergétique régional comprenant des interconnexions électriques entre les pays de la région.

Le quatrième axe est l'axe national, qui passe par l'élaboration de politiques de gestion de l'eau au sein même de l'Égypte.

Des solutions pratiques et non conventionnelles à la crise

Si les solutions traditionnelles n'ont pas permis d'obtenir de progrès tangibles au cours de la dernière décennie, la phase suivante nécessite des idées plus innovantes et audacieuses.

Parmi les propositions réalistes qui peuvent être avancées, on peut citer :

Premièrement : la mise en place d'un mécanisme régional de gestion de la sécheresse associant l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan, dans le cadre duquel des procédures claires de répartition de l'eau pendant les années de pénurie seraient convenues à l'avance.

Deuxièmement :la création d'un fonds de développement régional pour le bassin du Nil Bleu afin de financer des projets conjoints dans les domaines de l'énergie et de l'agriculture, créant ainsi des intérêts économiques communs qui réduisent le risque de conflit.

Troisièmement :intégrer la question de la gestion de l'eau du Nil dans le programme africain de sécurité alimentaire, lui conférant ainsi une dimension continentale plus large.

Quatrièmement :étendre les programmes de dessalement de l'eau en Égypte le long des côtes de la Méditerranée et de la mer Rouge afin d'alléger la pression sur le Nil.

Cinquièmement :élaborer de nouvelles politiques agricoles visant à réduire progressivement la culture des plantes les plus gourmandes en eau.

Ces solutions ne signifient pas renoncer aux droits de l'Égypte, mais visent plutôt à transformer la crise d'une confrontation à somme nulle en un système institutionnel de gestion du fleuve.

Entre réalisme et ambition

La gestion de la crise du barrage de la Renaissance exige une grande dose de réalisme politique. L'Égypte ne peut ignorer les nouvelles réalités du bassin du Nil, mais elle ne peut pas non plus accepter une situation qui ferait de sa sécurité hydrique l'otage de décisions unilatérales.

Par conséquent, la politique la plus rationnelle est celle qui allie fermeté dans la protection des intérêts vitaux et souplesse dans la recherche de nouvelles formes de coopération.

Le Nil a toujours été plus qu'un simple fleuve ; il a été l'âme de la géographie égyptienne et une source de sa stabilité à travers les siècles. Par conséquent, la protection de cette ressource n'est pas seulement une question technique ou diplomatique, mais un enjeu concernant l'avenir même de l'État égyptien.

Vers une nouvelle équation pour le Nil

Il n'est peut-être pas réaliste d'espérer une résolution rapide de la crise du barrage de la Renaissance, mais il est certain que le maintien du statu quo actuel n'est pas une option viable.

Le véritable objectif de la politique égyptienne doit être de reformuler l'équation de la gestion du Nil de manière à atteindre trois objectifs équilibrés :

Protéger les droits de l'Égypte sur l'eau,

assurer la stabilité régionale dans le bassin du Nil,

et ouvrir la voie à une coopération économique et au développement à long terme.

En fin de compte, il ne s'agit pas seulement de l'eau du fleuve, mais de l'avenir de toute une nation.

Par conséquent, la gestion réussie de cette question n'est pas seulement une affaire diplomatique, mais une étape fondamentale sur la voie plus large menant au rétablissement de la puissance et de l'influence stratégique de l'Égypte.

Dans le troisième épisode de cette série, nous abordons une autre question tout aussi cruciale :la sécurité de la mer Rouge et du canal de Suez au lendemain de la guerre de Gaza et de la crise du Golfe, et la manière dont l'Égypte peut protéger l'une des artères les plus vitales du commerce mondial face à de nouvelles menaces.

La mer Rouge et le canal de Suez… La bataille pour l'artère vitale de l'économie mondiale (3-5)

Le canal de Suez n'a jamais été une simple voie navigable reliant deux mers ; depuis son ouverture au XIXe siècle, il constitue l'un des carrefours les plus critiques de l'économie mondiale et un pivot des équilibres internationaux. Selon les estimations des organisations commerciales internationales, environ 12 % du commerce mondial et près de 30 % du trafic de conteneurs entre l'Asie et l'Europe transitaient par ce passage étroit au cœur de l'Égypte. C'est pourquoi le canal n'était pas seulement un projet égyptien couronné de succès, mais une artère vitale du corps économique mondial.

Cependant, ces dernières années ont révélé que cette artère, qui semblait depuis si longtemps une constante sur les cartes du commerce international, est entrée dans une phase d'épreuve sans précédent. Avec le déclenchement de la guerre à Gaza en octobre 2023 et l'escalade régionale généralisée qui s'en est suivie, les répercussions du conflit se sont étendues à la mer. Lorsque le groupe houthi au Yémen a commencé à lancer des attaques à la roquette et au drone contre des navires commerciaux en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandeb, au cours de ce qui s'appelait alors la « guerre de soutien », l'équation de la sécurité maritime dans ce corridor vital a changé.

À ce moment précis, la crise a cessé d'être une simple confrontation militaire limitée pour devenir un véritable test de la résilience du système commercial mondial face aux chocs géopolitiques. En l'espace de quelques mois, les grandes compagnies maritimes mondiales ont été contraintes de détourner des centaines de navires du canal de Suez vers le cap de Bonne-Espérance, ajoutant ainsi 10 à 15 jours supplémentaires à un seul voyage entre l'Asie et l'Europe.

Ainsi, le canal de Suez est entré dans une nouvelle phase de son histoire — une phase que l'on peut qualifier à juste titre de bataille pour la ligne de vie :

la veine qui alimente l'économie égyptienne de ses revenus vitaux,

et l'artère qui relie l'économie mondiale entre l'Orient et l'Occident.

La mer Rouge au cœur de l'économie mondiale

Les rapports de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) indiquent que le trafic commercial transitant par le canal de Suez a chuté de près de 42 % au cours de certains mois de 2024 par rapport à 2023, en raison des troubles en mer Rouge. Les données du Fonds monétaire international ont également montré que le nombre de navires choisissant la route du cap de Bonne-Espérance a atteint des niveaux sans précédent au plus fort de la crise.

En Égypte, l'Autorité du canal de Suez a annoncé que les recettes annuelles du canal étaient passées d'environ 9,4 milliards de dollars en 2022–2023 à environ 7,2 milliards de dollars en 2023–2024 en raison de la baisse du trafic maritime. Le nombre de navires en transit a également chuté, passant de 25 911 à 20 148 au cours de la même période.

Les effets de la crise ne se sont pas limités à l'économie égyptienne. Les coûts de transport maritime entre l'Asie et l'Europe ont augmenté de plus de 300 % au cours des premiers mois de la crise, et les coûts d'assurance pour les navires transitant par la mer Rouge ont doublé.

Ces chiffres reflètent une réalité évidente :

la perturbation de la navigation en mer Rouge n'est plus un problème régional, mais une crise des chaînes d'approvisionnement mondiales.

La mer Rouge… La géographie façonne la politique

Quiconque consulte une carte de la mer Rouge se rend compte qu'il ne s'agit pas simplement d'une étendue d'eau séparant les

continents asiatique et africain, mais d'un corridor stratégique reliant trois grandes régions géopolitiques le: Moyen-Orient, l'Afrique de l'Est et la Méditerranée.

Au cœur de ce corridor se trouvent trois goulets d'étranglement maritimes majeurs :

le canal de Suez au nord,

le détroit de Bab el-Mandeb au sud,

et le détroit d'Ormuz à l'est.

Ces trois points forment ce que l'on pourrait qualifier de triangle mondial de l'énergie et du commerce. Une grande partie des exportations de pétrole et de gaz en provenance du Golfe passe par le détroit d'Ormuz, puis traverse la mer Rouge via le détroit de Bab el-Mandeb pour rejoindre le canal de Suez.

Par conséquent, toute perturbation sur l'un de ces corridors affecte immédiatement les deux autres.

Le récent conflit dans le Golfe entre les États-Unis, Israël et l'Iran a montré que ces couloirs maritimes sont désormais des instruments de dissuasion dans les conflits régionaux, et non plus de simples voies commerciales.

Le canal de Suez :entre menaces pour la sécurité et rivalités géopolitiques

La crise de la mer Rouge a mis en évidence trois grands types de défis auxquels est confronté le canal de Suez.

Le premier défi est la menace directe pour la sécurité de la navigation maritime, due aux attaques de missiles et de drones contre les navires commerciaux.

Le deuxième défi est la concurrence géopolitique liée aux itinéraires alternatifs. Certaines puissances internationales ont recommencé à proposer des projets de transport alternatifs visant à réduire la dépendance vis-à-vis du canal de Suez, que ce soit par des routes terrestres ou des lignes ferroviaires reliant le Golfe à la Méditerranée.

Le troisième défi concerne les changements au sein même de l'économie mondiale, certaines grandes entreprises ayant

commencé à redéployer leurs chaînes d'approvisionnement afin de réduire leur dépendance vis-à-vis des couloirs maritimes sensibles.

Ces défis signifient que le canal de Suez ne repose plus uniquement sur sa situation géographique, mais nécessite désormais une vision stratégique globale pour préserver sa position au sein du système économique mondial.

La Corne de l'Afrique… La clé sud de la sécurité de la mer Rouge

Au cœur de cette équation, la Corne de l'Afrique apparaît comme l'un des facteurs clés pour comprendre l'avenir de la mer Rouge.

La région s'étendant de Djibouti à la Somalie, en passant par l'Éthiopie et l'Érythrée, est devenue, au cours de la dernière décennie, un point central de la concurrence géopolitique entre les puissances internationales.

Les rapports de la Banque mondiale indiquent que les investissements internationaux dans les corridors de transport et les infrastructures de la Corne de l'Afrique ont dépassé le milliard de dollars ces dernières années dans le cadre de programmes de soutien aux corridors économiques.

Parmi les projets les plus marquants figure le développement du corridor Djibouti-Addis-Abeba, qui est devenu l'un des corridors commerciaux les plus importants d'Afrique de l'Est, en plus des projets d'interconnexion électrique entre les pays de la région.

Ces évolutions signifient que la stabilité dans la Corne de l'Afrique est devenue un élément clé de la sécurité de la mer Rouge.

Par conséquent, le renforcement de la présence de l'Égypte dans cette région n'est pas une option secondaire, mais une nécessité stratégique.

Opportunités de coopération économique avec la Corne de l'Afrique

L'Égypte peut jouer un rôle plus important dans la Corne de l'Afrique par le biais de plusieurs voies.

La première voie consiste à investir dans les ports et les services logistiques de pays tels que Djibouti et la Somalie.

La deuxième voie concerne les projets d'infrastructure, de voirie et de transport, dont ces pays ont désespérément besoin.

La troisième voie consiste à renforcer la présence de l'Égypte dans les secteurs pharmaceutique, éducatif et de la santé.

La quatrième voie consiste à investir dans la sécurité alimentaire et l'agriculture.

Ces axes pourraient transformer la présence de l'Égypte dans la Corne de l'Afrique, faisant passer d'une présence politique limitée à une influence économique stratégique.

Vers une stratégie égyptienne globale pour la mer Rouge

La crise de la mer Rouge a montré que la gestion de cette question ne peut rester une affaire sectorielle concernant uniquement la navigation.

Ce qu'il faut, c'est l'élaboration d'une stratégie égyptienne globale reposant sur plusieurs piliers.

Le premier de ces piliers consiste à renforcer la coopération en matière de sécurité avec les pays riverains de la mer Rouge.

Le deuxième consiste à étendre la présence de l'Égypte dans la Corne de l'Afrique par le biais d'une coopération économique et en matière d'investissements.

Le troisième consiste à développer la zone économique du canal de Suez afin qu'elle devienne une plaque tournante mondiale pour le commerce et les services logistiques.

Le quatrième pilier consiste à établir des partenariats internationaux plus larges afin de protéger la navigation maritime.

L'idée d'une alliance de sécurité de la mer Rouge

Au vu des développements récents, une idée méritant d'être sérieusement prise en considération a émergé :la création d'une alliance de sécurité et militaire entre les pays riverains de la mer Rouge.

Cette alliance pourrait reposer sur plusieurs principes fondamentaux :

la protection de la liberté de navigation maritime,

la coordination dans la lutte contre les menaces pour la sécurité,

l'échange de renseignements,

la sécurisation des ports et des infrastructures maritimes.

Ce cadre ne devrait pas être dirigé contre une partie spécifique, mais servir plutôt de système régional visant à protéger l'un des corridors maritimes les plus importants au monde.

Compte tenu de sa situation géographique, de son poids politique et de son expertise maritime, l'Égypte semble être le pays le mieux placé pour lancer cette initiative.

Recommandations

Créer un conseil égyptien de haut niveau chargé de la sécurité de la mer Rouge et du canal de Suez.

Lancer une initiative régionale visant à coordonner la sécurité maritime entre les pays riverains de la mer Rouge.

Renforcer la présence économique de l'Égypte dans la Corne de l'Afrique.

Développer la zone économique du canal de Suez en tant que plaque tournante mondiale pour le commerce et la logistique.

Renforcer la coopération internationale afin de protéger la navigation en mer Rouge.

Étudier la mise en place d'une alliance de sécurité entre les États côtiers afin de protéger cette voie navigable vitale.

La bataille des veines et des artères

Lorsque l'on examine la carte du commerce mondial, on se rend compte que le canal de Suez n'est pas seulement un projet économique couronné de succès, mais une plaque tournante stratégique reliant les économies de trois continents.

Par conséquent, sa défense n'est plus une simple tâche administrative ou sécuritaire, mais s'inscrit désormais dans une

bataille plus large visant à protéger la place de l'Égypte au sein du système international.

La géographie peut conférer à un pays une situation privilégiée, mais elle ne garantit pas son statut. Seule une vision stratégique peut transformer cette situation en une source de force.

Par conséquent, la protection du canal de Suez et la sécurité de la mer Rouge ne constituent pas seulement une nécessité économique, mais une étape fondamentale d'un projet plus vaste visant à restaurer la puissance et le poids stratégique de l'Égypte.

Dans le quatrième volet de cette série, nous nous penchons sur un autre axe crucial :la reconstruction des relations régionales de l'Égypte avec les puissances arabes et la Turquie, dans le contexte des transformations majeures que connaît la région.

L'Égypte, le Golfe et la Turquie... Reconstruire l'équilibre régional (4-5)

La politique étrangère n'est pas simplement un exercice diplomatique entre capitales ; il s'agit avant tout de l'art de gérer les équilibres dans un monde en constante évolution. Au Moyen-Orient, où la géographie croise l'histoire et où les intérêts économiques se mêlent aux conflits politiques, cette tâche devient encore plus complexe et délicate. La dernière décennie à elle seule a suffi à redessiner la carte de la région à plusieurs reprises :des bouleversements qui ont secoué certains pays arabes depuis 2011 aux guerres civiles prolongées, en passant par les changements stratégiques imposés par les grands conflits régionaux.

Au milieu de ces changements, l'Égypte se trouve à un moment où elle doit redéfinir son rôle régional. Le Caire n'est pas un acteur de passage dans l'équation du Moyen-Orient, mais l'un de ses principaux pôles historiques. Toutefois, ce rôle ne peut être rétabli par des slogans, mais plutôt en construisant un réseau équilibré de relations régionales qui reflète les intérêts de l'Égypte et lui confère la capacité d'influencer les tendances régionales.

Une analyse des développements récents révèle clairement que les intérêts de l'Égypte coïncident largement avec ceux de trois grandes puissances régionales :l'Arabie saoudite, la Turquie et le Qatar. Malgré leurs divergences politiques sur certaines questions, ces pays s'alignent sur l'Égypte concernant un certain nombre de enjeux stratégiques :la stabilité dans la région de la mer Rouge, la prévention de la désintégration du Soudan, l'apaisement des tensions en Libye et la recherche d'une perspective politique pour la cause palestinienne à la suite de la guerre de Gaza.

Par conséquent, le rétablissement du réseau de relations de l'Égypte avec ces puissances n'est plus une simple option diplomatique, mais s'inscrit désormais dans une vision plus large

visant à permettre à l'Égypte de retrouver sa puissance et son poids stratégique.

Le Golfe… Profondeur économique et politique

L'Égypte est liée aux États arabes du Golfe par des relations profondément enracinées qui s'étendent sur plusieurs décennies, fondées sur un réseau étroitement imbriqué d'intérêts économiques, humains et politiques. Aujourd'hui, près de cinq millions d'Égyptiens travaillent dans les États du Golfe, et les estimations de la Banque centrale d'Égypte indiquent que leurs transferts de fonds ont constitué l'une des sources les plus importantes de devises étrangères pour l'économie égyptienne ces dernières années, dépassant 30 milliards de dollars par an certaines années.

En matière d'investissement, les pays du Golfe comptent désormais parmi les plus grands investisseurs dans l'économie égyptienne. Selon les estimations, le total des investissements directs du Golfe en Égypte a dépassé les 40 milliards de dollars au cours des deux dernières décennies, répartis entre les secteurs de l'énergie, de l'immobilier, du tourisme et des infrastructures.

Cependant, les relations entre l'Égypte et le Golfe ne peuvent être comprises uniquement d'un point de vue économique. Le Golfe représente également l'un des principaux piliers de la stabilité de l'ordre arabe. Les récents développements régionaux, notamment en mer Rouge, au Soudan et à Gaza, ont montré que les défis auxquels la région est confrontée sont devenus trop importants pour qu'un seul pays puisse les supporter seul.

Relations égypto-saoudiennes… Un partenariat qui a besoin d'être rééquilibré

Le Royaume d'Arabie saoudite est le partenaire arabe le plus important de l'Égypte, tant en termes de poids économique que politique. L'histoire moderne de l'ordre arabe révèle que Le Caire et Riyad ont toujours été deux piliers essentiels de l'équilibre régional.

Les données économiques indiquent que le volume des échanges commerciaux entre l'Égypte et l'Arabie saoudite dépasse les 12 milliards de dollars par an, tandis que les investissements saoudiens

en Égypte s'élèvent à plus de 25 milliards de dollars dans divers secteurs.

Cependant, les relations entre les deux pays ont connu des tensions importantes au cours des quatre dernières années, sans doute les plus marquées depuis l'époque des différends politiques des années 1960. Des divergences sont apparues sur certaines questions régionales et, par moments, une rivalité tacite concernant les rôles de leadership au sein du système arabe a fait surface.

Toutefois, les récents développements dans le Golfe — en particulier la confrontation avec l'Iran et les tensions liées à l'énergie et à la sécurité maritime — pourraient inciter Le Caire et Riyad à redéfinir leurs relations. Les événements ont montré que les défis auxquels la région est aujourd'hui confrontée dépassent la capacité d'un seul pays à y faire face.

Il semble donc urgent de redéfinir les relations entre l'Égypte et l'Arabie saoudite sur la base d'un partenariat et d'une répartition des rôles plutôt que d'une rivalité pour l'influence.

Recommandations

Lancer un dialogue stratégique périodique entre Le Caire et Riyad sur les questions de sécurité régionale.

Développer des partenariats industriels conjoints dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie manufacturière.

Renforcer la coordination politique sur les questions liées au Soudan et à la mer Rouge.

Relations égypto-qataries… Une opportunité de rapprochement arabe

Les relations entre l'Égypte et le Qatar se sont considérablement améliorées depuis la réconciliation du Golfe en 2021. Cette amélioration s'est traduite par un renforcement de la coopération économique et en matière d'investissements entre les deux pays.

Selon les estimations économiques, les investissements qatariens en Égypte devraient atteindre 10 milliards de dollars dans les années à venir, notamment dans les secteurs du tourisme, des infrastructures et de l'énergie.

Cependant, le rôle du Qatar ne se limite pas à l'économie. Doha a joué un rôle important dans la médiation politique concernant la guerre à Gaza, ce qui a élargi les possibilités de coordination avec Le Caire dans la gestion de cette question complexe.

On observe également une convergence claire entre les positions égyptienne et qatarie quant à la nécessité de stabiliser le Soudan et de l'empêcher de sombrer dans un conflit régional plus large.

Recommandations

Accroître les investissements qataris dans les secteurs manufacturier et industriel égyptiens.

Renforcer la coordination politique sur la question palestinienne.

Développer la coopération médiatique et culturelle entre les deux pays.

Relations égypto-turques… Une convergence d'intérêts

La Turquie est l'une des puissances régionales les plus importantes au Moyen-Orient et en Méditerranée orientale. Au cours de la dernière décennie, les relations égypto-turques ont connu des tensions politiques avant d'entrer dans une nouvelle phase de rapprochement progressif à partir de 2023.

Les données économiques indiquent que le volume des échanges commerciaux entre l'Égypte et la Turquie dépasse les 9 milliards de dollars par an, et les entreprises turques comptent parmi les plus grands investisseurs industriels en Égypte, en particulier dans les secteurs du textile et de l'ingénierie.

Cependant, l'importance stratégique de cette relation dépasse le cadre économique. En Libye, par exemple, Le Caire et Ankara reconnaissent de plus en plus la nécessité de préserver l'unité de l'État libyen et d'empêcher un retour au conflit armé.

On observe également une convergence de vues concernant la stabilité en mer Rouge et dans la Corne de l'Afrique, les deux pays reconnaissant que l'instabilité dans cette région a un impact direct sur la sécurité du commerce mondial.

Recommandations

Élever les relations égypto-turques au rang de partenariat stratégique.

Développer la coopération industrielle et technologique entre les deux pays.

Coordonner les positions sur la Libye et la mer Rouge.

Les Émirats arabes unis… Un partenaire économique et des tendances qui appellent à la prudence

Ces dernières années, les Émirats arabes unis ont joué un rôle économique important en soutenant l'économie égyptienne grâce à des investissements substantiels dans de multiples secteurs.

Cependant, ces dernières années, des inquiétudes croissantes ont émergé concernant certaines tendances politiques et économiques émiraties dans la région. Les initiatives émiraties sur des questions telles que le Soudan, la Corne de l'Afrique et la Libye ont suscité des inquiétudes parmi certaines parties régionales, compte tenu du risque de nouvelle concurrence géopolitique qu'elles pourraient engendrer.

En outre, l'expansion significative des investissements émiratis dans certains secteurs vitaux de l'économie égyptienne pourrait, à long terme, créer une situation de dépendance économique excessive vis-à-vis d'une seule partie, ce qui pourrait être transformé en un outil de pression politique.

Recommandations

Maintenir les relations économiques avec les Émirats arabes unis tout en diversifiant les sources d'investissements étrangers.

Limiter au maximum la pratique consistant à vendre des actifs à grande échelle à un seul pays.

Répartir les investissements entre divers partenaires internationaux afin d'assurer l'équilibre économique.

Vers un nouvel équilibre régional

La convergence relative des positions entre l'Égypte, l'Arabie saoudite, le Qatar et la Turquie sur des questions telles que Gaza, le

Soudan et la mer Rouge ouvre la voie à une nouvelle vision de l'ordre régional.

Au lieu que la région reste prisonnière d'une polarisation marquée entre des axes rivaux, ces pays peuvent construire un réseau de coopération fondé sur la protection de la stabilité régionale et la promotion du développement économique.

Ce cadre n'implique pas la création d'un axe politique fermé, mais plutôt une coordination stratégique flexible sur des questions communes.

Enfin

le Moyen-Orient se trouve aujourd'hui à un tournant historique. Soit la région continuera de tourner en rond dans un cycle de conflits, soit elle s'engagera dans une nouvelle phase de rétablissement des équilibres.

Pour l'Égypte, le développement de relations avec les grandes puissances régionales telles que l'Arabie saoudite, le Qatar et la Turquie représente une étape fondamentale dans cette direction.

Une diplomatie réussie ne repose pas sur le choix d'alliés ou d'adversaires permanents, mais sur la capacité à gérer judicieusement des intérêts changeants.

Ainsi, l'objectif devient clair :construire un réseau équilibré de relations régionales afin que l'Égypte puisse en sortir plus forte et retrouver son poids stratégique.

Dans le cinquième et dernier volet de cette série, nous élargirons notre perspective pour aborder l'avenir des relations internationales de l'Égypte avec l'Europe, les États-Unis, la Chine et l'Afrique, ainsi que la manière dont ces relations pourraient façonner la politique étrangère égyptienne au cours de la prochaine décennie.

L'Égypte et le monde… L'Europe, la France et la redéfinition du rayonnement international (5-5)

La force des nations, en période de transformation majeure, se mesure à leur capacité à appréhender le monde tel qu'il est, et non tel qu'il était. La véritable diplomatie ne se limite pas à la gestion des relations traditionnelles, mais consiste en l'art de se repositionner au sein d'un système international en mutation rapide. Le monde d'aujourd'hui est en effet confronté à une transition profonde, alors que les contours du système international apparu après la fin de la Guerre froide s'estompent, tandis qu'un système plus complexe et multipolaire de centres de pouvoir prend forme.

Des études publiées par des groupes de réflexion européens tels que Chatham House à Londres et le Conseil européen des relations étrangères à Berlin et à Paris indiquent que le monde s'oriente progressivement vers un système multipolaire, dans lequel les États-Unis et la Chine se disputent l'influence économique et technologique, tandis que l'Union européenne cherche à construire ce que certains chercheurs appellent « l'autonomie stratégique européenne ».

Dans ce contexte en mutation, l'Égypte semble disposer d'une occasion historique de redéfinir sa position au sein du système international. Le Caire n'est pas simplement un État régional, mais un point de rencontre de trois grandes sphères stratégiques :le Moyen-Orient, la Méditerranée et l'Afrique. Par conséquent, la construction d'un réseau équilibré de relations internationales n'est plus seulement une option diplomatique, mais une nécessité stratégique pour que l'Égypte en sorte renforcée et retrouve son poids stratégique.

L'Europe… Le principal partenaire économique et politique

Depuis la signature de l'accord de partenariat entre l'Égypte et l'UE en 2004, l'Europe est devenue le premier partenaire économique de l'Égypte. Les données de la Commission européenne indiquent que l'Union européenne représente près de 30 % du commerce extérieur total de l'Égypte, et que le volume des échanges commerciaux bilatéraux entre les deux parties a atteint environ 40 milliards d'euros par an ces dernières années.

Outre le commerce, l'Union européenne est l'une des principales sources d'investissements directs étrangers en Égypte. Selon les estimations de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, les entreprises européennes jouent un rôle clé dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures et de l'industrie en Égypte.

Cependant, les relations entre l'Égypte et l'Europe s'étendent au-delà de l'économie à d'autres domaines tout aussi importants. La migration irrégulière, la sécurité en Méditerranée et la lutte contre le terrorisme constituent des défis communs qui ont incité les deux parties à renforcer leur coopération en matière de sécurité et de politique.

Des rapports de l'Institut français des relations internationales (IFRI) indiquent que l'Égypte est devenue l'un des partenaires clés de l'Union européenne dans la gestion des questions de stabilité en Méditerranée du Sud. Des chercheurs du German Marshall Fund soulignent également que Le Caire joue un rôle essentiel dans la préservation de la stabilité en Méditerranée orientale et dans la prévention de la propagation du chaos depuis les zones de conflit vers l'Europe.

Au vu de ces faits, on peut affirmer que la relation entre l'Égypte et l'Europe n'est plus un simple partenariat économique, mais qu'elle est devenue un pilier fondamental de l'équation de la stabilité régionale.

Recommandations

– Développer des accords de partenariat économique avec l'Union européenne afin d'accroître les exportations industrielles égyptiennes.

– Renforcer la coopération dans les domaines des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert.

– Élargir la coopération en matière de sécurité dans les domaines de la migration et de la lutte contre le terrorisme.

La France… Un partenaire stratégique au-delà de l'économie

Si l'Europe est le premier partenaire économique de l'Égypte, la France occupe une place particulière dans cette relation. Les relations égypto-françaises s'étendent sur plus d'un siècle de coopération politique, culturelle et militaire.

Les données du ministère français de l'Économie indiquent que les investissements français en Égypte ont dépassé les 7 milliards d'euros, et que plus de 160 entreprises françaises opèrent sur le marché égyptien dans les secteurs des transports, de l'énergie et des télécommunications.

Mais la coopération entre les deux pays ne se limite pas à l'économie. Au cours de la dernière décennie, la France est devenue l'un des partenaires les plus importants de l'Égypte dans le domaine militaire, avec des accords de coopération en matière de défense portant notamment sur des avions de combat Rafale et des frégates navales de pointe.

Des analyses publiées par la Fondation pour la Recherche Stratégique à Paris indiquent que la France considère l'Égypte comme un élément clé de la stabilité en Méditerranée orientale et en Afrique du Nord. Certains chercheurs français considèrent également Le Caire comme l'un des principaux acteurs pour la gestion des questions de migration illégale et de terrorisme en Méditerranée méridionale.

Par ailleurs, le rapprochement égypto-français se renforce sur plusieurs questions régionales, telles que la Libye, la mer Rouge et Gaza. En Libye, Paris et Le Caire soutiennent l'idée de préserver l'unité de l'État libyen et d'empêcher un retour à la guerre. En ce qui concerne la mer Rouge, la France considère la stabilité de ce corridor vital comme un intérêt commun avec l'Égypte.

Recommandations

– Développer le partenariat de défense entre l'Égypte et la France dans le domaine des technologies militaires.

– Renforcer la coopération économique dans les domaines des énergies renouvelables et des transports.

– Élargir le dialogue politique sur les questions liées à la mer Rouge et à la Méditerranée orientale.

Les États-Unis… Un partenariat traditionnel qui doit être redéfini

Les États-Unis restent un acteur clé du système international et constituent un partenaire important pour l'Égypte depuis la signature des accords de Camp David en 1979. Au cours des quatre dernières décennies, Washington a fourni à l'Égypte une aide militaire et économique dépassant les 80 milliards de dollars.

Cependant, les relations égypto-américaines ont connu une phase de réévaluation mutuelle ces dernières années. Les changements dans la politique américaine à l'égard du Moyen-Orient, associés à des bouleversements de l'ordre international, ont incité Le Caire à diversifier ses relations internationales plutôt que de s'appuyer sur un seul partenaire.

Les analyses de la Brookings Institution suggèrent que les relations entre l'Égypte et les États-Unis sont entrées dans une nouvelle phase, fondée davantage sur des intérêts mutuels que sur une dépendance stratégique traditionnelle.

Recommandations

– Maintenir la coopération militaire avec les États-Unis tout en diversifiant les sources d'approvisionnement en armement.

– Élargir la coopération dans les domaines de la technologie et de l'éducation.

– Renforcer le dialogue politique sur les questions de stabilité régionale.

La Chine… Un partenaire économique en pleine ascension

Au cours des deux dernières décennies, la Chine est devenue l'un des partenaires économiques les plus importants de l'Égypte. Les échanges bilatéraux entre les deux pays ont dépassé les 15 milliards de dollars par an, et Pékin est devenu l'un des principaux investisseurs dans la zone économique du canal de Suez.

L'initiative « Belt and Road » a joué un rôle significatif dans le renforcement de la coopération économique entre Le Caire et Pékin,

en particulier dans les domaines des infrastructures, des transports et de l'industrie.

En outre, ces dernières années ont vu l'émergence de nouveaux cadres économiques tels que le groupe des BRICS, qui comprend des pays comme la Chine, la Russie, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud, et auquel se sont récemment joints des pays du Moyen-Orient et d'Afrique, notamment l'Égypte, l'Arabie saoudite, l'Iran et l'Éthiopie.

Certains chercheurs de think tanks européens, tels que l'Institut Montaigne à Paris, estiment que l'expansion de ces blocs économiques reflète la volonté des pays du Sud de parvenir à un meilleur équilibre au sein du système économique international, notamment au regard des politiques économiques et financières occidentales qui ont dominé pendant des décennies.

Pour l'Égypte, la participation à de tels cadres pourrait offrir des opportunités de renforcer la coopération économique avec les marchés émergents et de diversifier ses partenaires internationaux, sans pour autant renoncer nécessairement aux liens traditionnels avec l'Occident.

Recommandations

– Développer les investissements chinois dans les secteurs industriel et technologique.

– Tirer parti de l'initiative « Belt and Road » pour développer les infrastructures.

– Renforcer la coopération au sein de cadres économiques multilatéraux tels que les BRICS.

L'Afrique… Une profondeur stratégique

Le continent africain reste la profondeur stratégique naturelle de l'Égypte, tant sur le plan géographique que politique. Les données de l'Union africaine indiquent que le commerce intra-africain représente encore moins de 20 % du commerce total de l'Afrique, ce qui ouvre de vastes perspectives à l'Égypte pour renforcer son rôle économique.

En outre, les projets d'interconnexion électrique et d'infrastructure pourraient ouvrir de nouveaux horizons de

coopération entre l'Égypte et les pays d'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique.

Recommandations

– Développer le commerce intra-africain.

– Développer des projets d'infrastructure communs.

– Renforcer la coopération dans les domaines de l'énergie et de l'agriculture.

Enfin

Redéfinir les relations internationales de l'Égypte n'est pas une tâche aisée, mais c'est une nécessité stratégique dans un monde en mutation rapide. Les pays qui parviennent à décrypter les changements internationaux peuvent transformer leur position géographique et leur poids historique en une puissance politique et économique influente.

Pour l'Égypte, le développement de relations avec l'Europe, la France, les États-Unis, la Chine et l'Afrique s'inscrit dans une vision plus large visant à reconstruire son rayonnement international.

La diplomatie n'est pas seulement la gestion des relations, mais l'art de transformer des intérêts communs en un réseau de partenariats à long terme.

Ainsi, l'objectif devient clair :construire un réseau équilibré de relations internationales afin que l'Égypte puisse retrouver sa force et son poids stratégique.



Notre vision politique

La crise de la politique égyptienne

Un paysage politique où les slogans s'accumulent et où la vitalité s'estompe, au point que le contraste entre l'abondance des noms et la rareté de l'action est devenu flagrant. L'abondance des entités ne signifie pas nécessairement une vie partisane dynamique, tout comme une arène bondée n'est pas synonyme de compétition animée. La politique est un esprit avant d'être un enregistrement officiel, et une pratique avant d'être un chiffre dans les registres.

La vie des partis souffre d'un gonflement numérique accompagné d'une faiblesse qualitative, de sorte que le pluralisme passe d'une valeur constitutionnelle à une simple formalité. De nombreux partis sont enregistrés, mais leur influence réelle reste limitée, confinée dans un cadre étroit qui ne permet ni l'expansion des idées ni l'émergence d'alternatives.

Un parlement censé être une instance de contrôle et de législation se retrouve souvent plus proche d'un simple organe d'approbation que d'une instance chargée de demander des comptes au gouvernement. L'essence du travail parlementaire repose sur l'équilibre des pouvoirs ; si cet équilibre est rompu, le rôle de contrôle s'efface, et les sessions deviennent des procédures complètes dans la forme mais vides d'esprit.

Une opposition légale évoluant dans le cadre des textes constitutionnels, mais dont la capacité d'action est limitée par un plafond d'influence restreint. Restrictions réglementaires, espace médiatique limité et outils politiques entravés :autant d'éléments qui font de l'opposition davantage une simple présence qu'une force capable d'influencer les décisions.

Les partis libéraux qui croient en la liberté individuelle, l'indépendance institutionnelle et une économie de marché équitable sont confrontés à des défis complexes. Le manque de ressources est un problème surmontable, mais l'étroitesse de la

sphère publique reste le plus grand défi, car elle limite la capacité des idées à atteindre les citoyens et réduit l'espace de persuasion et de mobilisation.

La véritable démocratie ne se mesure pas au nombre de partis, mais à l'indépendance du pouvoir judiciaire, à la liberté des médias, à l'efficacité du parlement et à l'intégrité des élections. L'équilibre institutionnel des pouvoirs est le critère déterminant entre un système pluraliste dynamique et un système qui ne fait que prétendre à la participation.

Les changements électoraux ont révélé un déficit de confiance qui se creuse d'année en année. La baisse des taux de participation, en particulier chez les jeunes, reflète un sentiment général selon lequel le vote électoral ne modifie pas de manière significative l'équation décisionnelle. Ce désengagement ne résulte pas de l'apathie, mais véhicule un message silencieux :la recherche de sens.

L'économie politique est indissociable de cette équation. La stabilité sans transparence reste fragile, et le développement sans contrôle parlementaire reste à la merci de décisions individuelles. Les investisseurs recherchent des institutions, pas des individus ; des règles stables, pas des exceptions temporaires.

Une vision libérale considère la liberté comme une condition préalable à la réforme, et non comme un fardeau pour celle-ci. La liberté d'association, d'expression et de concurrence n'est pas un luxe intellectuel, mais une pierre angulaire pour bâtir une économie forte et une société cohésive. L'État de droit ne craint pas le pluralisme ; il y trouve au contraire refuge.

Une réforme sérieuse commence par une réévaluation des lois sur les partis et les élections, garantissant une véritable intégrité électorale et ouvrant la sphère publique à toutes les forces pacifiques. La force d'un système politique ne se mesure pas à sa capacité d'exclusion, mais à sa capacité d'inclusion.

Des lois révisées dans un esprit de réforme insufflent une nouvelle vie à la politique des partis et rétablissent la confiance dans le processus électoral. Une concurrence loyale rétablit le principe de

l'alternance et fait de la politique une arène d'alternatives, et non une simple arène de procédures.

L'Égypte a besoin d'un équilibre institutionnel qui rétablisse le prestige du Parlement, la pleine indépendance du pouvoir judiciaire et la liberté professionnelle des médias. Un tel équilibre crée un climat politique sain et donne aux citoyens le sentiment que leur voix est entendue et que leur influence est réelle.

La confiance perdue ne peut être restaurée par des slogans, mais plutôt par des mesures claires qui favorisent la transparence et garantissent l'égalité des chances. Instaurer la confiance est un projet national à long terme qui commence par un pas courageux vers une ouverture responsable.

Une voie sûre vers l'avenir passe par un pluralisme authentique, et non simplement superficiel, ainsi que par une passation pacifique du pouvoir qui reflète la volonté des électeurs. Une stabilité fondée sur la satisfaction populaire est plus solide qu'une stabilité qui repose sur le rétrécissement de la sphère publique.

Une question centrale s'impose :voulons-nous un pluralisme qui se contente d'embellir le décor, ou un pluralisme qui offre une alternative ? La réponse déterminera la forme de l'État au cours de la prochaine décennie et définira la place de la politique dans la conscience des nouvelles générations.

L'histoire politique de l'Égypte confirme que les sociétés dynamiques ne peuvent s'épanouir que grâce à la diversité de leurs voix. L'expérience de notre nation a prouvé que l'exclusion affaiblit tout le monde, tandis qu'une concurrence loyale renforce la résilience de l'État.

Une responsabilité nationale exige une refonte globale qui redonne tout son sens à la politique et fasse du pluralisme une pratique quotidienne, et non un simple slogan. L'avenir de l'Égypte ne repose pas sur l'unilatéralisme, mais sur des institutions solides, capables d'accueillir les différences et de les transformer en moteur de réforme.

La réconciliation est-elle possible ?

J’ai longuement hésité avant d’écrire sur la possibilité d’une réconciliation nationale.

Mon hésitation ne venait pas d’une crainte de cette idée, mais plutôt de la reconnaissance de son poids dans une conscience arabe épuisée par la polarisation.

Je sais que le simple fait d’aborder ce sujet suscite des tempêtes d’interprétations et des vagues d’acceptation et de rejet, et que les mots sont lus sans être compris.

Jusqu’à hier, lorsque j’ai lu un article rédigé par mon cher ami, le député et ingénieur tunisien Emad Daimi, candidat à la récente élection présidentielle tunisienne et l’un des leaders démocrates arabes dotés de substance, d’influence et d’une vision modérée claire.

Je me suis retrouvé à lire un texte qui transcende les frontières de la Tunisie et s'adresse à toute la conscience arabe. C'est un homme d'État qui s'exprime avec un esprit stratégique, et non sous le coup de l'émotion du moment.

Al-Daimi a écrit :

« La fragilité de l’économie, conjuguée aux crises politiques et à l’accélération des transformations régionales et internationales, dans un contexte de menaces existentielles pesant sur la souveraineté, l’unité et la viabilité des États. »

Il ne s’agit pas simplement d’une phrase d’introduction, mais d’une description précise d’un moment crucial pour le monde arabe. Car lorsque l’économie s’affaiblit et que la politique divise, l’État devient vulnérable face à des transformations majeures.

Il ajoute ensuite :

« Les divisions internes passent de désaccords politiques gérables à des faiblesses structurelles susceptibles d’être exploitées. »

C’est là que réside le génie de l’argument. Le désaccord n’est pas un danger en soi ; son danger réside dans le fait de ne pas être géré. Lorsqu’il est géré dans des cadres nationaux clairs, le désaccord devient une source de richesse ; lorsqu’il est laissé sans orientation, il se transforme en vulnérabilité.

C’est cette conception de la réconciliation comme architecture de gestion de la différence — et non comme une simple trêve — qui fait que cet article me touche personnellement et reflète les opinions de mon parti.

La vision libérale à laquelle nous adhérons soutient qu’un État fort n’est pas un État qui exclut la diversité, mais un État qui l’organise.

Al-Daimi a également écrit :

« La réconciliation nationale, dans son sens essentiel, est un rétablissement de la sphère politique de telle sorte que le conflit passe d’une lutte d’exclusion à une compétition organisée au sein d’un contrat social inclusif. »

Cette définition libère la réconciliation de l’accusation selon laquelle il s’agirait d’un marché et lui redonne sa place naturelle :celle d’un projet visant à reconstruire la légitimité.

La légitimité fondée sur la domination reste suspendue à l’équilibre des pouvoirs. La légitimité fondée sur le partenariat, en revanche, tire sa force de son ampleur. L’histoire moderne démontre que les États qui ont réussi à gérer leurs transitions politiques par le biais de négociations institutionnelles — de l’Afrique du Sud à l’Espagne en passant par le Chili — ont été capables de transformer la division en une force de stabilité.

En Égypte, la question ne devrait pas être réduite à une dichotomie étroite entre deux camps.

Le principal problème de l’approche de l’idée de réconciliation est qu’elle est délibérément confinée à un point de somme nulle, comme s’il s’agissait d’une confrontation entre « les Frères musulmans et le régime ». Ce réductionnisme dépouille l’idée de sa substance nationale.

La réconciliation possible — telle que je la comprends et l’envisage — est une réconciliation entre toutes les composantes de

la communauté nationale égyptienne :les forces politiques civiles, les courants intellectuels, la jeunesse indépendante, la société civile, les syndicats, l'élite universitaire et les institutions de l'État.

Il s'agit d'un réaménagement des relations entre l'État et la société, et non d'un simple accord avec une faction spécifique.

Al-Daimi a écrit sur la « reconnexion de la politique avec l'État comme condition de la transformation ».

Je crois que c'est là l'essence même de la réforme. Un État qui se dissocie de la politique perd ses outils d'équilibre et affaiblit sa capacité à absorber les chocs.

Le dialogue national n'est ici ni un luxe ni une simple formalité.

C'est la pierre angulaire. C'est l'espace où se forgent les garanties mutuelles, où se réécrivent les règles de la concurrence et où s'instaure un niveau minimal de confiance.

La réconciliation nécessite des garanties qui rassurent toutes les parties :indépendance judiciaire, intégrité électorale, respect de la Constitution, liberté d'association et transparence dans la sphère publique. Sans ces garanties, la réconciliation reste un slogan vide de sens.

M. Al-Daimi a souligné que la réconciliation ne consiste pas à oublier le passé, mais plutôt à le gérer sans en faire un instrument de vengeance perpétuelle.

Il s'agit d'un équilibre délicat :la justice sans vengeance, et la stabilité sans oppression.

Lorsqu'il a évoqué le rôle de l'Arabie saoudite, il ne s'agissait pas d'une courtoisie politique, mais d'une évaluation stratégique. Un pays de l'envergure du Royaume, s'il parvient à présenter un modèle de consensus, aura un impact qui s'étendra au-delà des frontières de la région.

La stabilité interne de la région lui confère un poids sur la scène internationale et transforme la zone en un pivot au sein d'un système régional et international turbulent.

Des études économiques confirment que les pays bénéficiant d'un large consensus politique enregistrent des taux d'investissement plus élevés, une stabilité financière plus durable et

des coûts de gestion de crise moins élevés. La réconciliation n'est pas seulement un choix moral, mais un intérêt évident pour le développement.

Je ne considère pas ce qu'a écrit Emad Al-Daimi comme une initiative tunisienne isolée, mais plutôt comme un projet arabe ouvert à la discussion et au développement.

À mon sens, cela exprime une vision que j'ai adoptée intellectuellement et politiquement, fondée sur l'idée que l'État-nation ne se préserve pas par la seule force, mais par le partenariat.

La question la plus difficile – et la plus honnête – demeure :

Les acteurs de l'équation politique dans notre monde arabe possèdent-ils aujourd'hui la volonté politique de repartir de zéro ?

Avons-nous le courage de considérer la réconciliation comme un projet de construction, et non comme un projet de concession ?

La réponse ne se trouve pas dans les articles, mais dans la volonté.

Une discussion franche constitue toutefois le premier pas sur cette voie.

Lien vers l'article original de l'ingénieur Emad Al-Daimi :

https ://www.ghadnews.net/?p=165658

(Imad Al-Daimi écrit :La réconciliation nationale dans nos pays arabes… une nécessité existentielle).

Une réforme possible… et un devoir.

Le moment de la transformation ne se mesure pas à la hauteur des gratte-ciel ni à la largeur des routes, mais à la capacité de l'État à écouter ses citoyens. La force des États ne se mesure pas à leur capacité à contrôler la sphère publique, mais à celle de l'élargir. Une entité qui a confiance en elle-même n'étouffe pas la dissidence, ne se laisse pas déstabiliser par les questions et ne craint pas les urnes.

La gestion de crise est une nécessité, mais façonner l'avenir relève d'une responsabilité plus profonde. La différence entre un État qui excelle dans la comptabilité et un État qui excelle dans la politique, c'est la différence entre celui qui éteint les incendies et celui qui empêche qu'ils ne se déclarent. La réforme politique n'est pas un luxe que l'on peut reporter ; c'est au contraire la seule garantie du succès de toute voie économique ou sociale.

Une économie sans participation ne produit que des chiffres muets. La participation sans économie ne produit que des promesses vides. L'équation rationnelle commence par la reconnaissance franche que le partenariat politique est une condition préalable à une stabilité durable. La confiance ne s'impose pas par décret ; elle se construit grâce à une représentation authentique, à des institutions de contrôle indépendantes et à une presse libre qui n'est pas contrôlée depuis une seule pièce.

Les dispositions de la Constitution, malgré leurs défauts, restent un contrat moral entre le dirigeant et les dirigés. Le respecter n'est pas un choix sélectif, mais un engagement total. Un État de droit ne choisit pas les articles qui lui conviennent, ni ne suspend les garanties lorsque la marge de manœuvre se rétrécit.

Le dialogue national n'est ni une fête saisonnière, ni une tribune pour des discours préparés. Un véritable dialogue commence par l'acceptation de la diversité et la conviction que l'opposition est un partenaire dans la construction, et non un adversaire dans la bataille.

Un dialogue dont les portes sont fermées avant même d'avoir été ouvertes n'a aucun sens.

Une sphère publique équilibrée protège l'État contre lui-même avant de protéger la société contre lui. Une presse libre est une soupape de sécurité, un parlement de contrôle est un pilier de stabilité, et un pouvoir judiciaire indépendant est un bouclier de justice. Ce ne sont pas des slogans, mais des conditions nécessaires à tout projet de réforme sérieux.

L'expérience humaine confirme que la stabilité fondée sur la peur est éphémère, tandis que celle fondée sur la satisfaction a un impact durable. La satisfaction ne s'achète pas ; elle se mérite par des politiques équitables, l'égalité des chances et une responsabilité transparente.

Les nouvelles générations ne recherchent pas des discours rassurants, mais un horizon ouvert. La jeunesse de cette nation ne veut pas de miracle ; elle veut des règles claires :une loi qui s'applique à tous, des élections équitables et une alternance du pouvoir qui insuffle une nouvelle vie à la scène politique.

La réforme n'est pas un coup d'État, mais un moyen de sortir de la stagnation. La force d'un État ne se mesure pas à sa capacité à interdire, mais à sa capacité à persuader. La légitimité de la réussite reste incomplète si elle n'est pas complétée par la légitimité de la participation.

Le contexte actuel, avec ses défis, ses pressions économiques et ses bouleversements régionaux, exige une réévaluation sereine et responsable. La politique n'est pas une gestion au jour le jour, mais une vision s'étendant sur une ou deux décennies. La vision réformiste que nous proposons ne vise pas à démolir, mais à établir une nouvelle relation saine entre l'État et la société.

Notre projet de réforme politique repose sur des piliers clairs :

Premièrement :libérer la sphère publique grâce à de véritables garanties juridiques en matière de liberté d'expression et d'association.

Deuxièmement :restaurer la crédibilité des institutions élues grâce à des lois électorales équitables garantissant une véritable représentation.

Troisièmement :renforcer l’indépendance du pouvoir judiciaire et des organismes de régulation afin de garantir l’intégrité.

Quatrièmement :une véritable séparation des pouvoirs, empêchant une branche du gouvernement d’empiéter sur une autre.

Cinquièmement :un dialogue national continu qui ne soit pas lié à une période ou à des circonstances particulières.

Le chemin n’est pas facile, mais il est possible. Une réforme progressive et réfléchie coûte moins cher qu’une stagnation prolongée. L’avenir n’attend pas ceux qui hésitent, et il n’épargne pas ceux qui répètent leurs erreurs.

Notre vision politique découle d’une conviction profonde selon laquelle la liberté n’est pas une menace pour l’État, mais bien la clé de sa survie. La démocratie n’est pas un slogan importé, mais un droit inhérent garanti par la raison, la conscience et l’histoire.

En l'absence de conseils locaux… et face à un État autoritaire ?

Une rue d'un village isolé attend depuis des années d'être pavée, une école publique réclame l'entretien de ses installations, et un dispensaire éteint ses lumières tôt faute de ressources. Les citoyens se demandent :où sont les représentants du conseil municipal le plus proche ? Où est le conseil qui demande des comptes à l'exécutif au nom du peuple ? La question semble simple, mais elle révèle une faille profonde dans la structure de l'État.

Les dernières élections des conseils populaires locaux ont eu lieu le 8 avril 2008. Depuis lors, les conseils locaux ne se sont pas réunis. Les conseils ont été dissous par une décision de justice en juin 2011, et le vide persiste depuis près de dix-huit ans jusqu'à aujourd'hui. Il ne s'agit pas d'un report temporaire, mais d'une absence prolongée du niveau de gouvernance le plus proche du peuple.

La Constitution égyptienne n'a pas négligé ce niveau ; elle l'a au contraire traité par des dispositions explicites. L'article 176 de la Constitution de 2014 stipule que l'État est divisé en unités administratives dotées de la personnalité juridique et qu'il est régi par un système décentralisé. L'article 177 stipule que l'État doit garantir le soutien à la décentralisation administrative, financière et économique, et que la loi doit réglementer les moyens permettant aux unités locales de fournir des services publics et de réaliser le développement local.

L'article 178 affirme que les collectivités locales disposent de budgets indépendants, que leurs ressources comprennent des dotations de l'État ainsi que des recettes provenant des redevances et impôts locaux, et que la loi établit des règles visant à garantir le soutien à la décentralisation et la répartition équitable des ressources. L'article 179 stipule que la loi réglemente l'élection des conseils locaux, et que ces conseils sont chargés de contrôler la mise

en œuvre des plans de développement et de superviser les diverses activités relevant de leur compétence.

L'article 180 dispose que chaque conseil local doit être élu au suffrage universel direct et secret pour un mandat de quatre ans, avec des quotas spécifiques alloués aux jeunes, aux femmes, aux travailleurs, aux agriculteurs et aux personnes handicapées, et affirme le droit du conseil de poser des questions, de demander des comptes rendus et de proposer un vote de défiance à l'encontre des chefs des collectivités locales conformément à la loi. Des dispositions claires, qui restent pourtant inappliquées depuis des années.

L'absence de ces conseils a donné naissance à un État intrinsèquement plus contrôlant. Chaque détail – du revêtement d'une route à l'octroi d'une licence à un commerce – est renvoyé au gouvernement central. Le gouvernement central, aussi bien intentionné soit-il, ne peut pas gérer les moindres détails de chaque quartier et de chaque village. Il en résulte une lenteur dans la prise de décision, un arriéré de dossiers et une distance psychologique entre le citoyen et l'État.

Le vide au niveau local a imposé une charge artificielle à la Chambre des représentants. Un représentant élu pour légiférer et exercer un contrôle général en est venu à s'occuper de problèmes d'assainissement et d'éclairage et à traiter des demandes de services individuelles. La fonction de contrôle national est accaparée par des tâches locales, ce qui affaiblit le contrôle général et brouille les rôles.

Les expériences des États démocratiques brossent un tableau différent. La Charte européenne de l'autonomie locale a fait de l'autonomie administrative et financière des collectivités locales une référence en matière de bonne gouvernance. Les rapports de l'Organisation de coopération et de développement économiques indiquent qu'une décentralisation bien conçue améliore la qualité des services, renforce la participation et accroît la transparence. La gouvernance locale n'y est pas un luxe, mais un mécanisme efficace pour améliorer la vie des citoyens.

Les recherches sur le développement politique confirment que l'absence d'un niveau local élu affaiblit la culture même de la

démocratie. La participation commence dans le quartier, à l'école, au sein du conseil dont les citoyens connaissent les membres par leur nom. Lorsque la société est privée de cette école d'éducation politique, le sens public de la responsabilité s'étiole et la logique de la médiation individuelle prend le relais.

Notre projet de réforme découle de la conviction que le retour des collectivités locales n'est pas une mesure administrative, mais une avancée politique profonde. Les dispositions de la Constitution doivent être mises en œuvre, et non rester lettre morte. La décentralisation prévue par la Constitution n'est pas une option, mais une obligation.

Le parti croit également en la nécessité d'une transition progressive vers l'élection des gouverneurs. La fonction de gouverneur, en tant que chef de l'exécutif régional, ne doit pas rester éternellement soustraite à la responsabilité publique directe. Les tendances observées à la fin des années 1970 proposaient des idées pour approfondir la démocratie locale, mais le processus s'est enlisé avant d'avoir pu aboutir. La réforme d'aujourd'hui exige de redonner vie à cette idée dans un esprit contemporain.

La future loi sur l'administration locale ne doit pas se contenter de restructurer des conseils dépourvus de pouvoirs. Une loi moderne doit définir des compétences claires pour les conseils, leur accorder de véritables outils de contrôle sur l'exécutif, garantir leur droit d'accès aux contrats et aux budgets, et établir des mécanismes clairs pour un vote de défiance conformément aux dispositions légales.

Une autonomie financière effective est une condition préalable à la réussite. Des ressources locales spécifiques, une répartition équitable des recettes générales, une transparence totale dans l'élaboration et la publication des budgets locaux, ainsi que leur soumission au contrôle tant des autorités compétentes que de la société civile. Transférer des responsabilités sans ressources est la recette de l'échec.

Le système électoral le plus approprié pour les conseils locaux est la représentation proportionnelle. Ce système garantit une représentation équilibrée des forces politiques et sociales et empêche une seule faction politique de monopoliser l'ensemble d'un conseil local. Les systèmes majoritaires à un tour excluent et

reproduisent la centralisation par le biais de mécanismes électoraux. La représentation proportionnelle est synonyme de diversité, et la diversité renforce le contrôle et la responsabilité.

L'autonomisation des jeunes et des femmes n'est pas une mesure cosmétique, mais une nécessité pour le renouveau politique. Les dispositions constitutionnelles qui attribuent des quotas à des groupes spécifiques doivent se traduire par des mécanismes de mise en œuvre précis, et non pas rester de simples titres généraux.

Notre vision concrète sur cette question peut se résumer comme suit :

① Fixer une date contraignante pour les élections locales dès la promulgation de la loi, sans permettre de report.

② Adopter la représentation proportionnelle comme fondement du système électoral, tout en garantissant une véritable représentation des jeunes et des femmes.

③ Approuver une transition progressive vers l'élection des gouverneurs et lier ce poste à une responsabilité publique directe.

④ Codifier par voie législative les pouvoirs des conseils locaux et empêcher leur révocation par des décisions administratives.

⑤ Instaurer une autonomie financière effective pour les collectivités locales, assortie d'une transparence budgétaire totale.

⑥ Mettre en place des mécanismes de contrôle local efficaces, y compris le droit d'interroger les responsables, de demander des comptes rendus et de voter des motions de censure conformément à la loi.

⑦ Redéfinir le rôle des députés afin qu'ils se recentrent sur leurs fonctions législatives et de contrôle suprême, libérés du fardeau des tâches administratives quotidiennes.

L'absence de conseils locaux n'est pas seulement un vide organisationnel, mais le signe d'un déséquilibre des pouvoirs. Un État fort ne craint pas la répartition des pouvoirs ; au contraire, celle-ci le renforce. La répartition des responsabilités rétablit la confiance, rapproche la prise de décision des citoyens et revitalise la politique à la base.

La réforme politique commence par la base — au niveau du village et du quartier, au sein du conseil dont les membres sont connus de tous par leur nom. Lorsque les conseils locaux réapparaissent, l'équilibre est rétabli et l'État passe d'une emprise centralisée à un véritable partenariat national.



Un message du gouverneur d'Istanbul.

Société civile… Démocratie douce

Ce matin, le 27 février 2026, j'ai reçu un message spécial de la municipalité du Grand Istanbul célébrant la « Journée des organisations de la société civile » et rendant hommage aux institutions de la société civile et à leurs représentants — y compris l'Association culturelle Al-Sharq — pour leurs efforts visant à promouvoir la solidarité, le progrès social, la culture démocratique et l'autonomisation des citoyens. Le message se terminait ainsi :

"Nous célébrons le 27 février comme la Journée des organisations de la société civile, et à cette occasion, nous rendons hommage aux institutions et à leurs représentants qui œuvrent au développement de la société civile en renforçant la solidarité sociale, la culture, la démocratie et l'autonomisation de nos citoyens. Ensemble, nous continuerons à renforcer notre ville et ses habitants, et à construire notre avenir avec une vision commune".

Ce message n'est pas seulement une salutation festive, mais un rappel de la valeur de la société civile dans la vie des nations, ainsi qu'un appel sincère à réévaluer le rôle de ces forces authentiques et actives dans notre pays.

En Turquie, la société civile n'est pas considérée comme un « appendice secondaire » du système, mais comme un tissu social fondamental qui complète l'action de l'État et renforce une culture de participation et d'autonomisation des citoyens.

C'est ce qui m'a incité à écrire sur la société civile dans l'histoire moderne de l'Égypte depuis le XIXe siècle, à une époque où l'État n'avait pas encore mis en place d'institutions solides dans les domaines de l'éducation ou de la santé.

Au cours de cette phase de transformation sociale, des associations caritatives et des institutions civiles ont vu le jour ; elles

financaient des écoles et des hôpitaux, créaient des orphelinats et géraient des fonds de secours lors d'épidémies et de famines.

Au cours du dernier quart du XIXe siècle, les Égyptiens ont fondé des « sociétés de lecture » et des « bibliothèques de quartier », et des institutions caritatives ont vu le jour dans les provinces, se consacrant à l'enseignement préparatoire, aux bourses d'études et à la prestation de soins de santé. Rapidement, des familles et des personnalités nationales ont commencé à créer des hôpitaux privés et des maisons de soins pour les pauvres et les personnes dans le besoin.

Au début du XXe siècle, l'influence de la société civile s'est étendue. L'Association de la jeunesse musulmane, l'Association Omar al-Mukhtar et la Société du Croissant-Rouge égyptien, fondée en 1911, ont joué un rôle important dans l'aide humanitaire et les soins de santé.

Des hommes d'affaires égyptiens ont également pris l'initiative de financer des écoles gratuites et des institutions culturelles, et des groupes d'élites se sont mobilisés pour répondre aux besoins de la société.

Cette expérience historique confirme que la société civile a été un partenaire clé dans la mise en place des services sociaux avant que le rôle de l'État ne s'étende. Ces institutions ont servi de vecteur de participation sociale plutôt que de substitut à l'État, démontrant que la responsabilité envers la société peut être partagée et n'est pas l'apanage exclusif de l'administration centrale.

Dans l'Égypte moderne, la Constitution reconnaît l'importance de la société civile. Les Constitutions égyptiennes successives ont inscrit des dispositions importantes affirmant la liberté de réunion, de manifestation pacifique et de formation d'associations.

L'article 74 de la Constitution actuelle garantit le droit de former des associations, des partis politiques et des syndicats. L'article 68 stipule que la liberté de former des associations et des organisations de la société civile est garantie, et qu'elles ne peuvent être dissoutes ou restreintes que par la loi.

Cependant, les réalités pratiques récentes ont restreint ces libertés. Les lois régissant les associations et les organisations de la

société civile ont été interprétées et appliquées d'une manière qui a rétréci, voire étouffé, le paysage de la société civile, fermant la sphère publique à toute contribution effective de la société civile. Il est regrettable que cette régression survienne à un moment où le rôle de l'État est déjà en déclin, celui-ci se retirant de nombreux domaines, laissant la responsabilité de faire face à de nombreuses crises sociétales reposer sur les épaules de ceux qui sont déjà en détresse, dans un contexte d'absence forcée de la société civile et du rôle social de l'État.

Nous affirmons que l'absence d'un espace ouvert à l'initiative et à la participation pousse les jeunes à rechercher des structures compensatoires qui prennent des directions indésirables ; la construction collective reste un besoin permanent, même en l'absence d'un environnement juridique formel favorable.

La société civile ne devrait pas être un projet redouté par le régime, mais plutôt un véritable partenaire qu'il faut rétablir et renforcer ; un réseau de confiance mutuelle, un forum de dialogue, un canal de communication entre l'État et le citoyen, et une incarnation concrète des principes démocratiques.

Je me souviens qu'en 1995, alors que j'étais député, j'ai présenté un projet de loi visant à réformer juridiquement le statut des organisations de la société civile. Parallèlement, le gouvernement a présenté un autre projet de loi, moins ouvert à l'idée d'une action de la société civile et plus sceptique et restrictif quant à sa liberté. La ministre en charge à l'époque était l'ambassadrice Mervat El-Talaoui, une femme vraiment remarquable, et nous avons engagé un dialogue ouvert — dont une partie s'est même déroulée sur les chaînes officielles de l'État et a été diffusée en direct. Ces dialogues civilisés ont permis d'identifier de nombreux points communs.

Partant du principe que la société civile est le complément naturel de toute véritable réforme politique.

Lorsque je me suis présenté sous la coupole pour présenter le projet de loi, j'ai déclaré textuellement :

Notre objectif n'est pas d'établir des organisations de la société civile en tant qu'entités indépendantes de l'État ; notre objectif ultime est plutôt de créer un espace permettant à ces organisations

d'opérer librement, de se faire concurrence dans la prestation de services, d'être tenues responsables de leurs performances et de servir de partenaires dans l'élaboration des politiques publiques.

C'est pourquoi je réitère ces propos alors que nous définissons notre Vision 2026, en plaçant la restauration de la société civile au premier plan. Dans ce cadre, notre vision se résume comme suit :

Premièrement :Consacrer le droit de créer des associations et des organisations de la société civile par le biais de dispositions juridiques claires qui respectent les principes constitutionnels et ne sont pas utilisées comme un moyen de restreindre l'action sociale.

Deuxièmement :protéger la liberté de la société civile d'obtenir des financements provenant de sources diverses, sans restrictions arbitraires qui compromettent son indépendance, tout en garantissant des mécanismes transparents pour préserver la société de toute influence néfaste.

Troisièmement :Renforcer la participation de la société civile à la planification et à la mise en œuvre dans des domaines tels que l'éducation non formelle, la santé communautaire, le développement local et les secours en cas de catastrophe, à condition que cela s'inscrive dans des cadres participatifs aux côtés des institutions de l'État et non en remplacement de celles-ci.

Quatrièmement :Ouvrir la voie à des initiatives émanant des jeunes, des femmes et des groupes marginalisés pour créer et gérer des organisations de la société civile, en leur fournissant une formation et des ressources juridiques, et ne pas limiter ces opportunités aux seules élites traditionnelles.

Cinquièmement :Mettre en place des mécanismes de responsabilité transparents pour les associations et institutions de la société civile, qui garantissent l'intégrité et préviennent les fautes professionnelles, sans les exploiter comme des outils visant à restreindre la liberté ou à étouffer l'initiative.

La société civile est la conscience vivante de la nation, la voix d'une communauté solidaire et le miroir des aspirations sociétales. Ouvrir la sphère publique à ses véritables partenaires ne diminue pas l'État ; au contraire, cela le renforce et l'enrichit, transformant la

politique d'une rhétorique répétitive en une pratique authentique et une vie partagée.

Le message de la municipalité métropolitaine d'Istanbul n'est pas simplement une félicitation, mais un rappel que les sociétés qui redonnent à leurs citoyens un rôle dans la vie publique passent d'un état de stagnation à celui d'une production partagée, et d'une voie de restriction au dynamisme de la participation. Ce n'est que par cette voie que naît la véritable démocratie — une démocratie qui implique les citoyens dans la gestion de leur propre vie et de leur propre avenir.

La société civile n'est pas une option, mais une nécessité. Ceux qui ne revendiquent pas leur rôle dans la vie publique risquent de rester de simples spectateurs passifs plutôt que des partenaires actifs, laissant ainsi un vide que ne manqueront pas de combler des forces qui ne mènent qu'à l'extrémisme et à la violence.

Ainsi, avec le message envoyé le 27 février depuis Istanbul, s'ouvre le débat sur la restauration de la société civile et des institutions intermédiaires dans notre pays — non pas comme un souvenir du passé, mais comme un projet qui sauve le présent et façonne l'avenir.

Institutions intermédiaires. « syndicats » Un rôle historique et le droit à l'indépendance

Un syndicat n'est pas simplement une entité administrative qui délivre des cartes de membre ou renouvelle des licences professionnelles ; il s'agit plutôt d'un espace public, d'une école de citoyenneté, d'une plateforme de défense des droits et d'un levier de réforme sociale et politique. Lorsque les syndicats se rétablissent, la vie publique se rétablit ; lorsqu'ils sont restreints, la politique est frappée à l'un de ses piliers.

L'histoire égyptienne montre que les syndicats professionnels et les syndicats de travailleurs ont joué un rôle décisif à des moments charnières. Les syndicats de médecins, d'ingénieurs, d'avocats, de journalistes et d'autres professions ont servi de plateformes pour le dialogue national, de groupes de pression organisés et d'incubateurs de talents. Depuis le début du XXe siècle, le mouvement syndical – des usines textiles aux travailleurs des transports et des ports – a façonné une conscience sociale qui a défendu les droits du travail, les salaires et les protections.

La force des syndicats n'a jamais résidé uniquement dans le nombre de leurs adhérents, mais dans leur capacité à assurer une véritable représentation. Lorsqu'un syndicat est librement élu, géré de manière transparente et que ses dirigeants sont tenus de rendre des comptes, il devient un partenaire de l'État dans l'élaboration des politiques sectorielles et une soupape de sécurité sociale qui empêche les tensions sociales de dégénérer en chaos.

Cependant, la réalité actuelle montre un déclin manifeste du rôle des syndicats. Des lois restrictives, des pouvoirs limités, une surveillance administrative excessive, des élections reportées et des exigences procédurales qui étouffent les initiatives indépendantes. Un syndicat géré de l'extérieur perd la confiance de ses membres et

se transforme d'un foyer professionnel en un simple bureau de services.

Le mouvement syndical a également souffert de chevauchements complexes entre la législation, l'administration et l'organisation, qui ont affaibli sa capacité à mener des négociations collectives efficaces. Lorsque la représentation syndicale est confinée à un cadre unique et fermé, elle perd sa diversité, et avec elle la capacité d'articuler des intérêts divergents au sein du marché du travail.

La réforme des syndicats est indissociable de la réforme de la politique des partis. Tous deux sont des institutions intermédiaires qui rétablissent l'équilibre entre l'État et la société. Le syndicat représente la profession ou le secteur d'activité, et le parti représente la vision politique. Si le premier s'affaiblit, la capacité de défense des intérêts professionnels s'affaiblit ; si le second s'affaiblit, l'alternative politique s'estompe.

Le rétablissement du prestige des syndicats professionnels et des syndicats de travailleurs commence par la reconnaissance de leur totale indépendance vis-à-vis de tout contrôle exécutif. Leurs élections doivent se tenir dans les délais prévus, sans perturbation ni report, et leur gestion financière doit être soumise au contrôle de leurs membres, et non à une volonté extérieure.

Les expériences démocratiques confirment que des syndicats forts contribuent à la stabilité sociale. La négociation collective organisée réduit les grèves aléatoires et favorise une culture du dialogue plutôt que de la confrontation. De plus, la participation des syndicats à l'élaboration de la législation professionnelle améliore la qualité des lois et renforce leur applicabilité.

Notre vision de la réforme des syndicats professionnels et des syndicats de travailleurs repose sur des mesures spécifiques :

① Modifier la législation régissant les syndicats afin de garantir leur indépendance administrative et financière et d'empêcher toute ingérence de l'exécutif dans leurs affaires internes.

② Organiser de véritables élections périodiques sous contrôle judiciaire complet et garantir l'égalité des chances pour les candidats.

③ Élargir les pouvoirs des syndicats en matière de négociation collective et de représentation de leurs membres auprès des organismes publics et des employeurs.

④ Permettre aux syndicats de participer à l'élaboration des politiques sectorielles, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'ingénierie, de l'industrie et des médias.

⑤ Établir des règles transparentes pour la gestion des ressources syndicales, avec la présentation de rapports financiers périodiques aux assemblées générales.

⑥ Ouvrir la voie au pluralisme syndical dans un cadre réglementé garantissant la liberté de choix et empêchant les monopoles.

La responsabilité des syndicats ne se limite pas à la défense des droits matériels, mais s'étend à l'établissement d'une éthique professionnelle, au développement des compétences et à la promotion d'une culture de la participation. Un syndicat dynamique forme des leaders d'opinion, contribue au débat public et défend la liberté d'expression dans un cadre professionnel responsable.

La réforme politique que nous visons en Égypte en 2026 ne se limite pas à un parlement élu et à des partis politiques dynamiques ; elle nécessite des syndicats indépendants capables de représenter les différents secteurs de la société. L'équilibre des pouvoirs dans tout système démocratique ne peut être atteint que par l'existence d'institutions intermédiaires solides.

Un syndicat fort n'affaiblit pas l'État ; au contraire, il le renforce. Un État qui écoute ses syndicats et les associe à la prise de décision gère ses divergences par le dialogue, et non par les crises.

Les institutions intermédiaires, avec leurs branches partisanes et syndicales, constituent le pont qui permet de faire passer la réforme de la théorie à la pratique. Sans elles, la réforme reste une promesse reportée ; avec elles, elle devient un projet susceptible d'être réalisé.

Ainsi se complète notre vision concernant ce pilier de la réforme politique :

Des partis indépendants,

des syndicats libres,

une sphère publique ouverte,
et un État fort, partenaire de la société, et non pas son gardien.

L'Égypte n'appartient à personne, et le pouvoir n'est pas l'apanage exclusif d'un seul groupe

L'Égypte ne peut être réduite à une volonté unique, et elle ne doit pas non plus être gouvernée par une mentalité de propriété politique. L'État est une entité publique qui transcende les individus et les factions, et le pouvoir est une fonction temporaire, non un privilège permanent. Toute conception qui fait de la gouvernance un droit exclusif vide l'État de son sens et transforme la sphère publique en un cercle fermé accessible uniquement à ceux qui sont autorisés à y entrer.

Le monopole politique ne s'affiche pas ouvertement ; il s'installe plutôt insidieusement en restreignant les espaces, en affaiblissant la concurrence et en réduisant le pluralisme à de simples formalités. Lorsqu'une voix dissidente devient un fardeau, le système perd sa capacité à corriger le tir. Les sociétés vivantes ont besoin d'une critique organisée, et non d'un silence discipliné.

L'exclusion ne protège pas la stabilité ; elle ne fait que la reporter. L'absence de pluralisme crée une image statique, mais qui dissimule des tensions refoulées. Le transfert pacifique du pouvoir n'est pas une menace pour l'État ; c'est une garantie de sa survie. La légitimité ne découle pas de la domination, mais d'un consentement public renouvelé.

Un climat politique monopolistique affecte toutes les institutions de l'État. Lorsque la participation est restreinte, la compétence l'est également, et la marge de manœuvre pour l'innovation dans la prise de décision se rétrécit. La gestion des affaires publiques exige une diversité de visions, et non une uniformité forcée des positions.

L'économie, à son tour, est affectée par ce climat. La confiance politique est une condition préalable pour attirer les investissements,

et la transparence politique est le fondement d'une concurrence loyale. Un monopole sur la prise de décision crée un environnement flou où l'initiative s'amenuise et la confiance s'érode.

Les expériences régionales et internationales ont montré que les pays qui ont su accepter les différences de leurs citoyens ont mieux réussi à maintenir leur cohésion en période de crise. Un État qui accepte la critique apprend ; un État qui la rejette stagne.

Notre vision politique découle d'un principe simple :personne ne possède la patrie, et personne ne monopolise le pouvoir. L'État est un cadre inclusif, et le pouvoir est un outil au service du peuple. Toute voie qui rétablit le partenariat renforce la stabilité, et toute voie qui approfondit la monopolisation affaiblit la structure politique de l'intérieur.

Pour bâtir un avenir sûr, il faut redéfinir la relation entre le dirigeant et les dirigés sur la base de la responsabilité et de la participation. Des institutions équilibrées, des élections véritablement compétitives et une presse libre constituent les garanties naturelles d'un État qui n'est pas réduit à un seul individu ni monopolisé au nom d'un seul parti.

Nos recommandations

Une révision complète des lois régissant la vie politique

Réécrire le cadre juridique régissant les partis politiques et les élections afin de garantir la facilité de création, la transparence du financement et une concurrence loyale, tout en supprimant les restrictions qui vident le pluralisme de son sens.

Renforcer l'indépendance du parlement en tant qu'autorité de contrôle et législative

Mise en œuvre concrète des mécanismes de responsabilité parlementaire, garantie du caractère public des débats et octroi aux commissions parlementaires de pouvoirs effectifs leur permettant d'accéder à l'information sans restriction.

Libéraliser le secteur des médias et empêcher la concentration de la propriété

Adopter des réglementations qui empêchent les monopoles médiatiques, garantissent la diversité des plateformes et protègent

les journalistes contre toute pression illégale, rétablissant ainsi le rôle naturel de contrôle des médias.

Garantir la pleine indépendance du pouvoir judiciaire

Renforcer le pouvoir judiciaire contre toute ingérence de l'exécutif, améliorer la transparence des nominations et des promotions, et faire prévaloir avant tout le principe de l'État de droit.

Lancer un dialogue national contraignant assorti d'un calendrier précis

Transformer le dialogue d'une plateforme symbolique en un véritable mécanisme de réforme, dont les résultats soient liés à une législation spécifique et à des calendriers de mise en œuvre annoncés publiquement.

Établir des règles claires pour la rotation des postes de direction

Fixer des limites de mandat pour les postes de haut niveau au sein des institutions publiques afin d'empêcher la concentration du pouvoir dans des cercles fermés et de renforcer le dynamisme administratif.

Renforcer le rôle de la société civile en tant que partenaire dans l'élaboration des politiques

Simplifier les procédures de création d'associations, garantir leur indépendance et les associer à l'élaboration de la législation et des politiques relatives aux affaires publiques.

Développer le système de contrôle électoral et garantir la neutralité administrative

Renforcer les garanties d'intégrité par un contrôle indépendant, assurer une véritable égalité des chances entre les candidats et faciliter un suivi professionnel au niveau local et international.

Inculquer une culture de la citoyenneté dans l'éducation et les médias

Intégrer les concepts de pluralisme, de responsabilité et de droits de l'homme dans les programmes scolaires afin de sensibiliser le public au rejet des monopoles et à la croyance dans le partenariat.

Mettre en place des mécanismes transparents pour évaluer la performance du gouvernement

Publier des rapports périodiques et vérifiables sur la performance des institutions exécutives et mettre les informations publiques à la disposition des citoyens, favorisant ainsi la confiance et empêchant une centralisation irresponsable.

Cette vision n'est pas un appel au conflit, mais un appel à redresser le cap. Un État qui prend en compte tous ses citoyens est plus fort que n'importe quel monopole et plus durable que n'importe quelle exclusion. L'Égypte mérite un système politique qui renouvelle sa légitimité par la participation, et non un système qui se fortifie par l'exclusion.



La séparation complète des pouvoirs est la garantie d'un État juste

Le principe de la séparation des pouvoirs n'est pas seulement une théorie constitutionnelle ; il est l'essence même de l'État moderne. Il existe un pouvoir législatif, un pouvoir exécutif et un pouvoir judiciaire, chacun doté de sa propre compétence spécifique, de limites claires et de mécanismes de contrôle mutuel qui empêchent un pouvoir de dominer ou d'empiéter sur un autre. Un déséquilibre dans ce système conduit inévitablement à un monopole sur la prise de décision, à un affaiblissement de la responsabilité et à une érosion de la confiance du public.

Dans un État où les pouvoirs se chevauchent, le gouvernement perd sa capacité à corriger ses erreurs. Lorsque le pouvoir législatif devient subordonné, le parlement perd son esprit. Lorsque le pouvoir exécutif outrepasse ses limites, il devient incontrôlable et n'a plus à rendre de comptes. Lorsque l'indépendance du pouvoir judiciaire est compromise, le fondement de la justice sur lequel repose la légitimité du gouvernement est sapé.

L'absence d'une véritable séparation des pouvoirs n'est pas évidente dans le texte, mais dans la pratique. Même les dispositions constitutionnelles les plus sophistiquées peuvent être vidées de leur sens s'il n'y a pas de volonté politique de les faire respecter. Les institutions ne sont pas jugées sur leur simple existence, mais sur leur capacité à remplir leurs rôles sans crainte ni ingérence.

Le chevauchement des compétences crée une zone grise où il est difficile de déterminer les responsabilités. Les citoyens ne savent pas à qui demander des comptes, les institutions ne connaissent pas leurs limites et les décisions manquent de clarté. La transparence commence par une délimitation claire des compétences, et la responsabilité commence par déterminer qui prend les décisions et qui les supervise.

L'expérience de l'Égypte à travers différentes périodes a démontré que la concentration du pouvoir entre les mains d'une

seule entité peut certes accélérer la prise de décision, mais elle prive le système politique de mécanismes de contrôle et de correction. La démocratie ne ralentit pas l'État ; elle le protège au contraire contre des erreurs coûteuses qui ne sont découvertes que trop tard.

L'indépendance judiciaire est le pilier le plus important du système de séparation des pouvoirs. Un pouvoir judiciaire indépendant garantit l'équité de la législation, limite les abus de pouvoir et protège les droits et libertés. Toute atteinte à cette indépendance menace la structure même de l'État de droit.

L'instauration d'une séparation complète des pouvoirs favorise la stabilité, car chaque branche sait que ses limites sont claires et que tout dépassement de celles-ci se heurtera à un contrôle institutionnel plutôt qu'à un conflit politique. La véritable stabilité découle de l'équilibre, et non de la centralisation.

Notre vision politique repose sur le principe selon lequel le renforcement de cette séparation n'est pas un choix purement cosmétique, mais une nécessité de réforme urgente. L'État de droit ne repose pas sur de bonnes intentions, mais sur une architecture constitutionnelle précise et des mécanismes opérationnels qui le protègent de toute déviation, quel que soit le détenteur du pouvoir.

Nos recommandations

Modifier le cadre législatif afin de garantir l'indépendance effective du pouvoir législatif

Réviser les règlements régissant le fonctionnement du Parlement afin de garantir la liberté de constituer des commissions, l'indépendance de l'ordre du jour et le droit plein et entier des députés de demander des informations sans restrictions de la part de l'exécutif.

Renforcer l'indépendance judiciaire par des dispositions d'application claires

Mettre en place des garanties juridiques pour empêcher toute ingérence administrative ou politique dans les nominations et les promotions, tout en renforçant la transparence des mécanismes de sélection des dirigeants judiciaires.

Redéfinir précisément les limites du pouvoir exécutif

Établir des critères clairs qui limitent au strict minimum la prise de décisions de nature législative, en les soumettant à un contrôle a posteriori contraignant par le Parlement.

Mettre en place un contrôle constitutionnel indépendant des lois et des décisions

Renforcer le rôle des organes chargés du contrôle constitutionnel et garantir le traitement rapide des recours liés aux abus de pouvoir entre les branches du gouvernement.

Établir le principe de la responsabilité périodique du gouvernement devant le Parlement

Organiser des sessions de reddition de comptes régulières et obligatoires, comprenant des rapports de performance détaillés et un débat public sur les politiques publiques et les dépenses publiques.

Renforcer la transparence dans l'élaboration des textes législatifs et des règlements d'application

Publier les projets de loi avant leur adoption et offrir des occasions de débat public, afin d'empêcher l'adoption de dispositions qui étendent les pouvoirs d'une entité au détriment d'une autre.

Séparer les fonctions exécutives de toute influence sur les organismes de régulation

Garantir l'indépendance financière et administrative des organismes de régulation et mettre en place des mécanismes permettant de nommer leurs dirigeants sans aucune influence de la part de l'exécutif.

Instaurer une culture institutionnelle respectueuse des limites juridictionnelles

Intégrer les principes de la séparation des pouvoirs dans les programmes de formation à la gestion, renforçant ainsi la compréhension selon laquelle la légitimité repose sur l'équilibre et non sur la domination.

Renforcer le rôle de la société dans le contrôle en rendant l'information accessible

Élargir la portée du droit d'accès à l'information, permettant ainsi aux médias et à la société civile de contrôler les performances de chaque branche du gouvernement dans le cadre de sa compétence respective.

Mettre en place un mécanisme clair pour résoudre constitutionnellement les conflits entre autorités

Mettre en place des voies institutionnelles accélérées pour résoudre tout litige de compétence, empêchant ainsi qu'ils ne dégénèrent en une crise politique ouverte.

La séparation complète des pouvoirs n'est pas une confrontation entre les institutions, mais une garantie de leur complémentarité. Un État qui connaît les limites de ses pouvoirs et respecte son équilibre interne est mieux à même de protéger ses citoyens et de construire une légitimité qui tire sa force de la loi, et non de la domination. L'Égypte a besoin d'un cadre constitutionnel qui rétablisse l'équilibre au cœur du système politique et jette les bases d'une ère fondée sur la justice, la responsabilité et une stabilité durable.



Les temps difficiles s'affrontent avec le courage de réformer

Les moments de transformation dans l'histoire des nations ne s'annoncent pas ; ils ne frappent pas à la porte avant d'entrer. Ils s'insinuent en période difficile, au milieu des crises, et apparaissent soudainement aux yeux du peuple avant d'être consignés dans les registres gouvernementaux. La région est en proie à des changements tumultueux ; les alliances se redéfinissent, les priorités internationales se réorganisent et les économies cherchent à prendre pied dans un monde qui ne reconnaît plus la stabilité. L'Égypte se trouve au cœur de ce tableau, accablée par un long héritage, des opportunités reportées et des questions qui ne peuvent plus être repoussées.

La question fondamentale n'est plus de savoir comment préserver le statu quo, mais comment avancer vers un avenir meilleur sans payer le prix d'une explosion. Les pays qui craignent la réforme perdent leur capacité à contrôler le rythme du changement, tandis que ceux qui prennent l'initiative saisissent les rênes de leur avenir. La réforme n'est pas une concession de pouvoir, mais une décision prise par un État qui cherche à se protéger des surprises de demain et s'efforce de construire un avenir meilleur qu'un passé dont les outils ont été épuisés.

L'économie égyptienne est confrontée à des pressions qui dépassent le cadre du budget ou du taux de change. Le poids du coût de la vie est devenu une réalité quotidienne, et la classe moyenne — autrefois pilier de la stabilité — voit son filet de sécurité s'éroder. Les chiffres de l'inflation ne sont pas de simples pourcentages, mais des histoires de logements qui rétrécissent et de rêves reportés. Les mesures financières ne suffisent pas à elles seules ; la crise est plus profonde qu'un déficit ou un emprunt, et plus vaste qu'une décision éphémère concernant un petit-déjeuner du ramadan pour soixante millions d'Égyptiens.

Le modèle économique de l'État nécessite une réévaluation philosophique de sa logique même avant de nécessiter des ajustements techniques. L'expansion du rôle exécutif de l'État au détriment de son rôle régulateur a affaibli la concurrence, et l'enchevêtrement des intérêts entre l'État et le marché a sapé la justice économique. L'économie sociale de marché à laquelle nous aspirons ne signifie pas le chaos, mais plutôt des règles claires, l'égalité des chances et un climat législatif stable. La justice n'est pas ici un slogan à brandir, mais une condition de survie et de continuité.

La sphère politique se trouve dans une zone oscillant entre des promesses de percées limitées et une hésitation constante. Les signaux positifs ne se traduisent pas par une voie institutionnelle claire. La participation politique n'est pas une menace, mais une soupape de sécurité. Dans un État qui permet la diversité des voix et garantit une véritable concurrence, le risque de tensions est réduit. La critique n'est pas un adversaire, mais un outil correctif qui préserve l'équilibre avant qu'il ne soit rompu.

La voie vers une réforme sûre commence par l'instauration d'une véritable liberté d'organisation des partis, la garantie d'élections compétitives sous contrôle indépendant, le renforcement de l'indépendance judiciaire en tant qu'arbitre ultime de la justice, et la libération des médias de contraintes invisibles. Il ne s'agit pas là d'exigences idéalistes, mais bien des conditions d'une stabilité à long terme. L'article 5 de la Constitution stipule que le système politique repose sur le pluralisme politique et partisan ainsi que sur la transmission pacifique du pouvoir ; le respect de ce texte n'est pas un luxe, mais une obligation constitutionnelle et morale.

La région se remodèle discrètement et prudemment. Les cartes d'influence évoluent, et de nouvelles forces cherchent à se faire une place. Les risques régionaux ne sont pas une excuse pour hésiter, mais un catalyseur de réforme. Les pays qui mettent de l'ordre chez eux en période de troubles en ressortent plus forts. Le leadership commence chez soi ; il n'y a pas de soft power sans liberté culturelle, ni d'influence régionale sans stabilité politique et sans économie productive.

La transformation souhaitée n'est pas une amélioration superficielle des performances, mais une réévaluation de la philosophie même. Un véritable État de droit où la loi s'applique à tous, une économie compétitive où la compétence — et non les relations — est récompensée, et une société dynamique où les syndicats et les associations opèrent dans une liberté responsable. C'est ainsi que la réforme pass d'une initiative conjoncturelle à un projet national fédérateur, et d'une réponse à la crise à la construction de l'avenir.

L'histoire n'a aucune pitié pour les indécis, pas plus qu'elle ne récompense ceux qui se contentent de gérer le présent. Le courage politique ne signifie pas se jeter dans l'inconnu ; il signifie plutôt reconnaître que les outils d'hier ne sont pas adaptés pour gérer demain. Une transition en toute sécurité est un choix rationnel pour un État qui souhaite rester fort, stable et influent. Un État fort ne craint pas la participation, ni n'est déstabilisé par la liberté ; il construit plutôt son avenir sur ces fondements.

Nos recommandations en ces temps difficiles :

Premièrement :lancer un véritable dialogue national avec des résultats clairs, auquel chacun participe sans exclusion, et qui débouche sur un calendrier de réformes politiques.

Deuxièmement :redéfinir le rôle économique de l'État en le faisant passer d'un acteur dominant à un régulateur garantissant une concurrence loyale.

Troisièmement :adopter un ensemble de mesures de protection sociale durables, liées à la production plutôt qu'à des subventions temporaires, afin d'assurer la préservation de la classe moyenne et le rétablissement de sa confiance.

Quatrièmement :faire respecter les dispositions constitutionnelles relatives aux libertés et au pluralisme, et préserver l'indépendance du pouvoir judiciaire et des médias afin de garantir une stabilité à long terme.

Cinquièmement :considérer les défis régionaux comme un catalyseur pour accélérer la réforme, et non comme une excuse pour la reporter ; c'est par le courage de la décision que l'on affronte les temps difficiles, et non en attendant que la poussière retombe.

La réforme en période de risque n’est pas un luxe, mais une nécessité existentielle. Chaque retard engendre un coût plus élevé, et chaque acte de courage mûrement réfléchi ouvre un horizon plus large. C’est ainsi que se construisent les nations, et c’est ainsi qu’elles perdurent.



Un État qui fait confiance à son peuple, afin que le peuple puisse faire confiance à son État

La confiance n'est pas un slogan moral dans le discours politique, mais plutôt le fondement caché sur lequel reposent les États modernes. Un État peut posséder l'autorité, des lois et des institutions, mais il reste faible si la confiance fait défaut entre lui et sa société. Quant à un État en lequel ses citoyens ont confiance, ses lois deviennent plus fortes que ses instruments, et ses institutions plus solidement enracinées que n'importe quelle autorité éphémère.

La confiance politique ne naît pas de discours ou de slogans ; elle se mesure plutôt à l'aune d'indicateurs clairs que les sociétés peuvent voir et ressentir dans leur vie quotidienne. Ces indicateurs constituent la véritable mesure de la relation entre l'État et la société, et ils sont la norme qui détermine si l'État gouverne sa société ou conclut un contrat avec elle.

Le premier de ces indicateurs est le respect des droits de l'homme ; car un État qui défend la dignité de l'individu renforce sa légitimité avant même de renforcer ses institutions. La dignité humaine n'est pas seulement une exigence juridique ; elle est le fondement du contrat politique entre l'État et le citoyen.

Le deuxième est l'indépendance judiciaire ; un système judiciaire équitable protège non seulement les individus, mais aussi l'État lui-même contre l'arbitraire et l'erreur. Un système judiciaire indépendant est l'épine dorsale de tout système politique qui cherche à établir une confiance à long terme avec sa société.

Le troisième est la liberté des médias ; en effet, une société qui voit clairement la vérité peut faire confiance à son État, tandis

qu'une société à laquelle l'on cache des informations vit perpétuellement dans un état de doute et de suspicion.

Quatrièmement, une véritable compétition électorale ; le transfert pacifique du pouvoir n'est pas seulement une procédure constitutionnelle, mais un message politique affirmant que l'État fait confiance à ses citoyens et à leur capacité de choisir.

Le cinquième de ces indicateurs est la transparence financière et la gestion des fonds publics ; car les citoyens ne font pas confiance à un État dont la gestion des ressources ou les principaux processus de prise de décision économique leur restent inconnus.

Lorsque ces cinq indicateurs se rejoignent, ils forment ce que l'on pourrait appeler le tissu moral de l'État moderne — un État qui ne craint pas sa société, et dont la société n'a pas à le craindre.

L'histoire égyptienne montre que les moments de grande force ont toujours été des moments de confiance mutuelle entre l'État et la société. Plus l'État se rapproche de sa société, plus il devient fort ; plus le fossé entre eux est large, plus la stabilité devient fragile, aussi ordonnée que puisse paraître la situation extérieure.

La politique, dans son sens le plus profond, n'est pas simplement la gestion quotidienne des événements, mais plutôt la capacité à construire et à maintenir cette confiance. Une politique avisée est celle qui fait de la société un partenaire dans la prise de décision et qui rend l'autorité responsable devant le peuple, et non séparée de lui.

La sphère publique est l'espace naturel où cette confiance s'épanouit. Lorsque cet espace se rétrécit, le débat se réduit à des murmures, et les décisions majeures deviennent des mesures administratives déconnectées de la société.

Des partis politiques authentiques sont le signe d'une société qui apprend la politique de manière naturelle. Les partis ne sont pas de simples entités juridiques, mais des écoles de pensée et des ponts entre l'État et la société.

Des médias libres et responsables constituent l'un des outils les plus importants pour instaurer la confiance ; une critique précoce empêche les erreurs de s'accumuler, et la transparence donne à la société le sentiment que la vérité ne lui est pas cachée.

Un parlement efficace, quant à lui, constitue l'un des mécanismes permettant de rétablir l'équilibre dans la vie publique ; en effet, le débat public sur les politiques publiques confère aux décisions politiques un plus grand degré de maturité.

L'économie, elle aussi, est indissociable de la politique. Le capital, de par sa nature même, recherche un environnement stable et des règles claires. Les investisseurs craignent davantage l'incertitude et le flou réglementaire que le risque.

L'Égypte possède des atouts stratégiques rares :une situation géographique unique, une histoire culturelle riche et un immense potentiel humain. Cependant, transformer ces atouts en véritable force nécessite un État moderne et institutionnalisé qui libère les énergies de la société plutôt que de les étouffer.

La relation entre l'État et la société doit aujourd'hui être clairement redéfinie. Une société qui considère l'État comme le sien est plus disposée à le défendre et à œuvrer pour lui, tandis qu'une société qui se sent aliénée des institutions étatiques devient progressivement spectatrice de ce qui se passe autour d'elle.

Le contrat social dans la pensée libérale n'a jamais été un appel au chaos, mais plutôt un appel à construire un État fort jouissant de la légitimité de la société. Dans cette conception, la force de l'État ne provient pas du contrôle de la société, mais de la confiance que celle-ci lui accorde.

Les sociétés qui ont confiance en elles-mêmes deviennent plus aptes à la créativité et à l'innovation. La peur peut imposer le silence pendant un certain temps, mais elle ne génère pas de progrès.

Au XXIe siècle, la puissance des États ne se mesure plus uniquement à leur capacité à contrôler, mais à leur capacité à mobiliser les énergies de la société et à instaurer la confiance en son sein.

Le rétablissement de la confiance entre l'État et la société ne passe pas par des slogans, mais par un ensemble de mesures claires et concrètes.

Premièrement :élargir la sphère publique afin que le débat sur les politiques publiques devienne une véritable entreprise plutôt qu'une exception limitée.

Deuxièmement :mettre en place un véritable système de partis politiques permettant la diversité des programmes et des visions politiques ; car une société qui dispose des moyens de s'exprimer de manière organisée gagne en stabilité.

Troisièmement :garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire et renforcer l'État de droit afin que les citoyens aient le sentiment que la justice est accessible à tous sans discrimination.

Quatrièmement :Libérer les médias responsables afin qu'ils servent de tribune pour la critique et la correction, et non pas simplement d'outil de mobilisation ou de justification.

Cinquièmement :Renforcer la transparence financière dans la gestion des fonds publics et des grands projets afin que les citoyens aient le sentiment que les ressources nationales sont gérées dans leur intérêt.

Sixièmement :Restaurer le statut des conseils locaux élus en tant que première école de la participation politique et de l'administration publique.

Septièmement :Lancer un dialogue national permanent sur les grandes politiques afin que les citoyens aient le sentiment que leur avenir n'est pas une décision imposée d'en haut, mais un projet national partagé.

La véritable stabilité n'est pas seulement une question de sécurité, mais aussi une question politique et sociale profonde. Une société qui se sent traitée avec justice est plus disposée à supporter les fardeaux lorsque les circonstances l'exigent.

L'Égypte que nous connaissons à travers son histoire n'a jamais été un État qui craignait sa société, mais plutôt un État qui puisait sa force en elle. Les grands moments de renouveau de son histoire ont toujours été le résultat de la convergence de la volonté de l'État et de l'énergie de la société.

La voie vers l'avenir commence ici :un État fort doté d'institutions solides, une société libre caractérisée par une participation active, et une confiance mutuelle qui fait de chacun un pilier de soutien pour l'autre.

Un État qui fait confiance à son peuple… afin que le peuple puisse faire confiance à son État.

Ce n’est pas seulement une formule, mais une équation politique qui a façonné l’essor des nations à travers l’histoire, et qui peut également façonner l’avenir de l’Égypte.



Une nation du savoir

L'histoire des nations ne s'écrit pas uniquement en années, mais à travers les idées nées d'esprits libres. Les nations qui ont marqué le parcours de l'humanité ne sont pas nécessairement celles qui possédaient de l'or, des armes ou de vastes territoires, mais celles qui avaient la capacité de produire du savoir et de le transformer en puissance civilisationnelle. Une idée dans un livre, une recherche à l'université, une question dans un esprit courageux :tels sont les véritables prémices de chaque grande renaissance connue de l'histoire.

Dans l'Antiquité, la puissance se mesurait à la taille des armées ; à l'ère industrielle, elle se mesurait à la taille des usines ; mais dans le monde d'aujourd'hui, la véritable mesure de la puissance est devenue tout autre. La connaissance est devenue la ressource la plus précieuse, et l'esprit humain est devenu une richesse inépuisable. Les nations qui ont compris cette vérité très tôt ont pu redéfinir leur place dans le monde, même si leurs ressources étaient limitées.

C'est là que le concept d'État de la connaissance émerge comme une nouvelle étape de notre projet intellectuel, qui, dans les articles précédents, s'est attaché à esquisser les caractéristiques de l'État moderne. Nous avons précédemment abordé l'État institutionnel en tant que fondement de la stabilité, l'État de confiance en tant que base psychologique de la relation entre l'État et la société, l'État d'autonomisation qui libère le potentiel de la société, l'État d'équilibre qui maintient la modération dans la gestion des intérêts, et l'État de compétence qui fait du mérite la norme de la gouvernance. Cependant, tous ces concepts restent incomplets s'ils ne sont pas complétés par un élément fondamental :l'État de la connaissance.

L'État de la connaissance n'est pas simplement un État soucieux de l'éducation, mais un État qui place la connaissance elle-même au cœur de sa philosophie de gouvernance et de développement. L'éducation, la recherche scientifique, la culture, l'innovation et la technologie deviennent toutes, dans ce modèle, les principaux piliers du projet de l'État.

Dans ce modèle, l'éducation devient un investissement stratégique à long terme, et non un poste à réduire en période de crise financière. Les dépenses consacrées à l'éducation ne constituent pas un coût, mais la constitution d'un capital humain qui sera le moteur de l'économie et de la société au cours des prochaines décennies.

Dans un État fondé sur la connaissance, les écoles ne sont pas des lieux d'accumulation d'informations, mais des espaces de formation à la pensée critique. Les universités ne sont pas de simples institutions délivrant des diplômes, mais des centres de production et de développement de la connaissance. Une université qui réussit à remplir ce rôle devient un partenaire de l'économie, car elle produit des idées qui se transforment ensuite en industries et en applications.

La culture n'est pas ici une activité secondaire, mais plutôt l'environnement dans lequel la connaissance se développe. Une société qui lit, dialogue et débat est une société capable de générer des idées. Les sociétés où la culture est en déclin perdent progressivement leur capacité de pensée créative.

Par conséquent, l'engagement d'une société envers la culture et le savoir est une condition préalable fondamentale à la construction d'une nation fondée sur la connaissance. Le savoir ne doit pas rester confiné aux universités ou aux centres de recherche ; il doit au contraire s'intégrer à la vie quotidienne de la société. Les bibliothèques publiques, les centres culturels, les médias axés sur la connaissance et les plateformes éducatives ouvertes sont autant d'outils qui rendent le savoir accessible à chaque citoyen.

Accroître le savoir au sein de la société n'est pas seulement une question d'éducation formelle, mais un projet culturel global. Une société où la lecture devient une habitude, le dialogue une valeur et

le questionnement une vertu est une société capable de se renouveler en permanence.

L'économie d'une société fondée sur la connaissance évolue elle aussi. La richesse ne provient plus uniquement de la terre ; elle est désormais générée par l'esprit. Une idée développée par un chercheur dans un laboratoire peut donner naissance à une start-up, et cette start-up peut se transformer en une industrie à part entière qui modifie la structure de l'économie.

Les expériences internationales confirment clairement cette réalité. Des pays qui ne disposaient pas de ressources naturelles importantes ont réussi à se hisser parmi les plus avancés parce qu'ils ont investi dans l'éducation, la recherche scientifique et l'innovation. À notre époque, le pouvoir ne provient pas tant des ressources que de la capacité à produire et à appliquer le savoir.

Une société qui possède des connaissances dispose également d'une plus grande capacité à se protéger. La connaissance favorise la conscience politique et culturelle, permettant aux citoyens de mieux comprendre le monde qui les entoure. Un citoyen éduqué et cultivé n'est pas un fardeau pour l'État, mais plutôt l'une de ses sources les plus importantes de force et de stabilité.

Dans le cas de l'Égypte, le pays possède un immense patrimoine culturel et civilisationnel. L'Égypte, qui a été tout au long de son histoire un centre de science et de pensée, est capable de retrouver ce rôle si elle fait du savoir la pierre angulaire de sa nouvelle renaissance.

L'esprit égyptien a prouvé partout qu'il est capable de créativité lorsqu'on lui offre un environnement propice. Le véritable défi ne réside pas dans le manque d'esprits, mais plutôt dans la création d'un climat permettant à ces esprits de travailler, d'innover et de produire.

Un État fondé sur la connaissance est un État qui ouvre la voie à ces énergies. C'est un État qui reconnaît qu'investir dans les personnes est l'investissement le plus rentable à long terme.

Les nations qui ont réussi au cours des dernières décennies n'étaient pas nécessairement les plus riches au départ, mais elles étaient les plus aptes à se réinventer grâce à la connaissance et à l'innovation.

Notre vision pour l'Égypte 2026–2030

L'Égypte possède une longue histoire et joue un rôle régional important, mais elle a aujourd'hui besoin d'une nouvelle étape dans son développement :la transition d'un État fortement bureaucratique vers un État plus intelligent, fondé sur la connaissance.

L'État auquel nous aspirons est un État qui s'appuie sur la compétence plutôt que sur la bureaucratie, sur la connaissance plutôt que sur des ressources faciles, et sur la confiance de la société plutôt que sur la crainte qu'elle inspire.

Telle est notre vision :une nation moderne qui fait de la culture et du savoir le moteur du développement,

capable de gérer le présent… et de façonner l'avenir.



L'État sûr

Tous les États qui semblent forts en apparence ne le sont pas réellement. La force politique ne se mesure pas uniquement aux institutions, aux agences ou aux lois dont dispose un État, mais à la confiance dont il jouit au sein de sa société. Cette confiance est le fondement invisible qui maintient l'équilibre de l'État moderne ; si elle s'affaiblit, l'ensemble de la structure politique semble reposer sur des bases fragiles.

La politique, dans son essence, n'est pas simplement l'administration du pouvoir, mais la gestion de la relation psychologique qui lie l'État à la société. Un déséquilibre dans cette relation affecte rapidement tout :l'économie, la gouvernance et la prise de décision. Un État qui considère sa société comme un partenaire diffère radicalement de celui qui la considère comme une source constante d'anxiété.

Les analyses de la psychologie politique révèlent qu'une autorité confiante dans sa légitimité tend naturellement à élargir la sphère publique, car elle ne perçoit pas la différence comme une menace. Une autorité en proie à des craintes d'insécurité politique, en revanche, s'efforce souvent de restreindre la sphère publique, même si elle dispose des outils du pouvoir.

Le véritable dilemme ne réside pas dans les intentions, mais dans la manière dont l'État perçoit sa société. Restreindre les canaux de connaissance conduit les autorités à considérer la société à travers un prisme étroit, ce qui se traduit par une image incomplète ou déformée de la réalité. À ce stade, le fossé commence à se creuser, et les décisions politiques s'éloignent de la vie réelle des citoyens.

Les expériences des États modernes offrent des enseignements clairs. La stabilité à long terme n'a pas été atteinte dans les États qui ont fermé la sphère publique, mais plutôt dans ceux qui ont reconnu

très tôt que la société est une source de force, et non une menace. Ils ont donc mis en place des institutions permettant l'échange d'idées et ouvert des espaces plus larges au débat public.

L'économie elle-même est affectée par cette situation. Une société dont les membres se sentent en sécurité sur le plan politique devient plus capable d'initiative et de créativité. Une société qui vit dans une tension constante avec les autorités, en revanche, tend à la prudence et au repli sur soi, ce qui affecte directement la vitalité de l'économie.

L'État moderne n'est pas simplement un appareil administratif, mais un contrat de confiance tacite. Ce contrat donne tout son sens aux lois et confère aux institutions leur capacité à fonctionner. L'érosion de la confiance réduit les lois à des textes rigides et transforme les institutions en structures sans âme.

La société égyptienne, avec son immense énergie humaine et culturelle, offre un exemple clair de cette équation. C'est une société vaste, diversifiée et en pleine évolution. Gérer cette énergie ne nécessite pas davantage de prudence, mais plutôt plus de confiance et la capacité d'accueillir l'initiative sociale.

Le monde évolue à un rythme sans précédent. L'économie mondiale s'oriente vers la connaissance et l'innovation. Ces secteurs ne prospèrent pas dans un environnement de peur, mais plutôt dans un environnement qui favorise la diversité des idées et la libre circulation de l'information.

Les pays qui ont pris conscience de cette réalité très tôt ont pu transformer leurs sociétés en une source renouvelable de force. Quant à ceux qui sont restés prisonniers de leurs peurs, ils se sont retrouvés, des années plus tard, face à une société moins engagée et à une économie moins dynamique.

La question politique fondamentale demeure :comment transformer la confiance en politique publique, et non en simple rhétorique ? La réponse ne réside pas dans des slogans, mais dans des mesures claires qui rétablissent une relation saine entre l'État et la société.

En conclusion, les recommandations pratiques les plus importantes pour établir le modèle de l'État rassurant peuvent se résumer aux points suivants :

1. Élargir la sphère publique en encourageant le libre débat et en ouvrant des voies d'expression pacifique, car les sociétés qui s'expriment ouvertement sont moins sujettes aux troubles.

2. Renforcer l'indépendance des institutions afin que les institutions de l'État deviennent les garantes de la confiance publique plutôt que de simples outils exécutifs du pouvoir politique.

3. Développer des canaux de connaissance politique au sein de l'État, afin que la prise de décision repose sur une compréhension réaliste de la société plutôt que sur des cercles d'information restreints.

4. Encourager les initiatives communautaires dans les domaines de l'économie, de la culture et des services publics, car une société active allège les charges de l'État et renforce sa capacité de développement.

5. Construire une nouvelle culture politique fondée sur l'idée de partenariat plutôt que de tutelle, où les citoyens deviennent des partenaires dans la gestion des affaires publiques plutôt que de simples destinataires de décisions.

Un État qui choisit la voie de la confiance peut rencontrer des difficultés au départ, mais il finit par obtenir une société dynamique, capable de participer au processus de construction nationale. Un État qui reste prisonnier de la peur, en revanche, peut réussir à imposer le calme pendant un certain temps, mais il perd progressivement sa source de force la plus importante :la confiance de son peuple.

L’État compétent

L’idée de l’État compétent n’est pas un slogan rhétorique, mais une vision qui redéfinit la relation entre l’autorité et la société.

Dans l’histoire moderne de l’Égypte, de nombreuses conceptions de l’État se sont succédé :l’État protecteur, l’État guide et l’État providence.

Cependant, le XXIe siècle exige une conception différente, dans laquelle la capacité propre de la société est la véritable source du pouvoir de l’État.

Dans le cadre du projet « Notre vision politique », nous avons précédemment abordé l’État des institutions, l’État de la confiance, l’État de l’autonomisation, l’État de l’équilibre, l’État de l’efficacité, l’État de la connaissance et l’État de la participation.

Cependant, tous ces concepts convergent vers un point central unique :la capacité de l’État à transformer le potentiel de la société en énergie productive. C’est ainsi qu’émerge le concept d’« État de la capacité » comme le lien qui unit ces concepts au sein d’un cadre unique.

L’état de capacité n’est pas un État doté d’une autorité accrue, mais un État plus efficace pour libérer les énergies.

La différence entre un État capable et un État incapable s’apparente à celle qui existe entre celui qui ouvre les portes et celui qui monte la garde devant elles. Le premier État :

libère le potentiel,

tandis que le second :

l’alourdit de procédures et de restrictions.

L'expérience mondiale offre des exemples clairs de cette transformation.

Les pays qui ont réalisé des bonds économiques majeurs au cours des trois dernières décennies — tels que la Corée du Sud, Singapour

ou l'Estonie — n'y sont pas parvenus en développant l'État, mais en faisant de celui-ci une plateforme permettant de libérer le potentiel de la société. En Corée du Sud, par exemple, le PIB est passé de moins de 100 milliards de dollars dans les années 1980 à plus de 1 700 milliards de dollars aujourd'hui, grâce à des politiques axées sur l'éducation, l'innovation et la liberté d'initiative économique.

L'Égypte possède un potentiel similaire en termes de taille de la population, de situation géographique et de ressources humaines.

Sa population dépasse aujourd'hui les 105 millions d'habitants, dont plus de 60 % sont des jeunes de moins de 35 ans. Cette masse humaine considérable pourrait constituer un fardeau dans un État bureaucratique, mais elle devient une opportunité historique dans un État compétent.

Le véritable défi ne réside pas tant dans le manque de ressources que dans la manière dont elles sont gérées.

L'État égyptien gère une économie dont la taille dépasse les 400 milliards de dollars, mais il continue de faire face à un déficit en matière de productivité du travail et de taux de création d'emplois. Les données de la Banque mondiale indiquent que la croissance moyenne de la productivité dans la région arabe est inférieure à 1 % par an, un chiffre qui reflète la capacité limitée des politiques publiques à transformer les ressources en valeur ajoutée.

C'est là que réside l'essence du concept d'« État de capacité ».

Un État capable ne mesure pas son succès au nombre de lois qu'il promulgue, mais au nombre d'opportunités qu'il crée. Sa force ne se mesure pas à la taille de son appareil administratif, mais à la capacité de cet appareil à faciliter la vie des citoyens. Dans de nombreux pays en développement, l'administration publique s'est, au fil du temps, transformée en un enchevêtrement de procédures fastidieuses, alors qu'un État moderne a besoin d'une administration facilitatrice qui favorise l'activité économique et accélère la prise de décision.

En Égypte, l'appareil administratif de l'État emploie plus de cinq millions de personnes.

Ce chiffre colossal reflète la taille historique de l'État, mais il soulève des questions d'efficacité. Un État performant ne signifie pas nécessairement un État plus petit, mais plutôt un État plus souple, capable de passer d'une logique de contrôle à une logique de service.

Les politiques économiques constituent un pilier central de cette transformation.

L'économie ne se résume pas à des chiffres dans le budget de l'État, mais constitue un réseau complexe de relations productives auquel participent des millions de citoyens. Lorsque les politiques économiques deviennent de simples outils de gestion des déficits, la capacité de l'économie à connaître une croissance réelle diminue. Lorsque les politiques économiques deviennent des outils de stimulation de la production et de l'innovation, un nouveau cycle d'expansion s'amorce.

Les estimations des institutions internationales indiquent que l'économie numérique à elle seule pourrait ajouter près de 7 % au PIB des pays en développement au cours de la prochaine décennie.

Ce chiffre reflète l'importance d'investir dans la connaissance et la technologie en tant que moteurs fondamentaux de la capacité d'une société.

Un État compétent considère les citoyens comme des partenaires de la production, et non comme de simples bénéficiaires de services.

Chaque citoyen possède un potentiel de capacité productive, que ce soit dans l'industrie, l'agriculture, les services ou l'économie numérique. Une politique publique réussie est celle qui peut transformer ce potentiel individuel en force économique collective.

La relation entre l'État et la société est au cœur de cette équation.

Un État qui fait confiance à sa société lui permet de prendre l'initiative, et une société qui fait confiance à son État participe à la construction de l'économie. Cette relation réciproque est ce que la pensée politique moderne appelle le contrat social productif, où la croissance économique devient le résultat direct de la coopération entre les institutions et la société.

L'expérience internationale démontre qu'une économie de marché libre fondée sur une concurrence loyale n'est pas incompatible avec la justice sociale.

Au contraire, les pays qui ont réussi à combiner un marché ouvert avec des politiques sociales équilibrées ont atteint des taux de croissance plus élevés et une plus grande stabilité sociale.

Dans ce contexte, la notion de capacité institutionnelle devient partie intégrante de la notion de capacité économique.

Un État doté d'institutions indépendantes et capables de prendre des décisions est mieux armé pour la planification à long terme. Des institutions stables inspirent confiance dans l'économie, et la confiance est la monnaie invisible sur laquelle repose l'investissement.

L'Égypte se trouve aujourd'hui à un tournant historique susceptible de redéfinir le rôle de l'État dans l'économie et la société.

Les transformations régionales et internationales, la nature changeante de l'économie mondiale et l'émergence de l'économie numérique sont autant de facteurs qui ouvrent la voie à une nouvelle phase de développement.

Cependant, la transition vers un État performant ne se fait pas automatiquement.

Elle nécessite une vision politique claire qui redéfinisse les priorités de l'État — une vision qui place le développement humain au cœur du projet national et place la connaissance et l'innovation au centre des politiques publiques.

La voie vers un avenir possible ne commence pas uniquement avec les agences gouvernementales, mais avec la relation vitale entre l'État et la société.

Lorsque cette relation s'élargit pour inclure la confiance, la liberté et la participation, l'État se transforme en une plateforme de croissance plutôt que de rester un cadre de gestion de crise.

L'Égypte n'est pas un pays dépourvu de ressources ou de talents.

Son histoire moderne regorge de moments où il a réussi à transformer les défis en opportunités. Cependant, la situation

actuelle exige un passage conscient de la logique de gestion de la réalité à celle de construction de l'avenir.

Les États qui façonnent l'avenir ne sont pas ceux qui se préoccupent de gérer leurs crises quotidiennes, mais ceux qui ont le courage de renforcer leurs capacités tant institutionnelles qu'économiques.

Propositions concrètes dans le cadre de la vision de « l'État de capacité »

1. Lancer un programme national complet visant à stimuler la productivité économique, en établissant un lien entre l'éducation et le marché du travail et en visant à doubler la productivité du travail d'ici dix ans.

2. Opérer une transition complète vers la gestion numérique des services publics, afin de réduire la bureaucratie et d'accroître l'efficacité de l'appareil administratif.

3. Créer un fonds national pour soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat, qui financera les projets technologiques émergents et renforcera l'économie numérique.

4. Développer le système d'enseignement technique et professionnel afin de former des diplômés capables de répondre aux besoins de l'économie industrielle moderne.

5. Développer les partenariats public-privé dans les projets d'infrastructure et de production, allégeant ainsi la charge financière qui pèse sur l'État et améliorant l'efficacité économique.

6. Adopter des politiques économiques qui stimulent la production nationale et les exportations plutôt que de s'appuyer uniquement sur la gestion de la consommation.

7. Renforcer l'indépendance des institutions économiques et de régulation afin de garantir la transparence et de renforcer la confiance dans l'environnement d'investissement.

8. Lancer une stratégie nationale visant à bâtir une économie

L'État de l'identité et l'avenir

Les nations façonnent leur avenir lorsqu'elles comprennent leur identité. Un État qui perd son sens de l'identité devient une entité administrative sans âme, tandis qu'un État qui connaît ses racines culturelles peut aller de l'avant sans se perdre. En politique, l'identité n'est pas une nostalgie du passé, mais une compréhension profonde de la place de la société dans l'histoire.

L'expérience internationale confirme que les nations les mieux placées pour progresser sont celles qui ont réussi à trouver un équilibre entre identité nationale et ouverture au monde moderne. Le Japon, par exemple, a su, depuis la restauration Meiji au XIXe siècle, entrer dans l'ère industrielle sans renoncer à sa spécificité culturelle. La société japonaise a préservé ses traditions sociales tout en construisant l'une des nations les plus avancées au monde.

La Corée du Sud offre un exemple similaire. Ce pays, qui a émergé d'une guerre dévastatrice dans les années 1950, a réussi en quelques décennies à se transformer en une puissance industrielle et culturelle, sans perdre le lien avec son héritage coréen profondément enraciné. Ici, l'identité n'était pas un frein au développement, mais plutôt une source d'énergie morale pour la société.

L'expérience européenne elle-même reposait sur une idée similaire. L'Union européenne n'a pas cherché à abolir les identités nationales, mais plutôt à construire un cadre de coopération respectant la spécificité de chaque société. La France, l'Allemagne et l'Italie ont conservé leurs cultures nationales tout en participant à un projet d'intégration plus large.

L'Égypte possède l'une des identités civilisationnelles les plus profondes de l'histoire de l'humanité. Des milliers d'années d'histoire ininterrompue ont forgé un caractère national complexe qui allie la profondeur civilisationnelle à la diversité culturelle. Cette identité n'est pas simplement le sujet des manuels scolaires,

mais un élément fondamental dans la formation de la conscience de soi de la société.

Le mouvement nationaliste égyptien du XXe siècle a très tôt reconnu cette vérité. Les penseurs et les écrivains de cette époque parlaient de l'Égypte comme d'une nation dotée d'une civilisation profondément enracinée, combinant de multiples éléments de l'histoire et de la culture. Ce sentiment d'identité a été l'une des sources de force dans la lutte pour l'indépendance nationale.

La question de l'identité et de l'avenir découle de la prise de conscience que la société a besoin d'un récit commun pour se souder. Le récit national n'est pas de la propagande politique, mais une vision culturelle qui donne aux citoyens le sentiment de faire partie d'une histoire qui dépasse leurs vies individuelles.

Une politique déconnectée de l'identité se réduit à une administration froide et technique, tandis qu'une politique prisonnière du passé devient une nostalgie stérile. C'est l'équilibre entre l'identité et l'avenir qui confère à l'État sa capacité à perdurer.

La pensée politique libérale n'est pas en contradiction avec l'idée d'identité nationale. La liberté individuelle s'épanouit au sein d'une société qui partage un sentiment commun d'appartenance. Un citoyen qui a le sentiment d'avoir une patrie qui le protège est plus disposé à participer à sa construction.

Un État d'identité et d'avenir est un État qui investit autant dans la culture et l'éducation que dans les institutions politiques. Les écoles, les universités et les centres culturels sont les lieux où se forge la vision que la société a d'elle-même et de son avenir.

De même, le respect de la diversité au sein de l'identité nationale est un élément fondamental de cette vision. Tout au long de son histoire, l'identité égyptienne n'a pas été monolithique, mais plutôt un mélange de multiples couches culturelles. Reconnaître cette diversité renforce l'identité plutôt que de l'affaiblir.

Les sociétés qui ont une vision claire de leur avenir peuvent surmonter leurs crises. L'avenir, ici, ne se résume pas à des prévisions économiques ou politiques, mais à une vision culturelle de ce à quoi l'État pourrait ressembler dans une ou deux générations.

L'état de l'identité et de l'avenir est donc un état qui allie mémoire historique et ambition politique. Une société qui sait d'où elle vient peut savoir où elle veut aller.

La concrétisation de cette vision nécessite une série de mesures :

Premièrement :renforcer l'éducation nationale qui relie les nouvelles générations à l'histoire de leur pays.

Deuxièmement :soutenir les institutions culturelles en tant que gardiennes de la mémoire nationale.

Troisièmement :encourager la production intellectuelle et artistique qui exprime l'identité égyptienne contemporaine.

Quatrièmement :construire un discours national inclusif qui respecte la diversité au sein de la société.

Cinquièmement :relier les politiques publiques à une vision à long terme pour l'avenir de l'État.

Un État doté d'une identité et d'une vision d'avenir n'est pas une idée romantique, mais une nécessité politique. Un État qui se connaît peut construire son avenir avec confiance, tandis qu'un État qui perd l'image qu'il a de lui-même reste prisonnier de cycles d'angoisse et de confusion.

Notre vision économique

La nouvelle loi sur les importations (L'économie ne peut être gérée uniquement par des restrictions)

Le parti libéral égyptien, Tomorrow's Revolution, suit de près les informations faisant état des projets du gouvernement visant à réformer la réglementation des importations dans le cadre des efforts annoncés pour stabiliser les marchés, protéger la monnaie nationale et atténuer les pressions inflationnistes qui pèsent lourdement sur les citoyens égyptiens depuis quelques années.

Le parti affirme que la réglementation du système d'importation est un objectif légitime et nécessaire, à condition qu'elle s'inscrive dans une vision économique globale qui s'attaque aux causes profondes des déséquilibres structurels — plutôt qu'à leurs symptômes temporaires — et qu'elle s'accompagne de transparence, d'égalité des chances et de respect de l'État de droit. Cependant, l'expérience passée a montré que les restrictions administratives, si elles sont imposées sans une étude minutieuse de leur impact législatif, économique et social, peuvent se transformer d'un outil de réforme en un fardeau supplémentaire pour le marché, ouvrant ainsi des voies parallèles à la contrebande, à la spéculation et à l'oligopole.

Une économie saine ne repose pas sur le laxisme, ni n'est gérée par des restrictions ; elle repose plutôt sur un équilibre conscient entre une réglementation rigoureuse et la liberté d'initiative. Dans cette perspective, le parti souligne que tout ajustement des politiques d'importation doit tenir compte d'un ensemble de lignes directrices fondamentales, au premier rang desquelles figurent :

Premièrement :la protection des petites et moyennes entreprises (PME), en tant que pilier de l'économie nationale, et la garantie qu'elles ne soient pas exclues du marché sous le poids de conditions

prohibitives ou de frais excessifs qui conduisent de fait à la concentration de l'activité économique entre les mains d'un nombre limité de grandes entités.

Deuxièmement :établir le principe de transparence en publiant le texte intégral de toute proposition d'amendement avant son adoption, et prévoir un délai suffisant pour permettre une consultation publique et un dialogue avec les chambres de commerce, les associations industrielles, les représentants des investisseurs et les organisations de la société civile, favorisant ainsi la confiance et prévenant l'incertitude sur les marchés.

Troisièmement :mettre en place un mécanisme de recours judiciaire clair et rapide qui garantisse le droit constitutionnel à la justice et limite tout abus administratif susceptible de nuire aux investisseurs nationaux ou de menacer la stabilité des contrats existants.

Quatrièmement :Réaliser une étude d'impact législatif rendue publique qui identifie clairement les implications de la décision sur les niveaux de prix, les chaînes d'approvisionnement, les opportunités d'emploi et la compétitivité, afin que les citoyens ne soient pas pris au dépourvu par de nouvelles hausses de prix qui alourdissent encore leurs charges déjà croissantes.

Le parti estime que la préservation de la sécurité économique ne signifie pas étouffer l'activité commerciale légitime, et que le soutien à l'industrie nationale ne passe pas par la fermeture des opportunités, mais plutôt par la stimulation de la production locale, l'amélioration du climat d'investissement, la réduction du coût du financement, la simplification des procédures et l'élimination des formalités administratives qui continuent d'étouffer la créativité dans ce pays.

Le parti libéral égyptien, Ghad Al-Thawra, réaffirme sa volonté de présenter des propositions écrites détaillées visant à promouvoir un équilibre entre les exigences de la stabilité monétaire et les impératifs de la justice économique, sur la base d'une vision réformiste selon laquelle un État fort est un État qui régule le marché sans le confisquer, qui protège la concurrence sans la restreindre, et qui instaure la confiance plutôt que d'accumuler les restrictions.

Notre vision pour l'Égypte 2026–2030

L'Égypte a aujourd'hui besoin de politiques qui renforcent la confiance, élargissent les horizons de l'espoir et placent le citoyen au cœur des décisions économiques, et non en marge de celles-ci.



Une dette croissante et un budget en baisse

Le ramadan de cette année coïncide avec des pressions financières sans précédent sur le budget national, alors que le fardeau du service de la dette intérieure et extérieure s'alourdit, absorbant la majeure partie des dépenses publiques et laissant peu de marge pour les dépenses sociales dont les citoyens ont désespérément besoin.

Les données de la Banque centrale d'Égypte confirment que la dette publique a continué d'augmenter ces dernières années, tandis que les estimations du Fonds monétaire international indiquent que le ratio dette/PIB est resté élevé par rapport à des marchés émergents similaires, malgré des programmes de réforme successifs.

Le problème ne réside plus seulement dans le montant de la dette, mais dans son coût. Selon certaines estimations, le service de la dette représente près de la moitié des dépenses publiques, ce qui signifie concrètement que chaque livre perçue au titre des impôts sert d'abord à payer les intérêts et le principal, avant d'être affectée à l'éducation, aux soins de santé ou à l'aide sociale.

Le ramadan met en évidence la fragilité de cette situation financière ; à mesure que les prix des denrées alimentaires et de l'énergie augmentent, le besoin d'aides directes et indirectes s'accroît, tandis que le Trésor public est aux prises avec des ressources limitées en raison d'une baisse des recettes réelles causée par l'inflation et la faiblesse de l'activité économique.

Les rapports de la Banque mondiale indiquent que la hausse des coûts d'emprunt mondiaux, suite aux vagues de resserrement monétaire international, a eu un impact évident sur les pays ayant des besoins de financement élevés, dont l'Égypte. Cependant, aucun plan transparent n'a encore été présenté pour restructurer la dette ou réduire la dépendance vis-à-vis des emprunts à court terme coûteux.

Les médias officiels parlent de « viabilité budgétaire » et d'« amélioration des indicateurs », alors qu'en réalité, les citoyens ne voient rien d'autre que des coupes dans les services, une hausse des redevances et des impôts indirects plus élevés. Le fossé entre le discours du gouvernement et la réalité de la vie quotidienne se creuse de jour en jour.

Les dépenses d'investissement productives continuent d'avoir un impact limité sur l'emploi réel, tandis que le secteur privé souffre de l'éviction par l'État et de coûts de financement élevés, ce qui affaiblit la capacité de l'économie à générer des emplois durables susceptibles d'alléger les pressions sociales.

Le Parti libéral égyptien « Tomorrow Revolution » affirme que pour résoudre la crise de la dette et du budget, il faut :

Premièrement :d'annoncer un calendrier précis pour réduire le ratio dette/PIB en stimulant la production, et non par le biais de mesures d'austérité sociale.

Deuxièmement :de revoir les priorités en matière de dépenses publiques et de les réorienter vers l'éducation, la santé et la protection sociale.

Troisièmement :mettre un terme à l'expansion des emprunts à court terme à taux d'intérêt élevé.

Quatrièmement :de renforcer le secteur privé réel et de lever les restrictions bureaucratiques qui pèsent sur lui.

Cinquièmement :publier des rapports périodiques transparents sur la structure de la dette, ses échéances et son coût réel.

Le ramadan devrait être une période de sérénité, et non une période d'endettement croissant et d'érosion du pouvoir d'achat. Une économie qui fait peser sur les générations futures le fardeau des emprunts, sans retour clair sur la production, ne jette pas les bases de la stabilité ; elle ne fait que repousser la crise.

Le parti continue de publier quotidiennement une déclaration économique qui reflète la réalité telle que la vivent les citoyens, et non telle qu'elle est présentée dans les bulletins d'information.

Le budget n’est pas seulement une série de chiffres dans des tableaux··· c’est la vie quotidienne de millions de familles. Comment protéger la classe moyenne ?

Le Parti libéral égyptien « Tomorrow Revolution » suit avec une profonde inquiétude les vagues d’inflation qui continuent de frapper les marchés égyptiens, dans un contexte de salaires relativement stagnants et d’érosion manifeste du pouvoir d’achat des citoyens, en particulier au sein de la classe moyenne, qui a toujours constitué le pilier de la stabilité sociale et économique en Égypte.

L’inflation est passée d’une crise passagère à une réalité quotidienne qui se reflète dans les prix des denrées alimentaires, des loyers, des services, ainsi que des fournitures scolaires et médicales. Les citoyens ne s’interrogent plus sur les taux d’inflation officiels ; ils évaluent plutôt la crise à l’aune de la diminution de leur panier de la ménagère, de la fonte de leurs économies et de leur sentiment croissant d’insécurité économique.

Le parti estime que le défi le plus grave auquel l’économie nationale est confrontée aujourd’hui n’est pas seulement la hausse des prix, mais l’absence d’une vision globale visant à protéger les revenus réels des citoyens. Toute politique budgétaire ou monétaire qui ne donne pas la priorité à la stabilité des familles égyptiennes et à l’équilibre entre leurs revenus et leurs besoins fondamentaux ne parviendra pas à instaurer la justice sociale souhaitée.

Il n'est plus acceptable de faire peser le poids des déséquilibres structurels de l'économie uniquement sur les citoyens. Une approche rationnelle exige :

- Premièrement :de lier toute augmentation des redevances ou des impôts à un ensemble de mesures de protection sociale

clairement défini et annoncé publiquement, garantissant qu'aucun nouveau segment de la population ne tombe sous le seuil de pauvreté.

- Deuxièmement :de stimuler une véritable production locale, non pas par des slogans, mais par des politiques de financement et fiscales équitables qui ouvrent la voie aux petites et moyennes entreprises et brisent les monopoles d'une minorité.
- Troisièmement :de revoir les politiques de tarification dans les secteurs vitaux afin de trouver un équilibre entre la viabilité institutionnelle et la protection des consommateurs.
- Quatrièmement :promouvoir une transparence totale dans la présentation des données relatives à l'inflation, au service de la dette et à l'impact des politiques monétaires sur les prix, rétablissant ainsi la confiance entre l'État et la société.

Le parti affirme que la classe moyenne n'est pas simplement un segment social, mais plutôt la soupape de sécurité de l'État moderne.

Si elle continue de se réduire sous la pression de la hausse des prix et de l'érosion des revenus, l'ensemble de l'économie perdra son équilibre et la stabilité deviendra plus fragile.

Au sein du Parti « Demain de la Révolution » (national), nous tendons la main en vue d'un dialogue économique national sérieux, impliquant des experts, la société civile et des représentants des secteurs productifs, afin d'élaborer une feuille de route qui rétablisse la valeur de la production, réglemente les marchés et protège les citoyens contre l'inflation silencieuse qui ronge discrètement leur avenir.

L'Égypte mérite une économie qui rétablisse la confiance, et non une économie qui alourdit les fardeaux.

Et la véritable réforme commence par les gens…

Et pas seulement à partir de chiffres.

La dette n’est pas une fatalité… et la réforme n’est pas un nouveau prêt

À l’occasion de la prochaine réunion du Conseil d’administration du Fonds monétaire international, le 25 février, qui devrait débattre du décaissement d’une nouvelle tranche de financement en faveur de l’Égypte au titre de la Facilité élargie de crédit et du Programme de résilience et de viabilité, le Parti libéral égyptien Ghad Al-Thawra suit cette évolution avec grand intérêt, conscient de ce qu’elle représente comme un tournant dans la trajectoire de l’économie nationale.

Cette analyse intervient à un moment critique où les pressions financières se conjuguent à des défis structurels de longue date, tandis que l’économie croule sous le poids d’une dette extérieure qui a atteint un pic de plus de 160 milliards de dollars — un chiffre qui ne peut être compris dans un contexte purement comptable, mais plutôt dans le contexte de générations supportant le coût de décisions prises sans les consulter.

Les données officielles montrent que le paiement des intérêts absorbe une part croissante des dépenses publiques, limitant ainsi la capacité de l’État à orienter ses ressources vers l’éducation, la santé et les investissements productifs. Une économie dont les ressources sont épuisées par la dette ne peut pas assurer un développement durable, ni instaurer une véritable justice sociale.

Le Parti se félicite de tout financement international contribuant à soutenir la stabilité monétaire et à alléger la pression sur la monnaie et les réserves, mais il souligne que les prêts ne sauraient se substituer à une véritable réforme structurelle fondée sur la production, la compétitivité, l’approfondissement de l’industrialisation locale et la réévaluation du rôle du secteur privé national dans un environnement équitable, exempt de privilèges monopolistiques.

Le Parti met en garde contre le recours excessif et continu à l'emprunt extérieur comme outil de gestion des crises temporaires, sans s'attaquer aux causes profondes du déséquilibre commercial, ni à la restructuration des priorités en matière de dépenses publiques, ni à la réforme radicale du climat d'investissement afin de garantir l'égalité des chances et la transparence dans la passation des marchés.

La transparence concernant les conditions de financement et les obligations de l'État envers les institutions internationales n'est pas un luxe politique, mais un droit inhérent du public et un devoir constitutionnel devant le Parlement. La gestion de la dette publique doit être soumise à un véritable contrôle, et tous ses détails doivent être divulgués sans omission ni embellissement.

Renforcer le secteur privé national, lever les restrictions bureaucratiques et garantir la neutralité concurrentielle de l'État sur le marché constituent la véritable voie pour accroître les exportations et générer des devises étrangères, en s'éloignant d'une dépendance persistante vis-à-vis des prêts à court terme ou des flux de capitaux spéculatifs.

Il est urgent et nécessaire de redéfinir les priorités en matière de dépenses publiques, afin que les projets présentant un rendement économique direct et la capacité de créer des emplois durables aient la priorité, tandis que toute dépense n'apportant pas de valeur ajoutée claire à l'économie nationale soit réévaluée.

La stabilité monétaire est indissociable de la stabilité sociale ; tout programme de réforme qui ne place pas la protection des personnes les plus touchées par l'inflation et les fluctuations des prix au cœur de ses priorités restera un programme injuste, aussi rigoureux qu'il puisse paraître sur le papier.

Dans ce contexte, le parti propose les recommandations suivantes :

Fixer un plafond progressif clair et annoncé publiquement pour le ratio de la dette extérieure par rapport au PIB, assorti d'un calendrier précis pour sa réduction.

Publier un calendrier détaillé de réduction du service de la dette en pourcentage des recettes publiques, libérant ainsi des ressources réelles pour le développement.

Affecter tout nouveau financement international au renforcement des réserves, à la production destinée à l'exportation et à des projets susceptibles de générer des devises étrangères, plutôt qu'au financement des dépenses courantes.

Lancer un large dialogue économique national associant des experts, la société civile et des représentants du secteur privé afin d'élaborer une vision à long terme pour la gestion de la dette.

Renforcer l'indépendance des institutions de régulation et garantir une transparence totale dans toutes les questions liées à la gestion de la dette publique et aux obligations extérieures de l'État.

Le Parti libéral égyptien, « Demain de la Révolution », publie cette déclaration le 23 février 2026 et affirme que notre vision économique repose sur une économie libre et productive, un État rationnel respectant l'État de droit et la responsabilité, ainsi qu'une dette gérée avec sagesse et responsabilité — une dette qui ne s'accumule pas sans limite et dont le fardeau n'est pas imposé à ceux qui n'ont pas été consultés lors de sa création.

Le Parti « Demain de la Révolution » présente une vision économique et une solution à la crise des soins de santé et au droit des citoyens à un traitement

Le Parti libéral égyptien « Tomorrow Revolution » a exprimé sa profonde inquiétude face aux déséquilibres accumulés qui minent le système de santé égyptien. Il ne s'agit plus simplement de crises passagères dans un hôpital ici ou d'une pénurie de médicaments là, mais d'un défi structurel affectant l'un des piliers les plus importants de la sécurité sociale nationale.

Le parti a déclaré mercredi dans un communiqué que les soins de santé ne constituent pas un service complémentaire, ni un poste budgétaire susceptible d'être réduit au premier signe de crise financière, mais bien un droit constitutionnel explicite inscrit à l'article 18 de la Constitution, qui oblige l'État à allouer au moins 3 % du produit national brut aux dépenses de santé, en augmentant progressivement ce pourcentage jusqu'à ce qu'il s'aligne sur les normes mondiales. La question légitime qui se pose aujourd'hui est la suivante :nous rapprochons-nous réellement de cet objectif, ou tournons-nous toujours en rond autour des chiffres sans en saisir l'essence ?

Le parti a ajouté que les données officielles indiquent que les dépenses publiques en matière de santé oscillent entre 1,5 % et 2 % du PIB, ce qui est inférieur à la moyenne mondiale de plus de 5 % et nettement inférieur à celui de pays présentant des conditions économiques similaires. Le résultat est clair :une pression sur les hôpitaux publics, de fortes disparités dans la qualité des services entre les gouvernorats et un recours croissant aux dépenses privées supportées directement par les citoyens sur leurs propres deniers.

Il a noté que plus de 60 % des dépenses totales de santé en Égypte proviennent de paiements directs effectués par les ménages, selon les estimations de plusieurs rapports internationaux. Cela signifie qu'en Égypte, la maladie n'est pas seulement un défi sanitaire, mais une épreuve financière grave qui peut forcer une famille à s'endetter ou à vendre ses biens. Quelle justice sociale peut-il y avoir sous un tel système ?

Le parti estime que la crise trouve son origine dans quatre déséquilibres majeurs :

Premièrement :une allocation inefficace des ressources, une part importante des dépenses étant consacrée aux salaires et à l'administration sans se traduire suffisamment par une amélioration de la qualité des services ou par la mise à disposition d'équipements de base.

Deuxièmement :le déséquilibre entre les soins préventifs et curatifs ; les dépenses consacrées à la prévention, au dépistage précoce et aux soins de santé primaires restent limitées, alors que chaque livre dépensée en prévention permet d'économiser plusieurs fois ce montant en frais de traitement.

Troisièmement :la fragilité du marché pharmaceutique et les pénuries récurrentes de certains médicaments essentiels, dues à une forte dépendance vis-à-vis des matières premières importées et aux fluctuations des taux de change.

Quatrièmement :la lenteur de la mise en œuvre du système d'assurance maladie universelle, qui était censé marquer un tournant en matière d'équité de la couverture sanitaire.

Une réforme sérieuse nécessite une approche scientifique mûrement réfléchie, et non des slogans généraux. C'est pourquoi le Parti de la Révolution de Demain propose un ensemble complet de mesures :

Augmenter progressivement les dépenses de santé pour atteindre le pourcentage constitutionnel réel du PIB national, en liant chaque augmentation à des indicateurs de performance mesurables, et non à de simples chiffres budgétaires.

Créer un organisme indépendant chargé d'évaluer l'efficacité des dépenses de santé, sur la base de normes de gouvernance et de

transparence, et publier des rapports publics périodiques sur la qualité des services et le niveau de satisfaction des citoyens.

Accélérer la mise en œuvre de l'assurance maladie universelle selon un calendrier clair et rendu public, en garantissant l'équité des cotisations et en évitant d'imposer des charges supplémentaires aux personnes à faibles revenus, tout en élargissant la base de financement grâce à des contributions équitables et progressives.

Soutenir l'industrie pharmaceutique locale par le biais d'une stratégie nationale pour la sécurité des médicaments, comprenant des incitations fiscales pour les investissements dans la fabrication de matières premières, la simplification des procédures d'enregistrement et le renforcement des partenariats de recherche entre les universités et le secteur privé.

Revitaliser les soins de santé primaires en modernisant les dispensaires de village, en développant les programmes de médecins de famille et en mettant en place des systèmes de transfert électronique afin de réduire la surpopulation dans les hôpitaux centraux.

Investir dans la transformation numérique des soins de santé, notamment par la mise en place de dossiers médicaux unifiés, de systèmes de suivi des médicaments et la réduction du gaspillage administratif et financier.

Le libéralisme prôné par le Parti de la Révolution de Demain ne signifie pas privatiser le droit à la santé, ni laisser les citoyens seuls face à leurs factures médicales. Il s'agit plutôt d'une économie libre régie par les principes de justice, d'un État qui réglemente, contrôle et garantit l'égalité des chances, ainsi que d'un partenariat équilibré entre les secteurs public et privé et la société civile.

La réforme du système de santé n'est pas seulement une question technique, mais un test éthique pour l'État. Les citoyens qui paient leurs impôts et s'acquittent de leurs devoirs méritent de trouver un lit propre, des médicaments accessibles et un médecin compétent, sans qu'on leur demande d'abord :« Combien avez-vous ? »

Le parti a conclu sa déclaration en affirmant :Le Parti de la Révolution de Demain restera attaché au droit du peuple égyptien à des soins dignes et à un système de santé équitable et efficace, géré

avec compétence plutôt qu’avec improvisation, avec transparence plutôt qu’avec opacité, et avec l’être humain comme premier et dernier critère de toute décision économique ou politique.



L'Égypte n'est pas une entreprise en faillite à la recherche d'un repreneur… Faites ce que le roi a fait avec la mine de Sukari

Le parti libéral égyptien Ghad Al-Thawra suit avec une profonde inquiétude l'accélération de la vente des biens publics et des droits sur les ressources stratégiques sous les bannières de « combler le déficit de financement » et « attirer les investissements », alors qu'une question fondamentale est absente du débat :quelle place occupent les générations futures dans cette équation de la vente ? Et où se trouve leur part de richesse qu'elles n'ont pas contribué à consommer ?

L'article 32 de la Constitution égyptienne stipule que les ressources naturelles appartiennent au peuple, et que l'État est tenu de les préserver, d'empêcher leur épuisement et de prendre en compte les droits des générations futures. Cette disposition constitue une obligation constitutionnelle directe qui n'autorise pas la conversion d'actifs stratégiques en outils destinés à régler des obligations à court terme ou à combler un déficit budgétaire temporaire.

Le cas de la mine d'or de Sukari, située près de Marsa Alam dans le gouvernorat de la mer Rouge, reste un exemple éloquent. Cette mine est considérée comme l'une des plus grandes mines d'or au monde en termes de réserves et de production. Le récit historique de la décision du roi Farouk de la fermer dans les années 1940 afin d'en faire une réserve stratégique pour les générations futures

Les richesses naturelles ne sont pas une marchandise éphémère, mais une garantie à long terme.

Ces dernières années ont vu une accélération marquée du programme de privatisation du gouvernement, notamment la vente de participations dans des entreprises publiques et la cession d'actifs

dans les secteurs de l'énergie, des ports, de la logistique, de l'industrie et de la banque. Des transactions ont été annoncées dans les secteurs des engrais, de la pétrochimie et des énergies renouvelables ; il y a eu une cession partielle de participations dans des entreprises stratégiques ; des concessions à long terme ont été accordées pour des ports et des terminaux de conteneurs; et des participations dans des sociétés cotées en bourse ont été vendues, le tout dans le cadre du « Document de politique de la propriété de l'État » et d'accords de financement avec des institutions internationales.

Ces mesures ont été prises dans un contexte de pressions financières évidentes ; la dette extérieure dépassait 160 milliards de dollars selon les dernières données officielles, tandis que le poids du service de la dette augmentait au point de absorber une part importante des dépenses publiques. Cependant, s'attaquer à la dette en vendant des actifs revient à payer une facture d'électricité en vendant sa propre maison :une solution rapide, mais qui prive l'État d'une source permanente de valeur.

L'économie de marché à laquelle nous croyons ne signifie pas abandonner des actifs stratégiques, mais plutôt les gérer efficacement et maximiser leur rendement. Il existe une différence significative entre un partenariat productif équilibré qui transfère des technologies, accroît la valeur ajoutée et élargit la base industrielle, et la vente d'actifs existants pour combler un déficit de financement temporaire.

Le parti estime que la poursuite de cette approche comporte de multiples risques :

• Une diminution de la capacité de l'État à contrôler les secteurs vitaux.

• Une réduction de la part du Trésor dans les recettes futures durables.

• Le fait de faire peser sur les générations futures le fardeau de la dette en échange des actifs vendus.

• Une réduction des outils de la politique économique souveraine pour faire face aux crises.

Fort de sa responsabilité nationale, le Parti de la Révolution de Demain présente un ensemble de propositions claires et précises :

Promulguer une loi sur les actifs stratégiques exigeant que toute vente ou concession à long terme soit soumise au Parlement, et que l'intégralité des contrats et des études de faisabilité soit rendue publique.

Créer un fonds national pour les générations futures dans lequel serait versé un pourcentage fixe des recettes provenant des ressources naturelles et des secteurs souverains, afin de garantir que les ressources limitées soient converties en actifs d'investissement permanents.

Réévaluer le programme de privatisation afin qu'il se limite à des partenariats productifs apportant une valeur ajoutée technologique et industrielle, plutôt qu'à un simple transfert de propriété.

Réformer la structure des dépenses publiques en suspendant les projets qui ne présentent pas de priorité économique immédiate et en réorientant les ressources vers l'éducation, la santé et les industries tournées vers l'exportation.

Élargir l'assiette fiscale de manière équitable et lutter contre l'évasion fiscale, afin de dégager des ressources durables sans surcharger les classes moyennes et défavorisées.

Il convient de lier les emprunts extérieurs à des projets productifs clairs, capables de générer des devises fortes et de s'autofinancer, plutôt que de les utiliser pour combler un déficit courant.

Les droits des générations futures ne constituent pas un luxe moral, mais un principe économique bien établi dans la littérature sur le développement durable. Les nations responsables ne bradent pas leurs actifs pour repousser une crise d'un an ou deux ; elles restructurent plutôt leurs économies pour les rendre productives et capables de générer de la richesse.

L'Égypte n'est pas une entreprise en faillite à la recherche d'un acquéreur de dernière chance, mais une nation dotée d'une civilisation, de ressources et d'une situation géographique stratégique unique. Les investissements sont les bienvenus, et des

partenariats équilibrés sont nécessaires, mais le gaspillage n’est pas une réforme, et la vente n’est pas une fatalité.



Capitaux spéculatifs et stabilité monétaire

Les économies émergentes comptent sur les entrées de capitaux étrangers pour combler le déficit d'épargne nationale ; cependant, la nature de ces entrées détermine si elles servent de catalyseur au développement ou de source d'instabilité. Dans le cas de l'Égypte, ces dernières années ont vu une dépendance croissante à l'égard de ce que l'on appelle les « capitaux spéculatifs » — des investissements à court terme qui pénètrent le marché obligataire local à la recherche de rendements élevés et s'en retirent tout aussi rapidement au premier signe de turbulences.

Le recours à ce type de capitaux peut apporter un soutien temporaire aux réserves de change et contribuer à stabiliser le marché des changes pendant des périodes limitées, mais il ne crée pas de véritable stabilité. La nature de ces fonds les rend extrêmement sensibles à toute variation des taux d'intérêt mondiaux, des évaluations de risque ou des anticipations de taux de change. De nombreuses expériences dans les marchés émergents ont montré qu'une sortie soudaine de ces fonds peut exercer une pression considérable sur la monnaie locale, augmenter le coût du financement et déclencher une nouvelle vague d'inflation.

Le cas égyptien ne fait pas exception à cette règle. La hausse des taux d'intérêt nationaux a été l'un des outils utilisés pour attirer ces fonds, mais son coût s'est directement répercuté sur le budget général, à mesure que le fardeau du service de la dette s'alourdissait et que le coût des emprunts publics augmentait. Ainsi, ce qui apparaît à première vue comme un afflux positif se transforme en un fardeau financier à long terme, limitant la capacité de l'État à orienter ses ressources vers des investissements productifs et des services essentiels.

Le plus grand danger ne réside pas dans l'afflux de ces fonds, mais dans la structure de l'économie qui leur permet de devenir un élément central de la stabilité des taux de change. Lorsque la

stabilité monétaire est liée à des flux à court terme, l'économie devient l'otage de décisions d'investissement qui ne sont pas contrôlées par l'État, mais déterminées par des calculs de profit rapide sur des marchés mondiaux volatils.

La véritable stabilité monétaire ne repose pas uniquement sur des titres de dette à haut rendement, mais sur une base productive capable de générer des devises fortes de manière durable. Des exportations compétitives, un tourisme stable, des transferts de fonds sûrs et des investissements directs à long terme constituent tous des sources plus solides que les capitaux spéculatifs, car ils sont liés à l'économie réelle plutôt qu'à la spéculation financière.

S'appuyer davantage sur ces flux sans mettre en place un filet de sécurité structurel double les risques. Chaque hausse du rendement requis pour les attirer entraîne une augmentation du coût du service de la dette, et chaque sortie soudaine de capitaux exerce une pression sur les réserves et ramène le cycle de tension sur le marché des changes. Ce cercle vicieux épuise les ressources et sape la confiance.

Conformément à notre responsabilité nationale, le parti présente les propositions suivantes :

Réduire le recours aux instruments de dette à court terme comme principal outil d'attraction de devises étrangères, et fixer un plafond relatif au volume des investissements des non-résidents dans les bons du Trésor.

Adopter une stratégie claire visant à accroître les investissements directs étrangers à long terme en améliorant l'environnement des affaires et en garantissant une concurrence loyale ainsi que la transparence législative.

Restructurer les échéances de la dette publique afin d'atténuer les risques liés aux échéances successives et de réduire le besoin de refinancement continu.

Renforcer la publication périodique du volume et de la nature des flux de capitaux étrangers afin de renforcer la confiance et de mettre un frein aux rumeurs.

Orienter les politiques monétaires et budgétaires vers le soutien des secteurs productifs générateurs de devises étrangères, plutôt que de se contenter de gérer les flux financiers à court terme.

Une économie dépendante des capitaux spéculatifs reste vulnérable aux secousses de la volatilité internationale. Une économie fondée sur la production réelle et l'investissement possède une plus grande résilience. Le choix ne se situe pas entre l'ouverture et l'isolement, mais entre une ouverture rationnelle au service du développement et une exposition financière qui rend la stabilité temporaire et fragile.



Une feuille de route pour préserver le pouvoir d'achat des Égyptiens

Le pouvoir d'achat n'est pas un chiffre statique dans un rapport, mais une mesure vivante de la dignité de la famille égyptienne. Toute baisse de celui-ci se répercute immédiatement sur la table du dîner, le prix des médicaments, les frais de scolarité et le loyer. Ce qui se passe sur les marchés n'est plus une vague passagère d'inflation, mais une trajectoire qui comprime les revenus réels et remodèle le paysage social.

L'écart entre la hausse des prix et celle des salaires s'est creusé ces dernières années, érodant le pouvoir d'achat à un rythme plus rapide que toute augmentation nominale des salaires. La hausse des coûts de l'alimentation, de l'énergie et des transports a eu un impact direct sur les personnes à faibles et moyens revenus, sans s'accompagner d'une expansion proportionnelle de la production nationale ni d'une amélioration tangible de la productivité.

Le rétablissement du pouvoir d'achat ne peut être obtenu par des décisions administratives fragmentaires, mais plutôt par un rééquilibrage des salaires et des prix, de l'offre et de la demande, ainsi que des politiques monétaire et budgétaire. La protection de la livre commence par le renforcement de son pouvoir d'achat, et non par une défense superficielle de celle-ci sur les marchés des changes.

Premièrement :augmenter les revenus réels et les indexer sur l'inflation

Mettre en place un mécanisme périodique de révision du salaire minimum et l'indexer sur le taux d'inflation réel afin de protéger le pouvoir d'achat, et non les chiffres nominaux.

Stimuler les salaires liés à la productivité dans les secteurs public et privé afin d'augmenter les revenus réels en fonction de l'augmentation de la production.

Accorder des exonérations fiscales temporaires aux groupes à faibles revenus afin de compenser en partie l'érosion du pouvoir d'achat.

Deuxièmement :réduire le coût des produits de première nécessité en développant la production nationale

Mise en place d'un programme d'urgence visant à remplacer les importations de denrées alimentaires et dans les industries à forte intensité de main-d'œuvre afin de minimiser l'impact des fluctuations monétaires sur les prix.

Financement à des conditions préférentielles pour les petites et moyennes entreprises qui produisent des alternatives locales afin d'alléger la pression sur la monnaie et le marché.

Éliminer les goulets d'étranglement logistiques et réduire les frais indirects qui font grimper les prix avant que le produit n'atteigne le consommateur.

Troisièmement :un marché équitable qui protège les consommateurs contre les monopoles

Renforcer les pouvoirs de l'autorité de la concurrence et lui accorder une véritable indépendance pour réglementer les pratiques monopolistiques.

Assurer une transparence totale dans la fixation des prix des biens stratégiques et la publication de données périodiques détaillant les éléments de coût.

Soutenir les chaînes de distribution organisées afin de réduire les marges des intermédiaires qui pèsent sur les citoyens.

Quatrièmement :une coordination monétaire et budgétaire qui concilie stabilité et croissance

Réguler la liquidité afin de freiner l'inflation sans étouffer l'investissement productif.

Restructurer les dépenses publiques afin de donner la priorité aux secteurs productifs et aux services essentiels qui ont un impact direct sur les moyens de subsistance des citoyens.

Réduire le recours aux emprunts à court terme coûteux, qui finissent par influer sur les prix.

Le pouvoir d'achat n'est pas un luxe économique, mais une soupape de sécurité sociale. Chaque livre qui perd de sa valeur signifie une baisse de confiance, et chaque mesure qui rétablit sa valeur signifie un regain de stabilité. La véritable reprise commence dans le portefeuille des citoyens, et non par l'amélioration d'indicateurs sur le papier.

Le Parti « Demain de la Révolution » affirme qu'une économie productive et juste est le seul moyen de protéger les revenus et de restaurer la confiance. Il est possible de préserver le pouvoir d'achat si les politiques passent de la gestion de l'inflation à la création de valeur, et de solutions temporaires à des réformes structurelles qui placent le citoyen au cœur de l'équation.

La crise du chômage et l'absence de vision économique productive

La direction du Parti libéral égyptien « La Révolution de demain » suit avec une profonde inquiétude l'aggravation de la crise du chômage chez les jeunes, en particulier chez les diplômés de l'enseignement supérieur, dans un contexte de fossé grandissant entre les résultats scolaires et les besoins du marché du travail, ainsi que de baisse des taux d'emploi réels dans les secteurs productifs, contrastant avec la prolifération d'activités marginales n'offrant ni stabilité professionnelle ni filet de sécurité sociale.

La crise du chômage n'est pas simplement une statistique passagère dans un rapport gouvernemental ; elle représente un potentiel inexploité, des rêves reportés et un sentiment croissant d'anxiété au sein d'une génération qui était censée être le moteur de la relance économique. Il n'y a pas de développement sans emploi, pas de stabilité sans espoir, et pas d'espoir sans une chance équitable d'accéder à un travail décent.

L'article 12 de la Constitution égyptienne stipule que « le travail est un droit, un devoir et un honneur garantis par l'État », tandis que l'article 27 affirme l'engagement du système économique à réaliser la justice sociale, à élever le niveau de vie et à accroître les possibilités d'emploi. Cependant, la réalité met en évidence un fossé entre les dispositions constitutionnelles et leur mise en œuvre pratique, l'emploi durable restant le maillon faible des politiques économiques actuelles.

La direction du parti estime que les racines de la crise résident dans un modèle de croissance qui manque de profondeur industrielle et technologique et qui repose excessivement sur des secteurs à forte intensité de capital et à faible intensité de main-d'œuvre, ce qui s'ajoute à l'absence d'une stratégie claire visant à remplacer les

importations par l'industrie nationale, à localiser la technologie ou à soutenir les chaînes de valeur locales.

Le climat d'investissement souffre également de la complexité des procédures, des chevauchements réglementaires et d'un manque d'égalité des chances, ce qui limite la capacité des petites et moyennes entreprises à se développer, malgré leur capacité historique à générer la plus grande part d'emplois dans les économies émergentes.

En conséquence, le Parti de la Révolution de demain appelle au lancement d'une stratégie nationale globale pour l'emploi reposant sur les piliers suivants :

Revitaliser l'économie productive en soutenant les petites et moyennes industries, en offrant de véritables incitations fiscales et financières aux projets créateurs d'emplois durables, et en liant ces incitations au nombre et à la qualité réels des emplois.

Libérer l'environnement des affaires des contraintes bureaucratiques en simplifiant les procédures de constitution de société et d'octroi de licences, en adoptant un guichet unique numérique et en garantissant l'égalité devant la loi pour tous les acteurs économiques.

Réformer le système d'enseignement technique et supérieur en l'alignant sur les besoins du marché, en intégrant des programmes de formation professionnelle spécialisés et en développant les partenariats entre les établissements d'enseignement et le secteur privé dans les domaines de la technologie, de la transformation numérique et des énergies renouvelables.

Lutter contre les monopoles et promouvoir la concurrence conformément aux dispositions de la loi sur la protection de la concurrence et la prévention des pratiques monopolistiques, ouvrant ainsi la voie à de nouveaux talents et brisant les boucles de marché fermées.

Stimuler l'esprit d'entreprise et l'économie numérique en facilitant le microfinancement, en soutenant les pépinières d'entreprises et en dotant les jeunes des outils nécessaires à l'innovation et à l'acquisition de connaissances.

Le libéralisme prôné par le Parti de la Révolution de Demain ne réduit pas la liberté aux seuls mécanismes du marché, mais la considère plutôt comme un moyen de donner aux gens les moyens de travailler, de créer et de s'épanouir. Un État juste est un État qui établit un cadre juridique impartial, protège la concurrence, puis laisse la place à la compétence et à la diligence.

Investir dans la jeunesse n'est pas un fardeau pour le budget ; c'est au contraire la véritable garantie d'une croissance durable, du renforcement de la classe moyenne et de la promotion de la stabilité sociale. Chaque opportunité d'emploi productif est un élément constitutif de la construction d'une nation forte, et chaque jeune marginalisé est une perte qu'une économie en quête d'essor ne peut se permettre.

Le Parti libéral égyptien « Tomorrow Revolution » restera une voix défendant le droit des jeunes à un travail décent et à une économie libre et juste qui place les personnes au cœur de l'équation du développement, rétablit la valeur de la production et défend la dignité du travail comme fondement de la dignité nationale.



Les garanties militaires ne suffisent pas… et l'économie est dans l'œil du cyclone

On peut comprendre que l'on se sente rassuré de savoir que l'Égypte n'est pas un théâtre d'opérations direct du conflit militaire qui sévit actuellement dans la région ; la géographie protège ses frontières contre les missiles, mais l'économie ne se protège pas uniquement grâce aux cartes. Les marchés réagissent à la peur avant de réagir aux chars, et les capitaux fuient l'incertitude avant de fuir les combats. L'Égypte — de par sa situation géographique et ses liens intrinsèques avec le commerce, l'énergie et la finance — n'est pas en marge de la bataille économique, mais en son cœur même.

Depuis des années, l'économie égyptienne se trouve dans un état de fragilité complexe : une dette extérieure dépassant les limites de sécurité, un déficit chronique de la balance courante, une forte dépendance vis-à-vis des flux de capitaux spéculatifs et un déclin relatif des recettes stables en dollars. Toute tension régionale se traduit immédiatement par une pression sur le canal de Suez, des coûts supplémentaires pour les importations d'énergie, une hausse des primes d'assurance maritime et une volatilité des investissements de portefeuille étrangers.

Les données de marché de ces derniers jours ont montré une extrême sensibilité à l'escalade :hausse des coûts de transport maritime, flambée des prix du pétrole et baisse de l'appétit pour le risque sur les marchés émergents. L'Égypte — qui dépend des importations pour une part importante de ses besoins en pétrole et en matières premières — devra supporter un double fardeau :des factures d'importation plus élevées et des recettes plus fragiles.

Le canal de Suez, l'une des sources les plus importantes de devises étrangères, n'est pas à l'abri des perturbations de la navigation en mer Rouge et en Méditerranée orientale. Tout

détournement des navires ou toute hausse des coûts d'assurance aura un impact direct sur les recettes, à un moment où l'État a besoin de chaque dollar pour honorer ses obligations de dette et financer les importations essentielles.

Le taux de change, quant à lui, est affecté par ce climat d'incertitude. Chaque vague de tensions extérieures remet la question de la confiance au premier plan : l'économie dispose-t-elle de réserves suffisantes pour résister à la pression? Les réformes structurelles avancent-elles au rythme requis ? Ou continuons-nous à nous contenter de solutions financières à court terme ?

L'inflation, qui a mis à mal les classes moyennes et défavorisées au cours des deux dernières années, pourrait trouver dans la crise régionale un nouveau prétexte pour s'accélérer, surtout si les prix mondiaux de l'énergie, des transports et des denrées alimentaires augmentent. Le citoyen lambda se soucie moins de la position de l'Égypte dans le conflit que du prix du pain, du coût des médicaments et de la facture d'électricité.

Par conséquent, le message de rassurance doit porter autant sur l'économie que sur la sécurité. Il ne s'agit pas de minimiser les risques, mais de les gérer en toute transparence. L'économie ne se gère pas avec des slogans, mais avec des chiffres, de la transparence et la confiance dans les institutions.

Notre vision économique souligne que la phase actuelle nécessite un ensemble de mesures urgentes :

Annoncer un plan d'urgence financier clair, comprenant des priorités en matière de dépenses et une réorganisation des postes budgétaires.

Accélérer le programme de substitution des importations et soutenir l'industrie nationale afin de réduire la pression sur les devises fortes.

Mettre un terme à toute expansion inutile des emprunts extérieurs à court terme.

Renforcer les filets de sécurité sociale ciblant précisément les groupes les plus touchés par l'inflation.

Lancer un véritable dialogue économique national avec des experts indépendants et le secteur privé afin d'élaborer plusieurs scénarios d'urgence.

L'article 27 de la Constitution égyptienne impose au système économique de garantir la justice sociale et le développement durable, d'augmenter les taux de croissance réels et d'améliorer le niveau de vie. Il ne s'agit pas là de simples déclarations rhétoriques, mais d'obligations constitutionnelles qui sont mises à l'épreuve en période de crise plutôt qu'en période de prospérité.

L'Égypte dispose des ressources humaines et géographiques nécessaires pour surmonter les tempêtes, mais cela exige une gestion rigoureuse, une transparence totale et la priorité donnée à l'économie nationale par rapport à toute propagande ou considération à court terme.

Le véritable réconfort ne vient pas de la distance géographique par rapport au champ de bataille, mais de la force de l'économie, de la résilience de ses institutions et de sa capacité à absorber les chocs. À moins que les défis actuels ne soient transformés en une opportunité de réforme authentique et radicale, chaque tempête régionale nous ramènera au même point d'angoisse.

Petites entreprises: entre promesses de soutien et réalité des obstacles

Les petites et micro-entreprises constituent le fondement le plus large du développement économique ; elles représentent l'espace naturel de croissance de la classe moyenne et le moteur le plus durable de l'emploi dans toute société en quête d'un développement équilibré. Cependant, un fossé persiste entre les déclarations officielles en faveur de ce secteur et l'environnement réel dans lequel il opère.

Les indicateurs économiques révèlent que ce secteur représente la plus grande part des nouvelles opportunités d'emploi et contribue de manière significative à l'activité économique, en particulier dans le secteur informel. Néanmoins, sa contribution au PIB reste inférieure à son potentiel en raison de contraintes financières et réglementaires qui entravent sa croissance.

Les entrepreneurs sont confrontés à des défis croissants, allant des coûts d'emprunt élevés dans un environnement monétaire inflationniste à la complexité des procédures d'octroi de licences et à la multiplicité des organismes de régulation, en passant par la difficulté d'accéder aux marchés face à la domination des grandes entités sur les chaînes d'approvisionnement et de distribution.

Les articles 27 et 32 de la Constitution imposent une obligation claire de parvenir à un développement durable, à une gestion saine des ressources et au soutien de l'activité économique productive. Soutenir les petites entreprises n'est pas une faveur politique, mais un devoir constitutionnel qui nécessite une réforme législative et institutionnelle globale.

Les expériences comparatives confirment que les économies qui ont donné la priorité à ce secteur grâce à un environnement fiscal

incitatif, à des financements à faible coût et à une articulation efficace avec les marchés publics ont atteint une croissance plus inclusive et plus équitable. L'absence d'une vision intégrée transforme le soutien en initiatives éparses sans impact structurel.

Notre vision découle de la conviction que la libération du potentiel productif de la société est la voie naturelle vers la réforme, et que l'État est appelé à jouer un rôle régulateur et équitable qui garantisse la concurrence et lutte contre les monopoles sans étouffer l'initiative individuelle.

Dans la seconde partie de cette vision, des recommandations concrètes prennent forme dans une perspective de réforme intégrée:

Lancer une plateforme numérique unifiée pour l'enregistrement des entreprises qui permette d'achever les procédures en sept jours ouvrables, tout en regroupant les agences, en réduisant les frais et en les adaptant à l'échelle réelle des activités.

Allouer un pourcentage obligatoire des marchés publics — au moins 25 % — aux petites et micro-entreprises, afin de leur garantir un marché stable et durable.

Créer un fonds national destiné à garantir les risques de financement, afin d'alléger le poids des garanties traditionnelles et d'encourager les banques à accorder des prêts à faible coût à ce secteur.

Adopter un système fiscal simplifié et progressif qui stimule une croissance graduelle et accorde des exonérations échelonnées aux entreprises au cours de leurs premières années d'activité.

Intégrer progressivement l'économie informelle par le biais d'incitations législatives et financières plutôt que de sanctions, élargissant ainsi l'assiette fiscale sans alourdir la charge pesant sur les petits producteurs.

La construction d'une économie productive commence par l'autonomisation des petits ateliers et la réforme des politiques fiscales et monétaires. Protéger la concurrence, garantir l'égalité des chances et élargir la base de propriété sont les véritables garants d'une croissance durable.

Telle est notre vision économique :un État juste qui réglemente sans monopoliser, soutient sans évincer, et offre à chaque innovateur une chance équitable de participer à la construction de l’avenir



L’Égypte n’est pas entrée en guerre, mais la livre s’effondre

Le parti libéral égyptien Ghad Al-Thawra soulève une question économique et politique légitime à la lumière des récents développements sur le marché des changes :comment un pays qui n’est pas entré dans la guerre en cours dans la région peut-il voir sa monnaie s’effondrer à ce rythme ? Ce qui est arrivé à la livre égyptienne ces dernières semaines n’est pas simplement une fluctuation financière passagère, mais un indicateur clair du degré élevé de vulnérabilité et de fragilité de l’économie égyptienne face aux chocs externes.

Taux de change livre égyptienne/dollar Économie égyptienne

L’Égypte n’est pas directement impliquée dans le conflit militaire qui sévit actuellement dans la région, mais l’économie égyptienne est gravement affectée par le climat de troubles régionaux, car les flux commerciaux, énergétiques et d’investissement, ainsi que le transport maritime international, en subissent les conséquences — une situation qui se répercute rapidement sur le marché des changes. Néanmoins, l’ampleur de la chute de la livre révèle que le problème est plus profond qu’une simple crise régionale ; il est plutôt lié à une structure économique extrêmement sensible aux chocs extérieurs.

La crise économique et le marché des changes

Une économie forte possède généralement une certaine résilience face aux chocs géopolitiques ; cependant, lorsqu’une monnaie est affectée de cette manière malgré l’absence de confrontation directe, cela indique un creusement du déficit de financement extérieur, un recours accru à l’emprunt et un déclin de la capacité productive de l’économie à générer des devises étrangères de manière stable.

Dette extérieure

Les évolutions récentes sur le marché des changes indiquent que le dollar est passé, au cours des dernières semaines, d'une fourchette d'environ 48 livres début février à plus de 50 livres début mars, reflétant une pression continue sur la monnaie nationale dans un contexte de demande croissante de dollars pour les importations et le service de la dette extérieure.

Flottement de la livre

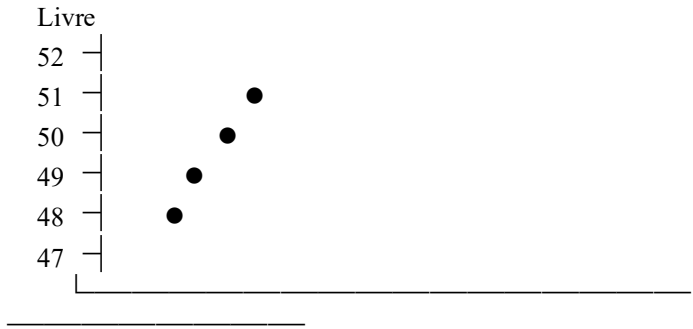
La dépréciation continue de la livre a des répercussions directes sur la vie des citoyens, à mesure que les pressions inflationnistes s'intensifient et que les prix des denrées alimentaires, de l'énergie, des transports et des services de base augmentent, ce qui pèse lourdement sur la classe moyenne et aggrave les difficultés des groupes les plus vulnérables.

Inflation et hausse des prix

La crise actuelle ne se limite pas au seul taux de change ; elle reflète plutôt des défis plus profonds liés au modèle de développement économique, qui est devenu fortement dépendant des financements extérieurs et des dépenses d'investissement coûteuses, tandis que le poids relatif des secteurs productifs capables de générer des devises fortes a diminué.

L'évolution récente du taux de change peut être résumée comme suit :

Évolution du taux de change dollar-livre (estimation approximative de ma part pour les dernières semaines)



Valeurs approximatives :

Début février ≈ 48 livres

Mi-février ≈ 49 livres

Fin février ≈ 50 livres

Début mars ≈ 50–50,25 livres

Ces indicateurs reflètent l'écart croissant entre la demande de dollars et la capacité à les fournir à partir de sources productives réelles, ce qui rend l'économie vulnérable à des vagues récurrentes de pression monétaire.

1. Lancer un programme national d'urgence pour soutenir la production industrielle et les exportations, assorti de véritables incitations fiscales et financières pour les industries capables de générer des devises fortes et de renforcer la compétitivité des exportations égyptiennes.

Industrie et exportations

2. Réorganiser les priorités en matière de dépenses publiques afin que les investissements soient davantage orientés vers l'éducation, la santé et les infrastructures technologiques, car ce sont là les piliers fondamentaux d'une économie moderne.

3. Adopter une stratégie transparente de gestion de la dette publique visant à réduire la dépendance vis-à-vis des emprunts extérieurs et à atténuer les risques liés à la viabilité financière.

Dette publique

4. Renforcer le secteur privé réel et supprimer les contraintes bureaucratiques qui entravent l'investissement et la production, élargissant ainsi la base productive de l'économie nationale.

5. Étendre le filet de sécurité sociale de manière plus efficace et plus équitable afin de protéger les groupes les plus touchés par la hausse de l'inflation et les fluctuations des taux de change.

Le Parti de la Révolution de demain affirme que la véritable stabilité économique ne s'obtient pas par des promesses rassurantes dans les médias ou par des mesures temporaires, mais plutôt par la construction d'une économie productive capable de générer des devises fortes grâce à l'industrie, aux exportations, au tourisme et à l'investissement productif.

L'économie égyptienne dispose d'importantes ressources humaines et naturelles; toutefois, la transformation de ces ressources en une véritable force économique nécessite un engagement sérieux en faveur de réformes fondées sur la transparence, l'efficacité et la justice économique

.

Lorsque le pouvoir d'achat s'érode… Qui protégera les Égyptiens ?

Ces dernières années, l'inflation en Égypte est passée d'une flambée temporaire des prix à un phénomène économique prolongé qui exerce une pression sur l'ensemble de la société, forçant des millions de familles à faire face à un dilemme difficile : des revenus fixes ou quasi fixes face à des coûts de la vie qui augmentent à un rythme dépassant la capacité des gens à y faire face. Cette équation difficile n'affecte pas seulement les pauvres, mais s'étend clairement à la classe moyenne, qui a longtemps été le pilier de la stabilité sociale et économique.

L'économie ne se mesure pas uniquement à l'aune des taux de croissance ou du volume des réserves de change, mais à celle de la capacité des citoyens à vivre dans la dignité. Lorsqu'un budget familial devient un exercice quotidien d'équilibre entre le nécessaire et le possible, et lorsque l'épargne devient un luxe que beaucoup ne peuvent se permettre, la question dépasse les frontières économiques pour devenir une question d'équilibre social et de stabilité nationale.

Historiquement, la classe moyenne a constitué le plus grand pouvoir d'achat de la société et le principal moteur de l'éducation, de l'investissement dans le capital humain et de l'entrepreneuriat des petites et moyennes entreprises. L'érosion de son pouvoir d'achat entraîne un ralentissement de l'économie elle-même, car la consommation productive et les investissements des ménages dans l'éducation, la santé et le logement constituent une partie essentielle du cycle économique.

Les chiffres économiques de ces dernières années révèlent l'ampleur des pressions qui s'exercent sur cette classe. Selon les données officielles, le taux d'inflation annuel a récemment dépassé

le seuil des 30 %, tandis que les prix de nombreux produits alimentaires de base ont augmenté de 60 % à 80 % depuis 2021. Parallèlement, entre 40 % et 50 % des revenus des ménages égyptiens sont consacrés uniquement à l'alimentation et au logement, une proportion élevée par rapport aux moyennes mondiales.

L'économie égyptienne dépend fortement des sources étrangères pour répondre à ses besoins en matière de production et d'alimentation. La facture des importations alimentaires dépasse à elle seule 20 milliards de dollars par an, tandis que plus de 60 % de la production industrielle repose sur des intrants importés. Cette forte dépendance rend l'économie plus vulnérable à toute perturbation des prix mondiaux des matières premières ou des chaînes d'approvisionnement.

De plus, la dette extérieure a dépassé les 160 milliards de dollars, ce qui accroît la pression sur la monnaie locale et le coût du financement, affectant en fin de compte les coûts de production et les prix sur le marché intérieur.

L'indicateur le plus révélateur des pressions qui pèsent sur le niveau de vie est peut-être la baisse des taux d'épargne des ménages, car les estimations économiques suggèrent que l'épargne d'une grande partie des ménages égyptiens est tombée à moins de 5 % du revenu, contre un pourcentage bien plus élevé il y a dix ans.

Considérés dans leur ensemble, ces indicateurs ne reflètent pas une crise temporaire des prix, mais révèlent plutôt un déséquilibre structurel de l'économie entre la production et la consommation, ainsi qu'entre les revenus réels et le coût de la vie. Une économie fortement dépendante des importations répercute directement les fluctuations du marché mondial sur la vie des citoyens.

Le véritable défi auquel est confrontée l'économie égyptienne ne se limite pas à la maîtrise de l'inflation, mais réside dans la reconstruction d'une base productive solide qui réduise la dépendance vis-à-vis des sources étrangères et rétablisse l'équilibre entre ce que nous produisons et ce que nous consommons.

Nos propositions

Reconstruire la base de production nationale

Développer les programmes de soutien à l'industrie moderne et à l'agriculture, et renforcer l'industrie manufacturière locale, afin de réduire la dépendance vis-à-vis des importations et de consolider la sécurité économique.

Réforme fiscale

Adopter un système fiscal plus équitable qui allège la charge pesant sur la classe moyenne et stimule l'investissement dans les secteurs productifs.

Réduire les coûts de financement et de production

Améliorer l'environnement des affaires et faciliter l'accès au financement pour les projets industriels et agricoles de petite et moyenne envergure.

Diversifier les sources de devises étrangères

Stimuler les exportations industrielles et agricoles, et développer les secteurs du tourisme, de la logistique et des transports.

Promouvoir la concurrence sur les marchés

Lutter contre les monopoles et mettre en œuvre des politiques de protection de la concurrence afin de garantir la stabilité des prix et la protection des consommateurs.

Renforcer la transparence économique

Rendre les données économiques disponibles de manière régulière et transparente afin de permettre l'évaluation et l'examen des politiques économiques.

Une économie dans laquelle la classe moyenne s'érode perd l'une de ses sources d'équilibre les plus importantes. Cette classe n'est pas simplement un segment social; elle est le cœur battant de toute économie productive et stable.

Restaurer son pouvoir d'achat n'est pas seulement une exigence sociale, mais une nécessité économique pour préserver la stabilité et favoriser la croissance.

Notre vision économique repose sur un principe clair : une économie forte ne se construit pas uniquement sur des chiffres, mais sur une société capable de travailler, de produire et d'épargner…

une société qui ressent les fruits du développement comme lui revenant de plein droit, et non comme quelque chose qui lui échappe.



Contraction du secteur privé : un signal d'alarme

L'indice des directeurs d'achat (PMI) du secteur privé non pétrolier est tombé sous la barre des 50 points en février 2026, replongeant l'activité économique réelle en phase de contraction après une brève période d'amélioration relative. Cet indice, qui mesure les tendances en matière de production, de demande, d'emploi et de coûts, n'est pas un simple chiffre statistique; il reflète le sentiment réel des marchés et la capacité des entreprises à maintenir leurs activités et à se développer.

Une analyse de cette tendance révèle que la production et les nouvelles commandes ont diminué alors que les coûts d'exploitation et les intrants de production augmentent. Cette contradiction difficile — une demande plus faible et des coûts plus élevés — place les entreprises face à une équation redoutable : les recettes diminuent tandis que les dépenses augmentent, ce qui ralentit l'activité économique et exerce une pression sur l'emploi et l'investissement.

L'économie réelle n'existe pas uniquement dans les rapports, mais dans l'activité des usines, le pouls des marchés et la capacité des investisseurs à planifier l'avenir. Lorsque ces indicateurs commencent à baisser, le message dépasse le cadre de l'économie pour toucher les politiques publiques; car une baisse de la confiance dans l'environnement des affaires a un impact direct sur la capacité de l'économie à croître.

Ces derniers temps, l'environnement des affaires en Égypte a été confronté à une combinaison de pressions croissantes : hausse des coûts de financement, volatilité des taux de change, flambée des coûts d'importation et baisse du pouvoir d'achat des citoyens. Collectivement, ces facteurs exercent une pression sur le secteur

privé non pétrolier — le secteur qui représente le véritable cœur de l'économie productive.

La faiblesse de ce secteur ne se traduit pas seulement par un ralentissement économique; elle entraîne un ralentissement de la création d'emplois, une baisse des nouveaux investissements et une érosion des recettes fiscales réelles. Une économie qui perd la vitalité de son secteur privé perd progressivement sa capacité à se renouveler et à croître.

La vision du Parti libéral égyptien « Tomorrow Revolution » repose sur une vérité fondamentale : une économie forte ne peut être construite sans un secteur privé fort, et la confiance économique ne peut être rétablie sans des politiques claires qui donnent la priorité à la production et à l'investissement réel.

Notre vision économique repose sur l'idée que le sauvetage de l'économie ne passe pas par un renforcement des restrictions ou une augmentation des charges, mais plutôt par la libération du potentiel économique de la société et la reconstruction d'un environnement équitable et compétitif qui encourage l'initiative et l'investissement.

La relance de l'activité économique nécessite une véritable transition d'une économie dépendante de l'emprunt et de la fiscalité vers une économie fondée sur la production, les exportations et l'innovation.

Sur cette base, le parti présente une série de propositions concrètes pour faire face à la récession et rétablir la confiance économique :

Premièrement — Réduire le coût du financement productif

Lancer des programmes de financement abordables ciblant les principaux secteurs productifs tels que l'industrie, l'agriculture et les exportations, afin que les véritables producteurs puissent accéder à des financements à faible coût pour les aider à se développer et à investir.

Deuxièmement — Stabiliser le marché des changes et les politiques monétaires

Mettre en place un cadre clair et stable pour la gestion du marché des changes qui limite les fluctuations brutales, rétablit la confiance

des investisseurs et donne la priorité à la mise à disposition de devises étrangères pour les intrants de production.

Troisièmement — Alléger la charge fiscale pesant sur l'activité productive

Accorder des incitations fiscales temporaires au secteur industriel et aux petites et moyennes entreprises en échange d'une expansion de la production et des activités.

Quatrièmement — Accélérer le dédouanement des intrants de production

Développer le système de dédouanement et réduire les délais de traitement, car le séjour prolongé des matières premières dans les ports augmente le coût final tant pour le producteur que pour le consommateur.

Cinquièmement — Régler les créances des entreprises sur l'État

Mettre en place un mécanisme transparent et accéléré pour régler les arriérés dus par l'État aux entrepreneurs et aux fournisseurs, allégeant ainsi les pressions financières qui pèsent sur les entreprises.

Sixièmement — Protéger la concurrence et prévenir les monopoles

Appliquer efficacement les lois sur la concurrence afin de garantir des conditions équitables sur le marché et d'empêcher les pratiques monopolistiques qui entravent l'investissement.

Septièmement — Soutenir les exportations industrielles

Élargir les programmes de ristourne à l'exportation et développer les services logistiques afin de renforcer la compétitivité des produits égyptiens sur les marchés étrangers.

Huitièmement — Renforcer la production locale

Adopter une politique industrielle claire visant à accroître la part locale dans l'industrie et à réduire la dépendance vis-à-vis des importations dans les secteurs où la substitution est possible.

L'économie égyptienne recèle un potentiel considérable de croissance et de stabilité, mais ce potentiel nécessite des politiques qui accordent la priorité à la production, à l'emploi et à l'innovation. Une véritable réforme économique commence par le rétablissement

de la confiance dans le marché et par l'octroi à l'économie productive de l'espace qu'elle mérite.



Les prix des carburants et leur impact sur l'économie égyptienne

Les développements récents sur les marchés égyptiens révèlent une phase économique délicate où les pressions monétaires se conjuguent aux difficultés quotidiennes des citoyens pour subvenir à leurs besoins, à un moment où l'économie nécessite un équilibre significatif entre les impératifs de la réforme budgétaire et les exigences de la stabilité sociale.

Le marché égyptien a récemment connu une hausse significative des prix des produits pétroliers et des dérivés du carburant, une évolution dont l'impact ne se limite pas au seul secteur de l'énergie, mais s'étend à la plupart des secteurs productifs et de services, allant des coûts de transport et d'expédition aux prix des denrées alimentaires et des services quotidiens.

La hausse des prix des carburants constitue l'un des principaux facteurs d'inflation; ses effets se répercutent rapidement sur les coûts de production agricole et industrielle, puis sur les prix du marché, ce qui alourdit encore le fardeau déjà pesant sur les citoyens égyptiens dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat.

La dépréciation de la monnaie locale et la hausse mondiale des coûts énergétiques, associées à un recours croissant à l'emprunt extérieur, sont autant de facteurs qui exercent une pression sur l'économie égyptienne. Cependant, la gestion de ces pressions ne doit pas se limiter aux équilibres budgétaires; elle doit au contraire tenir compte de leurs répercussions sociales directes.

L'économie, dans son essence, ne se résume pas à de simples équations financières abstraites; c'est un mode de vie pour des millions de familles. Toute politique économique qui ne tient pas compte de la capacité de la société à supporter ces pressions devient rapidement une source de tensions sociales susceptibles de menacer la stabilité économique elle-même.

Le fossé grandissant entre les prix et les niveaux de revenus laisse présager l'érosion de la classe moyenne et la propagation de la pauvreté, ce qui exige l'adoption de politiques urgentes pour protéger les segments les plus vulnérables de la société.

Les pays qui ont mené à bien des réformes économiques difficiles ont simultanément veillé à la mise en place de solides filets de sécurité sociale afin de garantir que les groupes les plus vulnérables ne supportent pas seuls le poids des transformations économiques.

La véritable stabilité économique ne repose pas uniquement sur des indicateurs financiers ou des accords de financement, mais elle se concrétise lorsque les citoyens ont le sentiment que les politiques économiques sont justes, équilibrées et respectueuses de leur dignité.

Recommandations

Lancer un programme urgent de protection sociale ciblant les groupes les plus pauvres, tout en augmentant l'aide financière directe et en l'indexant sur les taux d'inflation réels.

Réexaminer les politiques de tarification des carburants et de l'énergie afin de tenir compte des conditions de vie des citoyens et de limiter la répercussion des pressions inflationnistes sur les prix des produits de première nécessité.

Affecter une part plus importante des dépenses publiques aux secteurs de la santé, de l'éducation et de la protection sociale, car il s'agit d'investissements dans la stabilité sociale.

Renforcer la transparence économique et rendre accessibles les informations relatives aux politiques budgétaires et monétaires afin de faciliter un large dialogue économique au sein de la société.

Élaborer une stratégie claire visant à stimuler la production nationale, à accroître les exportations et à réduire la dépendance à l'égard de la dette et des flux financiers à court terme.

Lancer un dialogue économique national associant des experts, les forces politiques et les organisations de la société civile afin de parvenir à des politiques économiques plus équitables et durables.

La crise énergétique et la nouvelle carte du pétrole. Comment l'Égypte peut-elle éviter les risques

Le marché mondial de l'énergie traverse l'une de ses phases les plus délicates depuis des années, en raison des tensions géopolitiques dans la région du Golfe et du risque de perturbations du trafic pétrolier via des voies maritimes vitales. Ces événements ne constituent pas de simples fluctuations temporaires des prix; ils reflètent plutôt des changements profonds dans la carte des flux énergétiques mondiaux et dans les rapports de force économiques entre les pays producteurs et consommateurs.

À lui seul, le détroit d'Ormuz gère près d'un cinquième du commerce mondial de pétrole, soit entre 18 et 20 millions de barils par jour. Toute perturbation de ces approvisionnements — même partielle — entraîne immédiatement une flambée des prix sur les marchés mondiaux et a des répercussions sur l'inflation et les taux de croissance des grandes économies industrielles.

La consommation mondiale de pétrole s'élève à environ 100 millions de barils par jour, tandis que la région du Golfe représente à elle seule une part significative des exportations mondiales, faisant de la stabilité de cette région un facteur clé de la stabilité de l'économie mondiale.

À l'inverse, la Russie s'impose comme l'un des acteurs les plus importants du marché de l'énergie. Elle possède de vastes réserves de pétrole et des capacités de production dépassant les dix millions de barils par jour, avec des capacités supplémentaires pouvant être mises en service selon les besoins. Elle détient également ce qui est

sans doute les plus grandes réserves de gaz naturel au monde, ce qui lui confère la capacité d'influencer l'équilibre mondial de l'offre et de la demande.

Cependant, même les grandes puissances énergétiques ne peuvent compenser un arrêt complet des approvisionnements via des goulets d'étranglement vitaux tels que le détroit d'Ormuz, car la demande mondiale dépasse la capacité de tout pays pris isolément à combler entièrement ce déficit.

Les économies les plus vulnérables aux effets de cette crise sont les nations industrielles importatrices d'énergie, en tête desquelles l'Europe, le Japon et la Corée du Sud. La hausse des prix du pétrole et du gaz augmente directement les coûts de l'industrie, des transports et de l'énergie, ce qui pèse sur la croissance économique et fait grimper les taux d'inflation.

Quant à l'Égypte, l'impact des fluctuations mondiales des prix de l'énergie se manifeste par plusieurs canaux économiques directs et indirects. Malgré d'importantes découvertes de gaz en Méditerranée orientale, l'Égypte reste affectée par les prix mondiaux du pétrole, car les prix nationaux de l'énergie sont liés aux coûts d'importation et aux marchés internationaux.

La hausse des prix mondiaux du pétrole se traduit par des coûts plus élevés pour l'importation de produits pétroliers, ce qui pèse sur le budget national et le montant des subventions, et se répercute sur les prix des transports et des matières premières sur le marché égyptien.

Dans le même temps, ces évolutions pourraient offrir des opportunités économiques à l'Égypte si celle-ci parvient à tirer efficacement parti de sa situation géographique et de ses ressources énergétiques. L'Égypte est située au cœur de la carte énergétique entre le Golfe et l'Europe et dispose d'importantes infrastructures gazières, notamment des terminaux de gaz naturel liquéfié (GNL) et des lignes de transport.

De plus, le canal de Suez et les pipelines énergétiques traversant le territoire égyptien constituent un élément clé du commerce mondial de l'énergie, offrant à l'Égypte l'occasion de renforcer son rôle de plaque tournante régionale pour le commerce de l'énergie.

Toutefois, pour remplir ce rôle, il est nécessaire de mettre en place des politiques économiques claires visant à stimuler la production énergétique nationale, à diversifier les sources d'approvisionnement et à développer les infrastructures énergétiques afin d'assurer la stabilité du marché intérieur face aux fluctuations mondiales.

Recommandations

Stimuler les investissements dans l'exploration pétrolière et gazière en Méditerranée et dans le désert occidental afin d'accroître la production nationale et de réduire la dépendance vis-à-vis des importations.

Soutenir la stratégie visant à faire de l'Égypte une plaque tournante régionale pour le commerce et la liquéfaction du gaz naturel, en tirant parti de sa situation géographique et des infrastructures existantes.

Diversifier les sources d'énergie en développant les énergies renouvelables, telles que l'énergie solaire et éolienne, afin de réduire la dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles.

Constituer des réserves stratégiques de carburant et de gaz afin de faire face à toute perturbation soudaine de l'approvisionnement mondial.

Améliorer l'efficacité énergétique dans l'industrie et les transports afin d'atténuer l'impact des fluctuations mondiales des prix sur l'économie égyptienne.

Renforcer la coopération énergétique régionale avec les pays de la Méditerranée orientale et les pays arabes afin de garantir la stabilité de l'approvisionnement et de promouvoir l'intégration économique.

L'austérité n'est pas une réforme

L'évolution économique en Égypte s'accélère d'une manière qui révèle clairement l'ampleur des déséquilibres qui se sont accumulés dans la structure de l'économie ces dernières années. À chaque vague de nouvelles décisions budgétaires, le fossé se creuse entre les politiques annoncées et la réalité quotidienne à laquelle sont confrontés les citoyens, et la question devient plus pressante :assistons-nous à une véritable réforme économique, ou simplement à la gestion répétée d'une crise qui ne cesse de resurgir sous différentes formes ?

Dans ce contexte, le parti libéral égyptien Ghad Al-Thawra suit avec une profonde inquiétude le récent virage des politiques économiques vers des mesures d'austérité qui affectent directement la vie des citoyens, à un moment où les problèmes structurels profonds de l'économie nationale restent sans véritables solutions ni vision de réforme globale.

L'annonce par le gouvernement de hausses des prix des carburants et de politiques plus strictes de rationalisation des dépenses — même si elle a été faite sous la pression de la conjoncture économique mondiale — reflète la poursuite d'une approche qui fait peser le poids des crises économiques sur les citoyens, tandis que les causes profondes de la crise restent sans réponse, en l'absence de solutions claires ou de réformes sérieuses.

La hausse des prix de l'énergie ne se limite pas à un secteur spécifique, mais s'étend rapidement à tous les secteurs de l'économie — des coûts de transport aux prix des biens et services de base —, ce qui ouvre la voie à de nouvelles vagues d'inflation qui pèseront particulièrement sur les classes moyennes et défavorisées.

Le parti estime que le recours exclusif à des outils financiers à court terme, tels que l'augmentation des prix ou l'expansion de l'endettement, ne saurait constituer une politique économique durable, car une véritable réforme commence par la reconstruction de la structure même de l'économie, et non par la gestion de ses crises récurrentes.

Il est vrai que certains indicateurs macroéconomiques ont affiché une amélioration relative, comme la hausse des avoirs nets en devises de la Banque centrale; toutefois, ces indicateurs restent d'une valeur limitée s'ils ne se traduisent pas dans l'économie réelle sous la forme d'une augmentation de la production, d'une expansion des investissements et de la création d'emplois durables.

Une économie forte ne repose pas sur des afflux financiers temporaires ou des investissements à court terme, mais plutôt sur une véritable base productive dans l'industrie, l'agriculture et les services technologiques, ainsi que sur un environnement économique libre permettant au secteur privé d'être un moteur de la croissance plutôt qu'un simple suiveur des décisions administratives.

Dans cette perspective, le Parti libéral égyptien « Révolution de demain » affirme que pour sortir de la crise économique actuelle, il faut un véritable changement de philosophie en matière de gestion économique, et non un simple ajustement limité des outils de politique budgétaire.

Le parti estime que tout programme sérieux de réforme économique doit reposer sur un ensemble de principes et de mesures fondamentaux :

Relancer l'économie productive en soutenant l'industrie nationale et en libérant l'environnement d'investissement des contraintes bureaucratiques et administratives qui entravent la croissance du secteur privé.

Redéfinir les priorités des dépenses publiques afin de garantir que les ressources soient orientées vers l'éducation, la santé et les infrastructures productives plutôt que vers l'augmentation des dépenses improductives.

Réformer équitablement le système de subventions afin de garantir qu'il profite à ceux qui le méritent véritablement, sans imposer de charges financières supplémentaires aux groupes les plus vulnérables.

Renforcer la transparence financière et mettre à la disposition du public des données économiques exhaustives, permettant ainsi aux institutions de contrôle et aux institutions parlementaires de remplir leur rôle de surveillance des politiques économiques.

Une gestion prudente de la dette publique, fondée sur une réduction progressive de la dépendance vis-à-vis des emprunts extérieurs et sur le conditionnement de tout nouvel emprunt à la réalisation de projets productifs capables de générer des retombées économiques réelles.

Le Parti affirme que l'économie égyptienne dispose du potentiel humain et des ressources nécessaires pour atteindre des taux de croissance élevés et durables, mais que cela ne se concrétisera pas dans le cadre de politiques qui s'attachent à nier les crises plutôt qu'à les résoudre.

La véritable stabilité économique ne s'obtient pas en imposant des charges supplémentaires aux citoyens, mais plutôt en garantissant l'équité dans la répartition tant des charges que des opportunités, et en libérant le potentiel de la société en matière de production, de travail et d'innovation.

Dans cette perspective, le Parti libéral égyptien « Révolution de demain » réitère son appel en faveur d'un large dialogue économique national sur l'avenir des politiques économiques du pays, afin de garantir un développement authentique et durable et de rétablir la confiance entre l'État et la société.

La fiscalité en Égypte : entre un objectif juste et une approche imparfaite

Les finances publiques égyptiennes se trouvent actuellement à un tournant économique critique. Le gouvernement prévoit d'augmenter les recettes fiscales à environ 3 000 milliards de livres par an au cours des prochaines années, contre un niveau actuel d'environ 2 000 milliards de livres. Cet objectif budgétaire intervient dans un contexte de pressions économiques croissantes :inflation élevée, dette publique galopante et coûts du service de la dette qui absorbent la majeure partie des dépenses publiques. Cependant, le véritable enjeu n'est pas l'augmentation des impôts en soi, mais plutôt la nature du système fiscal qui les perçoit et l'équité de leur répartition entre les citoyens.

Dans les économies modernes, la réforme fiscale ne se mesure pas uniquement à l'aune du volume des recettes, mais aussi à sa capacité à garantir l'équité et à stimuler la production. Dans le cas de l'Égypte, le problème fondamental semble résider moins dans la faiblesse du recouvrement que dans le déséquilibre structurel du système fiscal lui-même, où les classes moyennes et défavorisées supportent une part disproportionnée de la charge fiscale par le biais des impôts indirects.

Les données financières indiquent que les recettes fiscales en Égypte représentent entre 13 % et 14 % du PIB, un taux inférieur à la moyenne des pays à revenu intermédiaire, qui se situe entre 18 % et 20 %. Cependant, la différence la plus significative ne réside pas dans le volume, mais dans la répartition de la charge fiscale.

Le système fiscal égyptien repose largement sur les impôts indirects, au premier rang desquels la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), qui représente près de 40 % des recettes fiscales totales. Ces impôts sont intrinsèquement moins équitables car ils sont prélevés

sur la consommation et sont donc supportés par les pauvres et les riches dans des proportions à peu près égales.

En revanche, l'impact des impôts directs sur le revenu et la fortune reste limité par rapport à ce qui est appliqué dans des économies similaires. Le taux d'imposition des sociétés s'élève à environ 22,5 %, tandis que les impôts sur les plus-values et la fortune restent moins efficaces qu'ils ne devraient l'être en matière de recouvrement.

L'une des principales lacunes du système fiscal égyptien réside dans l'économie informelle, qui, selon de multiples estimations, représenterait entre 30 % et 40 % de l'économie égyptienne. Ce secteur regroupe des millions de travailleurs dans de petits ateliers, des commerces non enregistrés, des activités à domicile et des activités indépendantes.

Cependant, l'intégration de ce secteur dans l'économie formelle ne peut être réalisée par la seule fiscalité. Les artisans ou les travailleurs indépendants des quartiers populaires n'opèrent pas en dehors du système formel uniquement pour échapper à l'impôt, mais plutôt en raison de la complexité des procédures, des coûts d'enregistrement élevés et de la crainte de charges financières disproportionnées par rapport à leurs revenus.

La situation est encore plus compliquée dans les professions libérales — telles que les médecins, les avocats, les ingénieurs, les comptables et certains consultants — où l'évasion fiscale est relativement plus répandue que dans d'autres secteurs. Cela s'explique par plusieurs raisons, dont les plus importantes sont le fait qu'une grande partie des transactions dans ces secteurs repose sur des paiements directs en espèces, la difficulté de suivre les revenus réels et la faiblesse du système de facturation électronique dans certains secteurs de services.

Des estimations non officielles indiquent qu'une part importante des activités indépendantes n'est pas entièrement déclarée dans les déclarations fiscales, ce qui crée un écart important entre les revenus réels générés dans ces secteurs et ce qui apparaît dans les registres fiscaux.

Ces dernières années, les petites et moyennes entreprises industrielles ont été confrontées à des pressions importantes. La hausse des coûts de production, les fluctuations des taux de change et l'augmentation des redevances ont réduit la capacité de nombreuses petites usines à rester en activité. Selon les estimations du secteur, des milliers de petites entreprises industrielles ont cessé leurs activités ou réduit leur champ d'action au cours de la dernière décennie en raison de la hausse des coûts et de l'affaiblissement de leur compétitivité.

Cette pression est en partie liée à la hausse des prix de l'énergie. En 2026, l'Égypte a connu une nouvelle hausse des prix des carburants, comprise entre 14 % et 17 %. Le prix de l'essence à 95 octanes a atteint environ 24 livres par litre, celui de l'essence à 92 octanes environ 22,25 livres et celui de l'essence à 80 octanes environ 20,75 livres, tandis que le prix du diesel s'est établi à environ 20,5 livres par litre.

Ces hausses ont un impact direct sur les coûts des transports, de la production et des services, alimentant ainsi des vagues d'inflation. Le taux d'inflation de l'Égypte a atteint environ 38 % en septembre 2023 avant de baisser par la suite, tandis qu'il s'établissait à environ 13,4 % en février 2026 selon les données officielles.

En arrière-plan se profile le plus grand défi :la dette publique et le coût de son service. La dette publique totale avoisine les 15 000 milliards de livres, soit environ 90 % du PIB. Le service de la dette dans le dernier budget s'élevait à environ 4 380 milliards de livres, soit près de 65 % des dépenses du budget général.

Ces pressions poussent le gouvernement à rechercher des ressources financières supplémentaires, principalement par le biais de la fiscalité. Cependant, la voie la plus facile n'est pas toujours la plus judicieuse sur le plan économique. Augmenter les recettes fiscales sans réforme structurelle pourrait affaiblir l'investissement et la production.

C'est pourquoi la vision économique libérale de la réforme fiscale repose sur la refonte du système fiscal sur des bases plus équitables et plus efficaces, grâce à un ensemble de mesures concrètes.

Premièrement : réformer la structure fiscale pour la rendre plus progressive, de sorte que les personnes à hauts revenus et celles disposant d'une fortune importante supportent une part plus importante de la charge fiscale, tout en allégeant celle des groupes à faibles revenus.

Deuxièmement : réduire la charge fiscale pesant sur les petites et moyennes entreprises, car elles constituent la principale source de création d'emplois et un moteur de la croissance économique.

Troisièmement : intégrer progressivement l'économie informelle grâce à un système fiscal simplifié permettant aux artisans et aux petits commerçants d'intégrer le système formel à moindre coût et selon des procédures simplifiées.

Quatrièmement : réformer le système fiscal des travailleurs indépendants en déployant la facturation électronique et en reliant les services professionnels à des systèmes de paiement numériques qui réduisent la dépendance vis-à-vis des transactions en espèces.

Cinquièmement : numériser l'économie nationale et réduire la dépendance à l'égard des espèces en développant l'utilisation des paiements numériques, des cartes électroniques et des systèmes de paiement mobile, car l'économie numérique favorise la transparence et limite la fraude fiscale.

Sixièmement : Élargir la base de données fiscale et la relier à divers systèmes gouvernementaux, permettant ainsi une évaluation précise des revenus réels issus de l'activité économique sans surcharger les petits contribuables.

◆ La force d'un État ne se mesure pas uniquement à sa capacité à augmenter les recettes fiscales, mais à sa capacité à bâtir une économie productive qui crée d'abord de la richesse, puis répartit équitablement la charge fiscale.

Les impôts ne sont pas de simples chiffres dans le budget ; ils constituent un contrat social et économique entre l'État et la société. Si ce contrat repose sur la justice et la transparence, il se transforme d'un lourd fardeau en un pilier de la stabilité économique et de la croissance durable.

Conclusion

Les États ne se construisent pas en un instant, mais au terme d'un long parcours fait d'idées, d'expériences et de sacrifices. Chaque génération ajoute une brique à l'État dont héritera la suivante.

Cette série ne vise pas à apporter des réponses définitives, mais constitue plutôt une invitation à ouvrir un débat plus large sur le type d'État que nous souhaitons. Les sociétés qui cessent de réfléchir à leur avenir perdent peu à peu leur capacité à le façonner.

L'expérience humaine à travers les siècles nous a appris que la politique peut être un domaine de créativité tout autant qu'un domaine de conflit. La différence entre les deux dépend de la capacité d'une société à transformer les divergences en énergie constructive.

L'Égypte, avec sa riche histoire et son importance culturelle, s'est toujours trouvée au carrefour du passé et de l'avenir. Maintenir cet équilibre est le plus grand défi auquel est confronté tout projet politique.

La voie vers l'avenir ne réside pas dans la reproduction des expériences d'autrui, mais dans la compréhension du caractère unique de la société égyptienne et dans la mise en place d'institutions capables de l'exprimer.

Peut-être ces pages apporteront-elles une modeste contribution à ce vaste débat :

Comment construire un État moderne qui protège la liberté,

défend la dignité

et ouvre des horizons aux générations futures.

Table des matières

Introduction 5

Une vision pour la politique étrangère égyptienne 2026–2030 11

Le monde après la guerre en Iran… Quelle place occupe l'Égypte sur la nouvelle carte ? (1–5)13

Le barrage de la Renaissance… La crise et le labyrinthe stratégique (2-5)18

La mer Rouge et le canal de Suez… La bataille pour l'artère vitale de l'économie mondiale (3-5)24

L'Égypte, le Golfe et la Turquie... Reconstruire l'équilibre régional (4-5)31

L'Égypte et le monde… L'Europe, la France et la redéfinition du rayonnement international (5-5)37

Notre vision politique.....43

La réconciliation est-elle possible ?.....48

Une réforme possible… et un devoir.52

En l'absence de conseils locaux… et face à un État autoritaire ?.....55

Un message du gouverneur d'Istanbul .Société civile… Démocratie douce60

Institutions intermédiaires. « syndicats » Un rôle historique et le droit à l'indépendance65

L'Égypte n'appartient à personne, et le pouvoir n'est pas l'apanage exclusif d'un seul groupe.....69

La séparation complète des pouvoirs est la garantie d'un État juste.....73

Les temps difficiles s'affrontent avec le courage de réformer.....77

Un État qui fait confiance à son peuple, afin que le peuple puisse faire confiance à son État.....81

Une nation du savoir....86
L'État sûr....90
L'État compétent....93
L'État de l'identité et l'avenir....98

Notre vision économique....101

La nouvelle loi sur les importations (L'économie ne peut être gérée uniquement par des restrictions)....103
Une dette croissante et un budget en baisse....106
Le budget n'est pas seulement une série de chiffres dans des tableaux… c'est la vie quotidienne de millions de familles. Comment protéger la classe moyenne ?....108
La dette n'est pas une fatalité… et la réforme n'est pas un nouveau prêt....110
Le Parti « Demain de la Révolution » présente une vision économique et une solution à la crise des soins de santé et au droit des citoyens à un traitement....113
L'Égypte n'est pas une entreprise en faillite à la recherche d'un repreneur… Faites ce que le roi a fait avec la mine de Sukari....117
Capitaux spéculatifs et stabilité monétaire....121
Une feuille de route pour préserver le pouvoir d'achat des Égyptiens ...124
La crise du chômage et l'absence de vision économique productive127
Les garanties militaires ne suffisent pas… et l'économie est dans l'œil du cyclone....130
Petites entreprises: entre promesses de soutien et réalité des obstacles .133
L'Égypte n'est pas entrée en guerre, mais la livre s'effondre....136
Lorsque le pouvoir d'achat s'érode… Qui protégera les Égyptiens ?140
Contraction du secteur privé : un signal d'alarme....144
Les prix des carburants et leur impact sur l'économie égyptienne148
La crise énergétique et la nouvelle carte du pétrole .Comment l'Égypte peut-elle éviter les risques....150
L'austérité n'est pas une réforme....153
La fiscalité en Égypte : entre un objectif juste et une approche imparfaite....156
Conclusion....160

Dr. Ayman Nour

Ayman Nour est un écrivain, penseur et homme politique égyptien, ancien membre du Parlement. Chef du parti libéral Ghad Al-Thawra, il s'est distingué en arrivant en deuxième position parmi dix candidats lors des premières élections présidentielles pluralistes en Égypte.

Tout au long de son parcours, le Dr Nour s'est affirmé comme un défenseur de la liberté dans le monde arabe. Malgré les poursuites judiciaires, l'emprisonnement et l'exil, il demeure attaché aux principes de sagesse, de modération et de non-violence. Il soutient avec conviction que la force des mots surpasse celle des armes et que la patrie est un principe qui ne peut être exilé.

Dans ses écrits, il retrace son parcours avec un mélange de passion et de résilience, témoignant de son profond attachement à l'Égypte tout en maintenant son influence depuis l'étranger. Ses ouvrages et programmes, traduits en plusieurs langues, abordent de manière constante la question fondamentale : « Comment pouvons-nous être libres ? »

Aperçu biographique et professionnel
Naissance : Né à Alexandrie le 5 décembre 1964.

Résidence : A séjourné au Liban (2013-2014) ; réside actuellement entre Istanbul et Paris depuis 2015.

Médias et Culture : Propriétaire de la chaîne Al-Sharq TV (première chaîne satellite de l'opposition arabe), fondateur du Centre Culturel Égyptien en Turquie et de l'Association Al-Sharq pour les Médias et la Culture.

Ses ouvrages bénéficient d'une large diffusion dans le monde arabe, trouvant un écho particulier auprès des défenseurs de la liberté.